

La Corse sans Chevènement

Le ministre de l'intérieur se refuse pour présenter le projet de loi-programme

L'Assemblée territoriale se prononce sur les propositions de Lionel Jospin

« Le Monde » fait le point sur les subventions dont bénéficie la Corse

Lire page 6

Baisse d'impôts : les 100 milliards de Fabius

- Le ministre des finances propose à M. Jospin un plan de réduction des impôts pour 2001-2004
- Il travaille sur l'hypothèse d'une réduction supplémentaire de 100 milliards d'ici à 2004
- Laurent Fabius souhaite une baisse de tous les taux de l'impôt sur le revenu, y compris le plus élevé

LAURENT FABIUS a présenté à Lionel Jospin, vendredi 28 juillet, un plan de baisse des impôts étalé sur la période 2001-2004. Le ministre de l'économie et des finances travaille

sur une hypothèse selon laquelle la réduction de la fiscalité atteindrait une centaine de milliards de francs en 2004. Compte tenu des réductions déjà en vigueur pour 2000,

l'ampleur de ce dispositif serait ainsi comparable à celui annoncé en Allemagne. La réforme fiscale de Gerhard Schröder aboutit à 291 milliards de francs de baisse en 2005,

au terme d'un plan de sept ans.

Le projet de Laurent Fabius fait l'objet d'un débat au sein du gouvernement. Le ministre des finances est partisan d'une réduction de tous les taux d'imposition sur le revenu, y compris le taux le plus élevé (54 %), alors que de nombreux socialistes plaident depuis plusieurs mois pour une baisse ne s'appliquant qu'aux taux inférieurs et moyens. D'autres hypothèses font débat. Pour que la réforme de la fiscalité profite aussi aux contribuables qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, certains suggèrent de supprimer la redevance-télévision ou de réduire la fiscalité pétrolière. La piste de la suppression de l'abattement de 20 % dont profitent tous les salariés a été abandonnée. Le ministre des finances plaide par ailleurs pour la suppression de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés instaurée par Alain Juppé.

Lire page 26



Concorde : des causes multiples

LES PREMIÈRES conclusions de l'enquête technique sur le crash du Concorde d'Air France, rendues publiques jeudi 27 juillet par le Bureau enquête-accidents (BEA), indiquent que les causes de l'accident pourraient être multiples. La chute brutale du Concorde s'expliquerait par la baisse de régime du moteur n°1 après l'arrêt complet du moteur n°2. L'hypothèse dominante, attestée par la présence de débris de pneus sur la piste, est celle de « l'ingestion » de corps étrangers par les deux moteurs gauches. Une cérémonie multiconfessionnelle à la mémoire des 113 victimes a été célébrée, jeudi après-midi, en l'église de la Madeleine, à Paris. Elle a réuni des membres du personnel d'Air France et les proches des disparus.

Lire page 8

Terrorisme : 15 % des Basques espagnols prêts à quitter leur province

MADRID de notre correspondante

Sept attentats, dont un mortel, en deux semaines, des dizaines de blessés, d'énormes dégâts matériels, à Madrid, à Soria, à Malaga, mais surtout au Pays basque, où, jeudi 27 juillet encore, une bombe a détruit en partie une agence bancaire : l'offensive terroriste de l'organisation séparatiste basque armée ETA, qui a coûté la vie à sept personnes en huit mois, a atteint, ces derniers jours, une rare intensité.

Comment réagit la société basque à cette nouvelle onde de violence incontrôlée ? Assez mal, si l'on en croit l'Euskobarometro, c'est-à-dire le sondage que publie, régulièrement, le département de sciences politiques de l'université du Pays basque. Selon la toute dernière enquête, 15 % des Basques interrogés se disent désormais prêts à quitter le Pays basque si on leur offre, ailleurs, des conditions économiques aussi satisfaisantes que celles dont ils jouissent actuellement. Un chiffre qui double même lorsqu'il s'agit de jeunes, et est encore supérieur lorsque ces jeunes ont fait des études.

Dans leur majorité (62 %), les Basques esti-

ment pourtant que l'on vit très bien, économiquement, chez eux. Mais ils sont le même nombre à se dire très « pessimistes » sur l'évolution de la solution politique, après la rupture, en décembre 1999, des quatorze mois de trêve observés par l'ETA. Un pessimisme assorti d'une peur croissante : 21 % avouent ne pas se « sentir libres » de parler ; 70 % reconnaissent avoir peur de s'impliquer dans des activités politiques. Rien d'étonnant puisque l'ETA, dans sa dernière campagne d'intimidation, a surtout frappé des conseillers municipaux et des élus locaux appartenant à des partis politiques qui n'avaient pas eu peur d'exprimer clairement leur refus de céder au terrorisme.

Pourquoi ce pessimisme ? La réponse est à chercher dans l'immense espoir qu'avait apporté la trêve - la plus longue - décrétée par l'ETA à l'automne 1998 : 60 % des Basques confessent y avoir cru et avoir réellement pensé, un moment, que l'ETA, cette fois, allait déposer les armes.

Quant à chercher des responsabilités, les avis sont partagés. Pour 5 Basques sur 10, l'ETA, et elle seule, est responsable de l'échec de la trêve ; 3 sur 10, en revanche, en attri-

buent la faute au gouvernement du Parti populaire (PP) de José Maria Aznar. A cet égard, une très large majorité (77 %) estiment que ce dernier devrait faire un effort pour « flexibiliser » un peu plus sa politique pénitentiaire (une des grandes revendications de l'ETA). Mais ils ne sont plus que 51 % à estimer « négative » la gestion du gouvernement Aznar. Quant à la gestion de l'actuel gouvernement basque, composé des partis nationalistes modérés, du Parti nationaliste basque et Eusko Alkartasuna, appuyés, tactiquement, par les radicaux indépendantistes, elle est jugée « mauvaise » par 34 % des Basques.

La solution ? Personne n'en a à proposer, en dehors des 30 % qui se disent en faveur de l'indépendance. En revanche, 8 Basques sur 10 sont d'accord pour réclamer une discussion entre partis et un consensus politique au Pays basque. Ce qui, au vu des divisions actuelles et des tensions politiques entre partis « nationalistes » et partis dits « nationaux » comme le PP et le Parti socialiste, ne peut qu'augmenter le nombre déjà croissant de pessimistes.

Marie-Claude Decamps

La fortune de « Sua Emittenza »



SILVIO BERLUSCONI

COMMENT Silvio Berlusconi a-t-il construit sa fortune ? Un rapport de la Banque d'Italie tente de percer ce mystère. « Sua Emittenza », l'homme le plus riche d'Italie, aspire à redevenir président du conseil après les législatives du printemps 2001.

Lire page 3

GARNIER
AMBRE SOLAIRE
L'ART ÉCRAN
INTOLERANCES SOLAIRES
GARANTEE PAR LES LABORATOIRES GARNIER

L'an I du règne de Mohammed VI

LA CONSIGNE officielle est venue du Palais. Pour la fête du trône, qui, dimanche 30 juillet, marque le premier anniversaire de son accession au pouvoir, Mohammed VI a demandé d'oublier le faste des célébrations d'antan, avec ses fantasias, ses défilés d'écoliers, et de privilégier la sobriété. Les deniers publics ainsi économisés iront à des œuvres sociales.

La décision du jeune monarque va conforter une popularité déjà exceptionnelle. Succédant à un père réputé hautain et autoritaire, son fils, vierge de toute compromission, a réussi par quelques gestes symboliques à capitaliser très vite sur son nom un courant de sympathie que le temps n'a pas encore entamé, au contraire.

Les Marocains aspirent à un changement profond. Ils veulent en finir avec une certaine conception du pouvoir faite de mépris et de passe-droits. C'est celle qu'incarrait à leurs yeux Hassan II. Avec Mohammed VI, assurent-ils, la donne est différente : le roi est jeune ; il vit de plain-pied avec son époque, parcourt le pays ; et il s'intéresse au sort des plus démunis.

L'engouement pour le souverain se nourrit aussi de la désaffection dont souffre l'équipe du premier

ministre, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, soixante-seize ans. Arrivé au pouvoir par la volonté de Hassan II en 1998, le « gouvernement d'alternance » a incontestablement déçu. Pléthorique, regroupant des sensibilités politiques contradictoires, il n'a pas su répondre aux attentes concrètes de la population. A l'inverse de Mohammed VI, il apparaît déconnecté des préoccupations quotidiennes.

Mais, si parfaite soit-elle, la gestion de l'image du souverain ne saurait tenir lieu de projet politique. Or, force est de constater qu'après une année de règne le roi reste une énigme. Ses discours sont rares. Il évite la presse, et son entourage est muet, ce qui suscite les interrogations les plus folles - en particulier sur l'influence, réputée croissante, de l'armée. « Il est difficile de se faire une idée de l'opinion profonde qu'a Mohammed VI de son rôle », analyse l'universitaire Rémy Leveau. « Le système fonctionne de manière plus opaque qu'auparavant », constate Abdallah Hammoudi, de l'université de Princeton, aux Etats-Unis.

Jean-Pierre Tuquoy

Lire la suite page 14

ACTIVE:LMQPAG:WMQ2907-005 busy

L'ÉTÉ POLAR

Série noire

Une nouvelle de Chantal Pelletier

Antoine croise Nathalie et rêve d'une idylle. Sur ce canevas rose, Chantal Pelletier verse progressivement, avec un art redoutable, tous les ingrédients pour transformer sa nouvelle en une petite merveille de la Série noire.

Un livret de 16 pages



SCIENCES

Tous les sens

1. Le goût

Les papilles gustatives ne reconnaissent que cinq saveurs, et les sensations éprouvées lors de la dégustation d'un bon plat tiennent pour beaucoup aux arômes, et donc à l'odorat. Mais le sens du goût, qui met en jeu des mécanismes neurophysiologiques complexes, est étroitement conditionné, dès l'enfance, par l'environnement culturel et familial. Premier volet de notre série hebdomadaire sur les sens (dessin : Sergueï).

p. 20



VACANCES

L'envers du décor

4. L'aire de Beaune

A la confluence de trois autoroutes, dans ce coin bourguignon qui n'est plus tout à fait le nord de la France mais pas encore le Sud, l'aire de Beaune s'est imposée comme une étape obligée sur la route des vacances. En période de chassé-croisé, les 200 personnes du village-station voient défiler plus de 20 000 véhicules par jour et font tout pour retenir les automobilistes pressés.

p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal COV., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 729 - 7,50 F



EUROPE Un conseil informel des ministres européens de l'intérieur et de la justice se tient à Marseille vendredi 28 et samedi 29 juillet. Premier sujet à l'ordre du jour : les pro-

blèmes de l'immigration. ● **EXERCANT** la présidence, Jean-Pierre Chevènement veut profiter de l'occasion pour lancer une réflexion sur « la politique européenne à long

terme » sur le sujet, qui tient compte des nouvelles conditions posées par le développement démographique en Europe et par les besoins dus à la nouvelle croissance.

● **IL PROPOSE** dans l'immédiat une série de mesures : l'intensification et la coopération accrues dans la lutte contre l'immigration clandestine, la suppression du titre de séjour pour

les citoyens européens et l'harmonisation des législations en matière d'asile. ● **LES DÉCISIONS** devraient être prises fin novembre. (*Lire aussi notre éditorial page 14.*)

Quelle politique face à l'immigration ? Le nouveau chantier des Européens

Les ministres de l'intérieur des Quinze se réunissent, vendredi et samedi, pour harmoniser leurs politiques migratoires. Appelant à une « prise de conscience collective », M. Chevènement propose de renforcer la lutte contre les filières clandestines et d'abolir le titre de séjour pour les citoyens européens

OUVRI une réflexion politique sur les perspectives de l'immigration dans l'Union européenne dans les cinquante prochaines années ! Tel est l'objectif du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour le conseil européen informel qu'il préside, vendredi 28 et samedi 29 juillet, à Marseille. Cette réunion des ministres de l'intérieur et de la justice de l'UE prépare le conseil - décisionnaire, celui-là - des ministres de la justice et des affaires étrangères, à Bruxelles, les 30 novembre et 1^{er} décembre. Avant les discussions sur des directives réformant les textes européens sur l'asile et l'immigration, le ministre français veut provoquer « une prise de conscience collective », indique son entourage.

La note sur « l'immigration à long terme » qui sera distribuée aux ministres européens vise à sortir d'une logique où les Quinze n'agissent que par des directives ponctuelles. Comme au sommet de Feira (Portugal), où, après le drame de Douvres (58 clandestins chinois découverts morts), les Européens ont adopté une déclaration réclamant à la Commission d'intensifier la lutte contre l'immigration clandestine. M. Chevènement est convaincu que l'Europe entre dans une nouvelle ère. « *L'immigration est un des problèmes majeurs du XXI^e siècle, un des plus grands défis des cinquante prochaines années pour les pays de l'UE, et il faut en parler de manière sensée* », avait-il indiqué lors d'un séminaire sur la lutte contre les filières clandestines, les 20 et 21 juillet à Pa-

ris. L'Europe, indique sa note, fait face à un phénomène migratoire mondial massif : le nombre de migrants est passé de 75 millions en 1965 à 119 en 1990. Elle rappelle le rapport de la Division de la population de l'ONU, finalisé en mars 2000 (*Le Monde* du 6 janvier), qui prévoit que l'Europe devrait faire appel, dans son hypothèse basse, à 47,5 millions d'immigrés d'ici à 2050 - et, dans l'hypothèse haute, à 159 millions d'ici 2025 - pour maintenir sa population et préserver l'équilibre de quatre à cinq actifs pour un retraité.

S'il ne partage pas les conclusions de ce rapport, qui présente l'immigration comme la solution de remplacement au vieillissement et au déclin des populations européennes, M. Chevènement devrait rappeler à ses collègues quatre facteurs d'amplification bien réels des flux migratoires : l'accroissement démographique des pays du Sud, l'écart des niveaux de vie entre pays riches et tiers monde, l'extension des zones de guerre et des régimes totalitaires, et le développement des communications.

Sa proposition d'utiliser la présidence française de l'Union pour lancer une réflexion de fond s'inscrit dans une prise de conscience générale - bien que souvent tue - des bouleversements qu'entraînent deux facteurs clés : les problèmes démographiques et la nouvelle croissance.

Alarmistes, les démographes estiment que, si la baisse du taux de natalité perdure, l'Europe perdra



30 millions d'âmes au quart de siècle prochain, rééquilibrant graduellement la pyramide des âges au profit des plus vieux. A cette évolution s'allie une autre tendance : la réduction progressive du nombre des actifs dans la population, due à l'allongement de la durée des études des jeunes et surtout à la diminution du nombre d'années de travail des actifs. L'étude de l'ONU à laquelle M. Chevènement fait référence vise ainsi à enrayer l'augmentation régulière des inactifs, et donc à protéger le niveau des retraites. Dans sa fourchette haute, ce rapport estimait que la France aurait

besoin, pour y parvenir, de trouver 23 millions de nouveaux actifs d'ici 2025, soit 766 000 en moyenne par an !

La croissance retrouvée et les perspectives de retour au plein emploi obligent également à « penser différemment » l'immigration. Dans plusieurs pays, des secteurs d'activités, comme le BTP, commencent à se plaindre du manque de main-d'œuvre. Surtout, la « nouvelle économie » modifie les besoins, qui seront de plus en plus criants dans le high-tech. Là, la demande vise des travailleurs qualifiés, sinon très qualifiés. Ainsi l'Allemagne a ratifié, le

12 juillet, l'« importation » en deux phases de 20 000 informaticiens non communautaires. Ces besoins en personnel de haut niveau induisent souvent l'idée de déterminer des « quotas » pour empêcher l'arrivée de certains migrants et favoriser celle d'autres. Communément admise aux Etats-Unis, une politique de « quotas » d'immigration n'aurait pas sans poser des problèmes éthiques à certains Européens.

« CONFLIT IDÉOLOGIQUE »

En France, ce nouveau contexte explique qu'Alain Juppé ait appelé (*Le Monde* du 1^{er} octobre 1999) à mettre un terme au « *conflit idéologique* » sur l'immigration, ajoutant que « *l'immigration zéro ne veut pas dire grand-chose* » et que « *l'Europe aura sans doute besoin d'approuver de main-d'œuvre étrangère* ». Récemment, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, jugeait qu'« *il n'y a aucune contradiction entre le fait d'ouvrir dans certains cas l'immigration dont on a besoin et de lutter contre l'immigration clandestine* ». Même si, ajoutait-il, « *la thèse des quotas heurte notre sensibilité* », parce que « *attentatoire à certains droits* ».

A Marseille, M. Chevènement expliquera qu'il y a une urgence à « *harmoniser les législations sur les étrangers et le droit d'asile* » pour construire une « *politique européenne de long terme* ». Il distribuera à ses collègues un « *tableau de bord* » présentant les projets que la France veut mettre en route pendant sa présidence européenne.

Premier volet : la lutte contre l'immigration clandestine. Une directive allourdissant les pénalités contre les transporteurs de clandestins devrait être adoptée avant la fin de l'année, complétée d'une décision-cadre visant à renforcer la répression pénale de l'aide à l'entrée et au séjour des irréguliers. La France proposera aux autres membres de l'UE la création de services communs de lutte contre l'immigration clandestine.

Deuxième volet : l'intégration des immigrés réguliers. Une directive visant à la création d'un titre de séjour de longue durée harmonisé dans l'UE est en discussion. Un dispositif transitoire devrait permettre aux titulaires d'un visa de longue durée d'un pays européen de circuler librement dans les autres pays de l'Union, dans l'attente de leur titre de séjour. Le texte sera déposé en novembre, pour être adopté en décembre par le conseil. Pour renforcer le principe d'égalité du traitement des ressortissants communautaires, il est proposé de supprimer le titre de séjour pour les citoyens européens, suppression qui serait avilisée par une « *déclaration unilatérale* » en ce sens des Etats membres.

Le gouvernement français veut aussi pousser les Européens à rapprocher leurs législations en matière d'asile et harmoniser les conditions d'accueil des demandeurs d'asile. La France souhaite enfin engager une réflexion sur des normes minimales communes d'octroi du statut de réfugié.

Sylvia Zappi et Sylvain Cypel

Diverses politiques de régularisation

● **Allemagne** : 7,4 millions d'étrangers à la fin des années 90, soit 9 % de la population. En 1999, arrivée de 670 000 étrangers (dont 95 000 demandeurs d'asile) et départ de 556 000 autres. Pas de programme de régularisation des clandestins, mais le dossier est moins durci qu'en France. En 1993, une loi a permis les conditions du droit d'asile. En 1999, une autre loi a assoupli les conditions d'attribution de la double nationalité.

● **Espagne** : 800 000 immigrés recensés et 200 000 à 250 000 clandestins. Selon une loi adoptée en 1999, seront régularisés d'ici au

31 juillet tous les illégaux qui peuvent prouver qu'ils sont en Espagne depuis au moins deux ans. Le gouvernement prépare une nouvelle loi, qui se veut plus restrictive et en accord avec les règlements européens.

● **Grande-Bretagne** : 3 millions d'« immigrés » (antillais, indo-pakistans, etc.), soit 5,5 % de la population, mais qui sont « citoyens » britanniques à part entière (électeurs et éligibles). En 1999, on dénombrait 130 000 irréguliers, dont 71 000 demandeurs d'asile. Pour tenter d'enrayer la forte hausse du nombre des

demandeurs, le gouvernement a adopté des mesures, dont des amendes accrues pour les chauffeurs routiers acheminant des clandestins.

● **Italie** : 1 270 000 immigrés au 1^{er} janvier (2,2 % de la population), en hausse de 13,8 % par rapport à 1999. Les clandestins sont estimés à 180 000. Depuis le début 2000, plus de 13 000 personnes sont entrées clandestinement, soit moitié moins qu'au cours de la même période de l'an dernier, résultat d'un contrôle plus sévère aux frontières. Des quotas de régularisation sont décidés chaque année : 63 000 en 2000, 250 000 en 1999. Le gouvernement s'est dit prêt à les revoir à

la hausse pour répondre à une pénurie de main-d'œuvre.

● **France** : 3 234 000 immigrés présents régulièrement sur le territoire. En 1997, une opération de régularisation a permis à 51 000 étrangers d'obtenir un titre de séjour. La loi Chevènement sur l'immigration (mai 1998) permet la régularisation de ceux qui ont pu établir la stabilité de leurs liens familiaux sur le sol français, des conjoints de Français, des étrangers entrés avant l'âge de six ans, comme de ceux résidant habituellement en France depuis plus de dix ans. 66 000 titres de séjour ont été accordés à ces catégories d'étrangers au premier semestre 1999.

Des centaines de clandestins rejoignent les Canaries dans des embarcations de fortune

FUERTEVENTURA
de notre envoyée spéciale

Il est tout petit, minuscule, avec son pull vichy bleu et ses longs cils recourbés de bébé. Comme des millions d'autres enfants dans le monde, il boit en tenant son verre,

REPORTAGE

Fuerteventura est devenue la nouvelle porte d'entrée de l'Europe du Sud

trop lourd, à deux mains. Bachir a neuf ans. Il y a sept mois, sa mère, veuve, avec cinq autres enfants à charge, lui a dit : « *Je n'y arrive plus, va en Europe et gagne ta vie* ». Bachir s'est retrouvé, sans trop comprendre, avec dix-huit autres « clandestins », sur une plage d'El Ayoun, aux portes du Sahara. Sa mère a payé le passeur. Après sont venus le froid et la peur. Une nuit entière, accroupis dans l'obscurité, pour tromper les gardes-côtes marocains, entassés dans une « *patera* », un esquif précaire ballotté par l'océan, à se guider sur les lumières du phare de La Entallada, qui domine Fuerteventura, l'île de l'archipel des Canaries la plus proche de l'Afrique, à moins de cent kilomètres. La première lumière espagnole, celle de la liberté supposée. A l'arrivée, il y avait la patrouille de la Guardia civil.

La grande aventure de Bachir s'est achevée dans le centre pour mineurs dans le port indolent de Puerto del Rosario, la capitale de Fuerteventura. Ils y sont plus d'une

vingtaine de jeunes Marocains et Sahraouis que le gouvernement prendra en charge jusqu'à leur majorité, une fois passée la preuve médicale de croissance osseuse qui confirme leur âge.

Entre deux cours d'espagnol et une improbable formation de jardinier, ils racontent leur histoire. Toujours la même. Boujmaa, par exemple, 17 ans bientôt, avec son sourire confiant, a dérivé deux jours avec 16 autres adolescents, après avoir payé les 80 000 pesetas (3 200 francs) exigées par le passeur. Pour réunir la somme, il avait quitté l'école pour travailler comme garçon de café. Son histoire s'est achevée quand, affamé et errant à deux heures du matin, il a été arrêté par la police : « *Je ne savais pas où j'étais, je ne savais même pas que c'était une île* », ironise-t-il. A ses côtés, les deux Mohamed, le brun et le blond, inséparables, 16 ans chacun, complètent le récit. Venus à pied de Goulimine, dans le grand sud marocain, ils ont campé une semaine, à bout de forces, dans les parages d'El Ayoun, à la recherche d'un passeur, pour finalement se faire cueillir sur la plage de Morojable par la Guardia civil. « *J'étais désespéré*, dit le blond, *j'avais des vêtements secs dans un sac en plastique et même un peu d'argent. Je pensais partir pour le continent et me fondre dans la foule, avec mes cheveux blancs*. »

Ce qu'ils veulent ? Travailler, qu'importe le pays, et changer de vie. Peu confiants, certains tentent la fugue, se mêlent aux touristes. Jamal, 13 ans, veut être mécanicien. Il s'est fait reprendre à Las Palmas, dans la Grande Canarie, au terme

d'une folle cavale où il avait emmené avec lui Bachir, le bébé de la bande. Les autres apprennent la patience et parfois aussi cette « *différence* » qui est le début du racisme. « *Des enfants d'ici m'ont traité de "moro" (Maure), s'insurge Boujmaa. Pourquoi ? J'ai un nom. Et très beau, même*. » Mohamed-le-brun, qui n'a pas hésité à se jeter à l'eau, il y a deux mois, dans le port, pour sauver une femme du village qui se noyait, avoue sa tristesse : la femme, très déprimée, passe chaque jour devant le centre d'accueil et ne lui a même pas dit merci. Tous les journaux de l'île ont relaté l'événement. Mohamed garde les coupures, ses premières lettres de créance espagnoles : les papiers officiels, il les a mérités, estime ses camarades.

DATE-BUTOIR

Depuis un an que Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles au Maroc, ont dressé une triple haie de barbelés autour de leur territoire, avec caméras thermiques et miradors, et que le détroit de Gibraltar s'est « *blindé* » contre l'immigration, avec ses vedettes-patrouilles et ses rondes nocturnes, Fuerteventura est devenue la nouvelle porte d'entrée de l'Europe du sud : 1 100 clandestins sont arrivés depuis janvier. De 50 « *pateras* » par an, on est passé à 50 par mois. L'invasion s'accélére à l'approche du 31 juillet, date-butoir, selon la loi actuelle, pour la régularisation des clandestins vivant en Espagne depuis deux ans.

« *C'est la ruée. Les passeurs font croire à ces malheureux que l'ouver-*

ture est générale et que les femmes enceintes et leurs bébés, nés ici, auront automatiquement la nationalité », explique Luis Sanchez, le porte-parole du Cabildo, l'autorité locale de Puerto Rosario. Résultat, dit-il, « *50 % des gens des pateras sont des femmes à présent. De plus en plus du Nigeria, du Ghana et de Sierra Leone, pays touchés par la guerre. Les passeurs ne leur disent même pas où ils les emmènent. Certains se contentent de les faire tourner en rond, dans la nuit, pour les débarquer à leur point de départ. D'autres, découverts au large par la police, balancés en leur occupants à la mer*. »

C'est comme cela que Cynthia a accouché deux jours après avoir débarqué, transie. Faïth la coiffeuse chrétienne et Joy, aux allures de mannequin, encore choquées, ont atterri dans la petite villa fleurie de la Croix-Rouge. Elles ne risquent rien. Les femmes enceintes sont suivies de près et il n'y a pas de traité d'extradition entre leur pays, le Nigeria, et l'Espagne. Faïth a 26 ans. Enceinte de presque huit mois, elle s'impatientie : « *En mer, j'ai cru mourir plusieurs fois. Je vomissais, je n'avais rien bu depuis trois jours, mais j'étais comme anesthésiée par la peur. Revenir dans mon pays, c'était la mort certaine. Ils ont massacré plusieurs membres de ma famille. Ici, c'est le bout du voyage : mon fils naîtra ici. Chaque jour, je me dis : quand va-t-on me laisser vivre sans contrôle ? Quand va commencer ma vie ?* »

Ses compagnons de traversée n'ont pas eu sa chance : ils ont été emmenés au centre de détention, dans l'ancien aéroport. Quand c'est

trop plein, on les transfère dans le grand centre de Las Palmas. En principe, les Marocains adultes sont rapatriés dans les deux jours. Pour les subsahariens, c'est plus compliqué. Les demandes d'asile politique ont doublé en un an et certains pays africains ne confirment pas la nationalité de leurs ressortissants, quand ces derniers n'ont pas détruit exprès leurs papiers. Après 40 jours, ceux qui n'ont pas été déportés sont libérés.

Fuerteventura est bonne fille. Entre la récente invasion touristique, venue du Nord allemand, qui fait pousser trop vite hôtels et restaurants à Corralejo, la station balnéaire, et le débarquement des « *pateras* » du Sud, une symbiose tacite s'est établie. La main-d'œuvre immigrée fait tourner l'économie et les 80 000 habitants de l'île s'habituent. Pour la Saint-Jean, à la fin juin, on a célébré aussi la fête berbère du Benesmen. Ce soir-là, le lieutenant Alba de la Guardia civil et ses hommes, comme chaque nuit, avaient scruté la côte. « *La mer est trop grosse, ce soir, ils ne viendront pas* », avait commenté le lieutenant. Des nuits comme celle-là, pourtant, la Guardia Civil a sauvé beaucoup de clandestins : une fois trente d'un coup, qui se noyaient. Parfois, elle n'a pas eu le temps. Pour ceux-là, le voyage s'achève au petit cimetière écrasé de chaleur du haut de l'île. Là, à côté des anciennes tombes des légionnaires, ils ont droit à une sépulture. Avec parfois un nom, parfois juste un numéro et une date.

Marie-Claude Decamps

L'Italie, plaque tournante du trafic d'humains

ROME

de notre correspondant

Giuliano Amato, président du conseil italien, s'est rendu, vendredi 28 juillet, en Albanie. Sa visite, prévue depuis longtemps, est intervenue juste après un grave incident sur les côtes des Pouilles. Des passeurs albanais d'immigrés ont éperonné une vedette de la Guardia di Finanza (police économique), provoquant la mort de deux policiers et de deux clandestins. Le drame a suscité une grande émotion en Italie et a incité le gouvernement à demander des mesures de fermeté aux autorités albanaises, afin d'empêcher ce trafic de part et d'autre du canal d'Otrante, qui a tendance à se réorganiser après une période d'acalmie.

Il n'est pas le seul. De temps à autre, de vieux cargos déversent sur les côtes du sud de la péninsule leur cargaison d'immigrés. La semaine dernière, un navire parti de Turquie a accosté avec plus de 500 clandestins, kurdes pour la plupart. Déshydratés, affamés, malades, ils seront soignés avant d'être, en grande majorité, rapatriés.

Pour le ministère de l'intérieur, le nombre des arrivées est en diminution et celui des expulsés en hausse. Ce qui démontre, selon lui, que les flux migratoires sont beaucoup mieux contrôlés. Cela n'empêche pas l'Italie d'être très exposée, en raison de sa situation géographique. Le nord du pays est considéré comme une plaque tournante pour tout le trafic d'humains en provenance de la partie orientale de l'Europe, mais également d'Asie, et notamment de Chine. Selon un récent sondage, l'immigration clandestine figure au cinquième rang des principales préoccupations des Italiens, et les trois quarts d'entre eux l'associent à l'augmentation de la criminalité. Cette crainte de l'immigré s'accroît mal de la nécessité d'une main-d'œuvre étrangère, dont la péninsule a de plus en plus besoin.

Michel Bôle-Richard

Les réfugiés palestiniens du camp de Jabalia, dans la bande de Gaza, ne rêvent que de retour

Ils craignent d'être les laissés-pour-compte d'un accord de paix

Dans le camp de réfugiés de Jabalia, l'un des huit de la bande de Gaza, des Palestiniens expulsés de leurs foyers ou qui les ont fuis lors de la

création d'Israël en 1948 sont ballottés entre espoir et désespérance. Ils craignent d'être les oubliés d'un accord de paix entre Israël et l'Auto-

rité palestinienne. Avec une certaine résignation, ils racontent l'exode qui les a fait échouer là parfois après une longue errance.

GAZA

de notre envoyé spécial

Abdel Fatah s'assoit en soupirant. Bien sûr qu'il se souvient de sa terre natale. Il avait seize ans en

REPORTAGE

« Mes enfants ont souffert de l'Intifada, moi aussi, mais il nous faut recommencer »

1948 quand il a été chassé d'Ashkelon, pour atterrir quelques kilomètres plus au sud, à Gaza, dans un camp de réfugiés. Il y attend, depuis cinquante-deux ans, presque une vie, de rentrer chez lui passer le reste de son âge. Le camp de toile monté par les Nations unies s'est doucement transformé en bidonville, puis les plus malins, ou les plus chanceux ont pu construire en dur. Abdel Fatah s'est à peu près débrouillé, il a une maison, une échappe de tissus, et il a marié ses six filles, Dieu soit loué. Mais il reste un réfugié, prisonnier du camp de Jabalia et rêve tous les jours de la terre de ses ancêtres. Ils sont des centaines de milliers comme lui, qui attendent depuis si longtemps qu'ils n'attendent plus, avec la peur au ventre qu'un accord de paix les oublie là.

Abdel Fatah n'a pas trop à se plaindre. Quand ses parents ont été chassés de leur terre pendant la guerre d'indépendance d'Israël, il a campé un an sur la plage de Gaza. Les Nations unies leur distribuaient du sucre, de la farine, des lentilles,

Le Hezbollah libanais est un « modèle »

Abdel Salam, vingt ans, n'est passé à la permanence du Hamas que « pour une visite ». Les islamistes du Hamas sont très présents dans les camps à Gaza, mais ne l'avouent pas volontiers, d'autant que Yasser Arafat est le héros du jour. « Les négociations avec les Israéliens consistent à parler et à signer des papiers, mais ici rien ne change, explique Abdel Salam. On nous dit qu'il n'y a pas d'accord, mais les négociateurs estiment qu'on a progressé : il n'y a que des contradictions. Le président Arafat est revenu de Camp David comme un guerrier, il a agi pour le bien du peuple, mais qui peut savoir ce qui se passe dans les coulisses ? s'interroge le jeune homme. La solution pour la Palestine, poursuit-il, elle ne passe que par la force. Les Israéliens semblent aujourd'hui les plus forts, mais Itzhak Rabin avait dit qu'il rêvait ne plus jamais entendre parler de Gaza, alors qu'on n'avait pour l'Intifada en 1987 que des cailloux. Un jour, nous aurons autre chose, des armes ou des styles, qui peut savoir ? Le Hezbollah au Liban a bien réussi à faire reculer Israël. » - (Corresp.)

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - Tissus - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

pas assez pour tout le monde, mais c'était déjà ça. Puis, bien plus tard, l'ONU a construit le marché, de petites boîtes en parpaing à Jabalia, et Abdel Fatah en a reçu une, qu'il a louée à un tailleur. Il s'est marié en 1952 avec une fille de son village et ils ont eu dix enfants. « Maintenant, ça va, sourit Abdel Fatah. Mais dès qu'il y a un incident et que les Israéliens bouclent la zone de Gaza, les gens n'achètent plus rien, et je ne peux plus vivre. »

Quand les Israéliens sont entrés dans le camp, ils ont fermé la moitié du marché, l'Autorité palestinienne l'a rouverte. Mais l'électricité est toujours coupée plusieurs heures par jour, ce n'est pas bien grave pour le tissu, ça l'est plus pour la machine à coudre. C'est surtout catastrophique pour les bouchers et les poissonniers qui tranchent le lard en chassant les mouches. Le marché de Jabalia est le cœur du camp, on se presse autour des compresses, pour avoir un peu de courant. Chacun vend ce qu'il a pu récupérer, de l'autre côté, en Israël, ou dans les tas d'ordures ; des bouts de ferrailles, des ampoules, de vieux jouets, des sandales, dans la chaleur et la poussière, là où la misère n'a pas grand-chose de pittoresque.

UNE BALLE DANS LE DOS

Abdel Fatah porte la petite calotte blanche des anciens et surveille l'un de ses fils, qui donne un coup de main au magasin. Le petit a pris une balle dans le dos, pendant l'Intifada, et pendant des mois les soldats ont fait sortir toute la famille de la maison, pour la fouiller de fond en comble.

Un jour, il y a dix ans, le tailleur a eu l'autorisation de sortir de Gaza. Après des semaines pour obtenir le laissez-passer, il a pris le taxi collectif, avec sa femme et une partie de sa famille, jusqu'au point de passage d'Erez. Il a remonté sous un soleil de plomb le bon kilomètre de no man's land jusqu'en Israël, et gagné tant bien que mal Ashkelon. Il a retrouvé le vieil olivier de son enfance et sa terre, qui ronronnait de soleil. Une colonie juive s'était installée sur une partie de la propriété, des propriétaires privés israéliens sur l'autre. L'un d'eux est venu le voir, leur a demandé ce qu'ils faisaient là. Abdel Fatah a expliqué que ce n'était que pour ses souvenirs, l'homme lui a dit de déguerpir, ou il appelait l'armée.

Le vieil homme est reparti pour Gaza, avec son enfance en bandoulière. « Un accord de paix doit régler le problème de Jérusalem, la libération des prisonniers politiques, et le droit au retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres, dit-il. C'est le

devoir des gens qui n'ont pas leur dû, de se battre pour le récupérer. » Il a confiance en Yasser Arafat, comme tout le monde dans le camp pour le moment, moins dans les Américains « qui ont toujours plus d'amitié pour Israël ».

Quelques-uns ont jeté l'éponge. Les parents d'Ali aussi sont arrivés au camp en 1948, lui y est né, il y a trente et un ans. Il a aussi pensé qu'il fallait se battre, « comme tous les Palestiniens, je voulais voir mon pays libre et indépendant ». Il a été arrêté à la fin de l'année 1990 et a passé vingt-deux mois en prison. « Chaque jour dans la prison, c'est une vie », dit-il sombrement. Il a récupéré depuis un magasin de plomberie, estime qu'il a déjà donné, et veut désormais « s'occuper de sa maison ».

Elles poussent partout, les mai-

Yasser Arafat samedi à l'Élysée

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, devait être reçu, samedi 29 juillet, à sa demande, par le président Jacques Chirac, qui devrait avoir eu d'ici là des conversations téléphoniques avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président égyptien, Hosni Mubarak. Paris est la première étape d'une tournée de M. Arafat dans des capitales européennes en vue de les informer des discussions du sommet israélo-palestinien de Camp David. Il fera une tournée similaire dans les pays arabes.

Par ailleurs, le sous-secrétaire d'Etat américain pour le Proche-Orient, Edward Walker, se rendra la semaine prochaine dans plusieurs pays arabes, dans le cadre des efforts de relance du processus de paix. « Nous sommes prêts à jouer notre rôle », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, affirmant qu'il était « encourageant de constater que les deux parties étaient impatientes de se rassembler à la table de négociations ». Les négociateurs pourraient en effet reprendre leurs travaux dimanche.

sons, et la bande de Gaza est devenue une immense ville champignon. On est en ville lorsque la route est goudronnée, dans les camps c'est du sable et les chèvres broutent les tas d'ordure. Aïcha a construit sa maison il y a un an et demi, reste à faire l'enduit et la peinture. Elle avait huit ans en 1948, quand les soldats sont venus annoncer, une nuit, que les soldats juifs arrivaient, et qu'il fallait partir de Be'er Sheva, à l'est de Gaza. Ils sont partis avec un baluchon vers Jérusalem, ont été frappés et ont fui à nouveau, en Cisjordanie pour elle, en Jordanie ou en Egypte pour ses cousins. « Je me rappelle très bien, explique la vieille dame, un jour les soldats ont pris tous les garçons, les ont mis en rang et les ont fusillés. »

Il a fallu repartir, à Gaza, parce que cette terre ressemblait plus à la leur. Elle aussi a atterri sur la plage, sous une tente. Où elle a vécu six ans, avant que son père construise une cahute, dans le camp. « En 1954,

les Israéliens ont occupé le camp pendant quatre mois, les plus durs de ma vie. Ils ont pris un jour les hommes de seize à quarante ans et leur ont tiré dessus. Puis ils ont dit aux familles qu'on pouvait venir chercher les corps. On a été cherché quatre de mes cousins. »

LE DROIT DE QUITTER

Le mari d'Aïcha travaille dans un pressing. Un de ses fils dans l'administration palestinienne, un autre est chauffeur de taxi, le troisième, Hassan, 24 ans, est au chômage puisqu'il a une licence d'économie. Il n'a évidemment aucune chance de trouver un boulot à Gaza, et n'a pas le droit de quitter le territoire. Qu'est-ce qu'il va faire ? « Inch'Allah... » D'autant que la famille d'Aïcha n'est pas en odeur de sainteté. Tous ses fils ont participé à l'Intifa-

da, le chauffeur de taxi a fait trois ans de prison, le fonctionnaire de l'Autorité palestinienne en garde un os en platine dans l'avant-bras, et des traces de balles dans les jambes. « Un soir, raconte Aïcha, les soldats sont arrivés et m'ont dit que mes enfants jetaient des pierres. J'ai dit que ce n'était pas vrai, ils m'ont giflée. Ils ont vu mon fils qui était blessé, j'ai dit qu'il était tombé du toit, et ils m'ont giflé encore. Ils m'ont dit que si mon fils osait sortir de la maison, ils tueraient toute la famille. »

Aïcha assure que rien n'a changé pour les réfugiés depuis que les Palestiniens ont récupéré Gaza. « Il n'y a plus d'espoir. La seule solution, c'est la force, dit la vieille dame avec un doux sourire. Mes enfants ont souffert de l'Intifada, moi aussi, mais il nous faut recommencer. On attend beaucoup des Français, il faut nous aider. Vous, vous avez été occupés par les Allemands. Vous savez ce que c'est. »

Franck Johannès

Le Timor-Oriental entre dans une phase de transition politique

L'ONU associe les indépendantistes à la gestion de l'ex-territoire portugais

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Après l'organisation, en août 1999, d'un référendum sur l'indépendance et l'envoi sur place, en octobre, de casques bleus, l'intervention de l'ONU au Timor-Oriental entre dans une troisième phase avec la formation, le 12 juillet, d'un cabinet dont quatre des huit membres sont Timorais, et la préparation du congrès, prévu du 20 au 30 août, du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), présidé par Xanana Gusmao, le leader indépendantiste.

Ce dernier, présent en début de semaine à Bangkok à l'invitation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), se félicite de l'accélération de la « timorisation » de la gestion du territoire que représente la constitution d'un « gouvernement transitoire » avec l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies. « J'ai tenté de créer un esprit d'équipe qui nous conduise à assumer la responsabilité de nos échecs comme celles de nos succès », avait-il déjà déclaré lors d'une récente visite à Lisbonne.

« Ce système fonctionne mieux que le précédent ; les Timorais sont désormais impliqués dans les décisions », estime, de son côté, Sergio

Vieira de Mello, patron de l'ONU au Timor-Oriental et qui, à ce titre, préside le nouveau cabinet. Auparavant, les Timorais disposaient de huit sièges sur les quinze d'un Conseil consultatif national qui n'émettait que des avis, ce qui provoquait quelques frustrations rentrées. Egalement présent à Bangkok, M. de Mello entend, dans un deuxième temps, confier des responsabilités aux Timorais à la tête d'une administration qui réunira, au bout du compte, une dizaine de milliers de fonctionnaires, soit le tiers des effectifs que comptait encore, début 1999, l'administration indonésienne du territoire.

DES ÉLECTIONS ET UN BUDGET

La réunion du Conseil national de la résistance timoraise, l'organisme dont les thèses indépendantistes ont obtenu 80 % des suffrages lors du référendum du 30 août 1999, est encore plus important. Ce Conseil, qui regroupe de manière très lâche plusieurs mouvements d'horizons divers, doit se prononcer sur plusieurs projets cruciaux : Constitution, partis politiques et élections. Sa direction actuelle souhaite également adopter un calendrier en vue d'élections qui pourraient avoir lieu dans la seconde moitié de 2001,

et Xanana Gusmao veut inclure des jeunes - ceux-ci se sentant un peu tenus à l'écart de la politique - et des femmes.

En outre, le Timor-Oriental sous gestion onusienne vient d'adopter un premier budget annuel (juillet 2000 / juillet 2001) de 420 millions de francs (64 millions d'euros), un montant bien modeste pour une population de huit cent mille habitants. Ce budget est financé, à hauteur de 102 millions de francs, par des recettes locales, le reste étant couvert par les pays donateurs. Il n'inclut pas 3,5 milliards de francs d'engagements, en décembre 1999, des donateurs pour la reconstruction d'un territoire dévasté en septembre par des milices recrutées par l'armée indonésienne.

La reconstruction s'amorce, et les récoltes s'annoncent correctes. Les tensions sociales qui se sont manifestées au début de l'année se sont en partie résorbées. Le point le plus sombre demeure, toutefois, la situation au Timor-Occidental, moitié indonésienne de l'île, où se sont repliées des milices qui restent en otages quelque cent mille « réfugiés » avec la complicité d'autorités locales. C'est au cours d'un accrochage avec l'un de ces groupes de miliciens armés, infiltré au Timor-Oriental, que le pre-

Publication d'une nouvelle enquête sur la fortune de M. Berlusconi

L'hebdomadaire « L'Espresso » relance le débat

ROME

de notre correspondant

Silvio Berlusconi est l'homme le plus riche d'Italie. Il est aussi le chef de l'opposition, le propriétaire d'un empire de presse, de trois chaînes de télévision, et aspire à devenir le prochain président du conseil, ce qu'il fut pendant sept mois en 1994. Tout le désigne comme probable vainqueur des prochaines élections législatives, prévues au printemps 2001, mais qui pourraient être avancées à l'automne. C'est alors que resurgit de nouveau la question de savoir comment ce fils d'un modeste employé de banque a pu bâtir un tel empire et avec quel argent. L'interrogation n'est pas nouvelle. Elle est de nouveau posée par l'hebdomadaire L'Espresso, paru vendredi 28 juillet sous le titre accrocheur « Voilà comment Berlusconi a fait son argent ».

Pour étayer sa démonstration, ce magazine s'appuie sur un rapport de 120 pages de la Banque d'Italie, versé au dossier du procès de Marcello Dell'Utri, proche de Silvio Berlusconi et ancien président de Publitalia, société publicitaire du « Cavaliere ». Marcello Dell'Utri, bien que député européen, est actuellement poursuivi pour collaboration avec la Mafia. Dans ce rapport, les techniciens de la Banque d'Italie se sont penchés sur le mode de financement des opérations qui ont permis à Silvio Berlusconi d'acquies sa fortune. La plupart du temps, ils n'apportent pas de réponse et ne font que s'interroger sur les origines des fonds.

« Au moins 200 milliards de lires (200 millions d'euros) ont transité sur les comptes des 22 sociétés de la Holding Italiana (qui appartenait alors à Berlusconi) entre 1977 et 1985, selon des parcours tortueux. Tellement tortueux que les techniciens de la Banque d'Italie ne sont pas parvenus à déterminer la provenance de 114 milliards de lires », écrit L'Espresso. L'hebdomadaire énumère une série d'opérations et pose des questions qui, jusqu'à présent, sont restées sans réponse. Le tente de démontrer certaines procédures compliquées, au cours desquelles des sommes d'argent importantes circulent de société en société, avant d'aboutir au véritable destinataire, qui n'est pas toujours identifié. Des microfilms relatant le cheminement de certaines opérations auraient été brûlés.

Silvio Berlusconi a débuté dans l'immobilier. Ce sera sa rampe de lancement en cette période de miracle économique. Il deviendra rapidement un expert des montages financiers et de l'entrelacs de sociétés. Mais, pour construire sa réussite télévisuelle, il faut beaucoup d'argent.

cune révélation sur l'origine des fonds et ne fait que s'appuyer sur ce rapport pour une nouvelle fois s'interroger. Le mystère est loin d'être éclairci, mais cet article relance le débat. Et cela à un moment où resurgit le problème du conflit d'intérêts. Comment Silvio Berlusconi peut-il prétendre gouverner une nation si une solution n'est pas trouvée afin de dissocier les intérêts nationaux de ses intérêts privés ? Car, au bout du compte, l'homme le plus riche d'Italie disposerait non seulement du pouvoir exécutif, mais aussi du contrôle sur ses trois chaînes, ainsi que sur les trois chaînes publiques de la Rai. Sans parler de ses journaux et autres entreprises, regroupées dans la Fininvest, qui a annoncé son intention de porter plainte contre l'hebdomadaire.

Le débat a été relancé cette semaine par la majorité, qui souhaite faire adopter un texte de loi sur le conflit d'intérêts, approuvé par la Chambre des députés en avril 1998, mais bloqué depuis par le Sénat. Aujourd'hui, il est question de ressortir ce texte, en le modifiant pour l'adapter aux circonstances. Ce qui provoque les hauts cris de l'opposition. Cette mise en cause de Silvio Berlusconi survient une semaine après que ce dernier eut annoncé qu'il avait été victime d'un cancer de la prostate, en mai 1997, dont il était sorti vainqueur. « Il Cavaliere » a confessé qu'après cette épreuve il donnait « moins d'importance aux choses terrestres, à l'argent, à la propriété : j'ai trouvé de nouvelles énergies. La vie change ».

Michel Bôle-Richard

BRADERIE

mettez

Paris

ETE 2000

- 50 %

Jusqu'au 5 Août

12, Bd Malesherbes PARIS 8^{ème}

Tél. : 01 42 65 33 76

Jean-Claude Pomonti

L'Eglise orthodoxe de Russie s'apprête à canoniser le dernier des tsars

Nicolas II et la famille impériale font partie des centaines de « martyrs du communisme » que le patriarche de Moscou, Alexis II, a décidé de canoniser. Avec le soutien de l'Etat, l'Eglise orthodoxe, où nationalistes et conservateurs l'emportent sur les progressistes, retrouve toute sa place dans la société russe

Plusieurs centaines de « martyrs » du communisme, ceux de la période 1917-37, vont être canonisés par l'Eglise orthodoxe russe. Au risque de faire rebondir les querelles d'historiens, cette liste inclura le der-

nier tsar, Nicolas II, et la famille impériale, assassinée en juillet 1918 par les bolcheviks. La décision devrait être adoptée lors d'une réunion exceptionnelle de l'épiscopat russe, à Moscou, du 13 au 19 août. Cette canonisa-

tion ressemble à une concession de la hiérarchie orthodoxe aux milieux nationalistes et témoinne d'une puissance retrouvée de l'Eglise dans la société russe. Celle-ci est omniprésente dans les cérémonies offi-

cielles et à la télévision. « *Poutine a besoin d'Alexis et Alexis de Poutine* », entend-on fréquemment à Moscou. Très minoritaires, les prêtres réformateurs dénoncent une dérive archaïque, parfois antisémite et hostile

aux autres tendances de la chrétienté d'une orthodoxie qui s'appuie sur un clergé jeune et nationaliste. L'hypothèse d'un rapprochement avec les catholiques et d'une visite du pape à Moscou s'éloigne.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ils étaient dans la légende, ils entrent dans l'Histoire sainte. Le 19 août, en la fête de la Transfiguration, Nicolas II, dernier tsar de Russie, et la famille impériale assassinée à Ekaterinbourg (Oural) par les bolcheviks, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, seront élevés sur les autels. Le dernier des Romanov, sa femme Alexandra Fedorovna et leurs cinq enfants, Alexis, Olga, Tatiana, Maria et Anastasia, seront canonisés. Leur nom sera associé à celui des centaines de « martyrs » du communisme que l'Eglise orthodoxe de Russie a également décidé de canoniser lors d'une assemblée exceptionnelle de l'épiscopat, du 13 au 19 août. Ce n'est pas sa conduite des affaires de l'Etat qui vaut à Nicolas II cette canonisation, mais sa mort. « *Le dernier tsar a refusé l'exil. Il est resté jusqu'au bout fidèle à sa patrie. Sa correspondance prouve qu'il était prêt à mourir en chrétien* », assure au monastère Saint-Daniel, siège du patriarcat russe, le Père Hilarion Alfeyev. Le patriarche Alexis II, qui avait contesté l'authenticité de la dépouille des Romanov inhumée en 1998 à Saint-Pétersbourg et repoussé les rumeurs de canonisation, a cédé aux pressions populaires et nationalistes.

S'il fallait un signe de la fierté retrouvée de l'Eglise russe, il est là. L'enthousiasme religieux qui a suivi la chute de l'Union soviétique est retombé, mais 80 % des Russes se définissent comme orthodoxes. Les taux de pratique

restent modestes dans les 500 églises de Moscou, mais les baptêmes se comptent par millions depuis dix ans.

L'AUTORITÉ DU PATRIARCAT

Dix mille paroisses ont été rouvertes, des églises, des monastères par centaines restaurés ou reconstruits. L'orthodoxie russe est sortie miraculée de la période la plus ténébreuse de son histoire. Longtemps paralysé par les séquelles de l'anticléricisme d'Etat, par ses tensions internes entre réformateurs et conservateurs, par la montée des sectes, le patriarcat a recouvré son autorité.

Alexis II (Alexis Ridiger) bat nombre de responsables politiques dans les sondages de popularité. En juin, l'hébergement *Ogoniok* le dépeignait comme l'homme qui a permis à l'Eglise « *de sortir avec des pertes minimum des décombres de l'URSS* ». Il s'entend, ajoutait-il, « *avec les démocrates comme avec les nationalistes, les gros bonnets de la mafia comme les chefs de la police* ». Avant d'être élu patriarche en 1991, il dénonçait les « *amis d'Israël, Soljenitsyne ou un prêtre dissident comme Gleb Yakoumine* ». Prêtre estonien ordonné sous Staline, Alexis a survécu à Khrouchtchev, Brejnev, Andropov, Tchernenko, Gorbatchev, Eltsine. Juste après l'intronisation de Vladimir Poutine, en avril, il l'a béni dans une chapelle du Kremlin...

La hiérarchie orthodoxe se fait la gardienne des valeurs dans un

pays toujours au bord de la faillite morale. Si elle ne revendique pas de rôle dans l'appareil d'Etat, elle soutient que l'orthodoxie est le « *marqueur de l'identité russe* », la seule force organisée et stable capable de combler le vide idéologique créé par la chute du communisme. Proche du patriarcat, le Père Jean Ekonomtsev confie au

qui diffuse un film « *sacrilège* » (*La Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese), et s'invite sur la même chaîne un jour de fête religieuse. L'Eglise s'accommode d'un Etat qui veut restaurer la loi, mettre de l'ordre dans l'oligarchie, préserver l'unité nationale. Tout en appelant à plusieurs reprises à la fin des combats en Tchetchénie,

Le martyrologe des moines et princes assassinés

L'Eglise orthodoxe de Russie a payé un très lourd tribut aux soixante-dix années de communisme. Selon les historiens et théologiens les plus dignes de foi, 600 évêques, 40 000 prêtres, 120 000 moines et moniales auraient trouvé la mort en « *martyrs* » pour la défense de la foi chrétienne. A l'issue d'un examen de la période allant de 1917 à 1937, l'Eglise vient de décider de canoniser quelques centaines de ces martyrs. Le choix fait d'inclure dans cette liste Nicolas II et la famille impériale obéit à des raisons plus politiques, même si, dans la tradition russe, il est fréquent de canoniser rois et princes.

Les responsables orthodoxes conviennent que la définition du martyr est large en orthodoxie. Elle peut englober tous ceux qui ont « *souffert comme le Christ au moment de sa Passion* » et jouissent d'une vénération populaire. Ce qui, selon eux, conviendrait à Nicolas II et aux siens, assassinés en juillet 1918.

Monde : « *M. Poutine nous comprend mieux que M. Eltsine. Il comprend que l'Etat ne peut pas vivre sans une idée mobilisatrice et que la seule idéologie possible aujourd'hui est le christianisme orthodoxe.* »

Le clergé est omniprésent dans les cérémonies officielles et à la télévision. Le patriarche peut vitupérer contre la chaîne privée NTV,

le patriarche Alexis soutient l'effort de guerre. Le visiteur français qui s'en étonne s'entend répondre : « *Réglez le problème avec vos Corses et vos Basques avant de nous donner des leçons.* »

L'Eglise a restauré ses deux académies de formation du haut clergé (à Sergueï Possad, ex-Zagorsk, et Saint-Pétersbourg), une vingtaine de séminaires ou écoles

Trois prêtres face à l'« héritage mental du communisme »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Dans l'église des saints Côme et Damien, le Père Georges Tchistiakov célèbre un enterrement. Les fidèles dissimulent leur chagrin derrière des cierges et se prosternent devant un cercueil encore ouvert selon la tradition russe. Cette église du centre de Moscou est un rendez-vous d'intellectuels croyants. Les femmes peuvent y entrer en pantalons et les prières y sont récitées en russe, et non plus en slavon. La paroisse du Père Tchistiakov attire du monde par sa liturgie, sa catéchèse et son action sociale dans les hôpitaux et orphelinats de la ville.

Le Père Georges ne comprend guère ses confrères attachés à un ritualisme jugé désuet. « *Ils ne prêchent pas, sont passifs au plan social, ont peur des questions posées par la vie moderne. Ils se contentent de célébrer la liturgie et de gérer leur paroisse.* » Ce « *christianisme paroissial* » lui rappelle la France du XIX^e siècle, où le clergé grec d'aujourd'hui. C'est un « *christianisme de l'eau bénite, des reliques et des pèlerinages de dévotion* ». Il ne

comprend pas davantage les évêques grisés par les honneurs officiels : « *Leur place devrait être dans la rue auprès des pauvres et non sur les tribunes où on les flatte.* » Ni les jeunes prêtres intégristes qui tiennent le haut du pavé à Moscou : « *Pour eux, la culture moderne est suspecte et ils se complaisent dans la peur d'un complot occidental et catholique.* » Georges Tchistiakov regrette que l'Eglise ne sache pas retenir les intellectuels attirés au début des années 90, mais qui grossissent aujourd'hui les rangs « *des croyants sans Eglise* ».

INCIDENT MONTÉ DE TOUTES PIÈCES

Il les compare aux penseurs chrétiens du XIX^e siècle - Dostoïevski, Soloviev - qui ne fréquentaient pas de lieu de culte.

Dans sa datcha de la banlieue de Moscou, le Père Georges Kotchetkov promène sa main sur son large front. Lui a fait les frais de ses audaces réformatrices. En 1997, il a été suspendu de ses fonctions sacerdotales, à la suite de campagnes de presse et d'un incident monté de toutes pièces par un prêtre hos-

pitalisé ensuite pour schizophrénie. Son excommunication vient d'être levée, mais le patriarche de Moscou ne lui confie pas de nouvelle paroisse. Il craint même d'être prochainement condamné pour « *hérésie* ». On l'a accusé de « *protestantisme* », parce qu'il soutenait une conception des sacrements de type baptiste (le baptême à l'âge adulte) et qu'il faisait des sermons, des prières à haute voix et en langue russe, pour être compris du grand nombre. A l'entendre, l'Eglise russe souffrirait de « *complexe du néophyte* », qui s'attache « *aux formes et aux règles plus qu'au sens* ». Faut-il s'en étonner ? « *Nous sortons de soixante-dix ans de communisme, pendant lesquels l'Eglise a été humiliée, son clergé déporté, emprisonné, fusillé. Depuis, le niveau culturel et intellectuel de ce clergé est à la baisse. Celui de l'intolérance et de l'agressivité à la hausse. C'est l'héritage mental du communisme.* »

Pour le Père Georges Kotchetkov, qui poursuit ses conférences dans le pays, le courant fondamentaliste qui a pris le pouvoir à Moscou est en train de « *transformer*

théologiques. Elle ouvre des lieux de culte dans les casernes et les prisons, multiplie des actions d'assistance aux drogués, aux alcooliques, aux sans-logis. Elle espère étendre son influence dans la société, obtenir des cours de religion à l'école, continuer à bénéficier d'exemptions fiscales ou de dons qui lui viennent de banques, de grandes entreprises, d'anciens communistes, voire de mafieux qui, pour s'acheter une bonne conscience, sollicitent une bénédiction (d'un local, d'une Mercedes...) ou versent leur obole à la restauration d'une église.

« *Poutine a besoin d'Alexis et Alexis a besoin de Poutine* », dit-on à Moscou. L'Etat ne peut se passer de soutiens populaires canalisés par l'Eglise. Celle-ci, pour garantir sa position dominante, se prête parfois à des « *relations incestueuses* » avec l'Etat. « *En 1991, explique Mark Smirnov, sociologue, l'orthodoxie russe avait le choix entre la voie libérale et la voie archaïque, nationaliste. Aujourd'hui, le patriarcat a choisi son camp. Les libéraux ont perdu la partie. Le modèle nationaliste s'impose dans cette Eglise parce qu'il n'y en a plus d'autres.* »

Les personnalités réformatrices sont sanctionnées, comme le Père Georges Kotchetkov (lire ci-dessous), ou disqualifiées dans des journaux et radios chrétiennes, comme *Radio-Radonège*, qui relaient des thèses antisémites et anti-occidentales. Celles qui font

dire que les juifs sont coupables de l'assassinat des tsars, ou que les catholiques n'ont pas renoncé à « *convertir* » la Russie. Elles sont diffusées par des moines du monastère de la Trinité Saint-Serge, par des prêtres influents de Moscou comme Alexandre Chargounov, par tout un jeune clergé formé dans l'urgence d'une société brutalement sortie de l'athéisme, attirée par les positions extrêmes et les discours simplificateurs.

SOUTANE FRIPÉE, CHEVEUX LONGS

Le Saint-Synode a dû lui-même adresser une mise en garde aux « *jeunes prêtres néophytes qui se prennent pour des startets* ». Comme ces moines de la tradition russe, ils ont la soutane fripée et gardent les cheveux aussi longs que la barbe mal taillée. Ils jouent les directeurs de conscience auprès des jeunes, des couples, les font prier, jeûner, interviennent dans leur vie sexuelle. Leur « *dictature* » s'étend d'autant plus que « *la société russe n'est pas éduquée religieusement, n'a pas renoncé à ses pratiques superstitieuses, n'a pas de vraie connaissance de Dieu et de l'Eglise* », assure Constantin Polskov, prêtre enseignant de l'Institut Saint-Tikhon de Moscou. Avec ses trois mille étudiants, lui tente de combler le déficit de formation. L'éducation est le seul antidote possible contre les dérives qui menacent l'orthodoxie.

Henri Tincq

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

Par jugement contradictoire, rendu par le **TRIBUNAL CORRECTIONNEL 11^{ème} CHAMBRE**, le 22 février 2000. **Sauveur Franklin ZAKINE**, né le 02 septembre 1956 à PARIS 17^{ème} (75) a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis mise à l'épreuve durant 2 ans, 1 amende de 10.000 F. Ordonne la publication du présent jugement, par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens Le Monde et Le Figaro et également l'affichage par extraits pendant trois mois, à la Mairie du domicile du contribuable, le tout aux frais du condamné.

Infraction(s) : SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT sur le revenu dû au titre de l'année 1993 : OMISSION DE DECLARATION - FRAUDE FISCALE - au cours des années 1994 et 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I.

SOUSTRACTION FRAUDULEUSE A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT PARTIEL DE L'IMPOT sur le revenu dû au titre de l'année 1994 : DISSIMULATION DE SOMMES - au cours de l'année 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I. et réprimés par ART. 1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I.

OMISSION D'ECRIURE DANS UN LIVRE COMPTABLE - au cours des années 1994 et 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1743 AL.1 = C.G.I. ART.8, ART.9 C.COMMERCE et réprimés par ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I.

SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE LA TVA exigible au titre de la période du 1er janvier 1993 au 31 décembre 1994 : OMISSION DE DECLARATION - au cours des années 1994 et 1995 - à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I.

Pour extrait conforme, n'y ayant appel. Le Greffier en Chef.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les relations entre l'orthodoxie et la minorité catholique de Russie (300 000 fidèles) sont gelées, et aucun indice ne permet de croire à une prochaine rencontre - qui serait la première - entre Alexis II et Jean Paul II, encore moins à un voyage du pape dans ce pays. Lors de sa visite au Vatican le 5 juin, Vladimir Poutine n'a même pas renouvelé l'invitation formulée par Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev.

L'« uniatisme » en Ukraine, qui, pour son territoire ecclésiastique, dépend de l'Eglise orthodoxe de Russie, et le « *prosélytisme* » imputé aux catholiques restent les deux raisons du conflit entre Rome et Moscou.

L'« uniatisme », d'abord. « *On ne corrige pas une injustice historique par une autre injustice historique* », proteste le Père Hilarion Alfeyev, adjoint du métropolitte Kyrill, chargé des relations extérieures au patriarcat de Moscou. En Ukraine de l'Ouest (dans des territoires autrefois polonais), 1 300 églises orthodoxes sont « occupées » par les uniates grecs-catholiques (sous la juridiction de Rome, mais de rite oriental). « *Les trois diocèses orthodoxes de Lvov, Ivano-Frankisk et Ternopil sont quasiment en ruines*, explique le Père Alfeyev. *Il ne nous reste que quelques églises. Nos fidèles sont à la rue.* » Depuis la chute du communisme, la ques-

tion « uniate », qui a toujours empoisonné les relations confessionnelles (depuis l'« *union* » de Brest-Litovsk, en 1596, imposée aux orthodoxes par le royaume de Pologne-Lituanie et par Rome), a retrouvé une violence nouvelle. Persécutés sous Staline, soutenus par Jean Paul II, les uniates tentent de récupérer les biens dont ils ont été privés à l'époque soviétique, puis qui ont été affectés à l'Eglise nationale orthodoxe. C'est au prix d'affrontements physiques qu'ils tentent de recouvrer leurs droits, ce qui fait dire au Père Alfeyev : « *Le Vatican n'est sans doute pas responsable des agissements des uniates en Ukraine, mais il ne fait rien pour les calmer. En dix ans, nous avons beaucoup négocié, mais toutes les décisions prises ensemble sont restées sur le papier.* »

DEMANDES DE CONVERSION

L'autre accusation est celle du « *prosélytisme* ». En 1999, pour la première fois depuis 1917, l'Eglise catholique (une centaine de paroisses regroupées en quatre administrations apostoliques à Moscou, Saratov, Irkoutsk et Novosibirsk) a ordonné des prêtres. Majoritairement polonaise et lituanienne, elle enregistre des demandes de « *conversion* » venant d'orthodoxes de Russie, d'Ukraine, de Biélorussie.

Le patriarcat de Moscou ne distingue pas les catholiques des groupes protestants,

l'Eglise russe en secte ». Il s'explique : « *Dans la tradition orthodoxe, le prêtre, c'est l'ancien, l'homme sage. Aujourd'hui, on ordonne des prêtres de moins de trente ans, qui ne sont baptisés que depuis trois ou quatre ans. Ils n'ont pas un niveau d'études suffisant et sont d'autant plus sûrs d'eux qu'ils sont mal formés!* »

« UNE PEUR DU RÉEL »

« *Quand une tradition chrétienne reste ainsi figée, quand il n'y a pas de relations normales entre l'Eglise et la société, quand il y a une peur du réel se forme un bouillon de culture qui mène tout droit à l'intégrisme.* »

Le Père Vladimir Veguelianski, lui, n'est pas un jeune prêtre au sens strict. Ancien journaliste et écrivain, il n'a été ordonné qu'en 1995. Avec son épouse, Olessia Nicolaïeva (qui publie en France chez Gallimard), il reçoit dans sa datcha de Peredielkino, quartier réservé aux intellectuels. Il est curé de Sainte-Tatiana, l'église des étudiants proche de l'université, la première fermée par Lénine en 1918 et rouverte il y a cinq ans. Venue de la « *bohème artistique et litté-*

raire », le Père Vladimir se dit déçu par les expériences libérales et réformatrices, qui ont échoué dans son pays comme dans l'Eglise : « *Autant d'idées, autant de vérités. On a abouti à un relativisme généralisé, alors que le peuple rêvait d'absolu, d'immuable. Pas celui du communisme, mais de la Vérité.* » Par les livres, il a redécouvert le trésor historique, théologique et liturgique de l'orthodoxie, qu'il estime encore adapté aux besoins d'aujourd'hui : « *Je suis face à des étudiants qui ont tout essayé - les drogues, l'alcool... - et se retrouvent dans la cul-de-sac de leur vie. Ils disent vouloir trouver leur salut dans l'Eglise. Je ne leur propose pas des médicaments comme le psychiatre, mais des livres et des prières... Et ils font la queue à mon bureau.* »

H. T.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU
GREFFE DE LA COUR D'APPEL
DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 16 septembre 1999, devenu définitif, la 9^{ème} CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES A CONDAMNE : **KORAITEM Ghassan**, en sa qualité de Gérant de la SARL BYBLOS AGRICOLE - **PELLEGRIN épouse KORAITEM Danielle** en sa qualité de gérante de la SARL COUNTRY CLUB CAMBON ayant demeuré Saint-Marc Chemin du Bois des Linots à JOUY EN JOSAS et demeurant actuellement Palais du Gouverneur à MEDINE (ARABIE SAOUDITE) chacun à la peine de UN AN d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 75.000 Francs (soixante quinze mille francs). COMME COUPABLES DE : Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt - Omission de déclaration - fraude fiscale. Délit commis à Jouy en Josas courant 1992 et courant 1993. A ORDONNE LA PUBLICATION DE LADITE DECISION, PAR EXTRAITS, dans le Journal Officiel, Le Monde et le Figaro. A ORDONNE SON AFFICHAGE, pendant une durée de 3 mois à la mairie du domicile VU AU PARQUET GENERAL P/LE PROCUREUR GENERAL POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME, POUR LE GREFFIER EN CHEF.

H. T.

Libération de prisonniers politiques en Syrie

PARIS. Une trentaine de membres de la confrérie des Frères musulmans détenus en Syrie ont été libérés mercredi 26 juillet, a annoncé jeudi, dans une communication téléphonique, depuis Londres, à l'AFP à Paris, le chef de la confrérie Ali Sadreddine El Bayayouni, sans autre précision. Auparavant, le porte-parole en France des Comités de défense des libertés, des droits démocratiques et des droits de l'homme en Syrie (CDF), Ghayath Naisse, avait affirmé que plusieurs dizaines de prisonniers politiques et d'opinion avaient bénéficié d'une mesure de remise en liberté. « Il s'agit d'une mesure très positive que nous saluons », a-t-il dit, précisant qu'il ignorait le nombre exact des bénéficiaires, parmi les quelque 1 500 détenus politiques et d'opinion décomptés dans les geôles syriennes. Cette mesure est la première depuis l'élection, le 11 juillet, de Bachar el Assad comme président de la République. — (AFP)

Chine, Russie et Inde critiquent le projet de bouclier américain

BANGKOK. La Chine, la Russie et l'Inde ont mené une attaque en règle contre le projet américain de bouclier de défense antimissile lors de la réunion, jeudi 27 juillet à Bangkok, du Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. « La mentalité de guerre froide affecte toujours la façon dont certains pays perçoivent la politique mondiale et les relations internationales », a notamment déclaré Tang Jiaxuan, le chef de la diplomatie de Pékin, dans une référence limpide aux Etats-Unis. « Nous sommes contre la militarisation de l'espace et tout pas en avant qui provoquerait un effet en cascade dans la course aux armements », a dit, de son côté, un porte-parole indien. Le Forum régional de l'ASEAN a également accueilli jeudi la Corée du Nord, qui en est le vingt-troisième membre. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : le journaliste **Andreas Lorenz**, de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, retenu à Jolo durant quatre semaines et relâché, jeudi 27 juillet, est arrivé vendredi à Francfort par un vol régulier. Selon le magazine, le responsable du service international, Olaf Ihlau, a directement négocié la libération du reporter avec ses ravisseurs, qui appartiendraient à un groupe rebelle distinct d'Abu Sayyaf. Le journal s'est refusé à préciser les conditions de cette libération. — (AFP)

■ **FIDJI** : le premier ministre par intérim des îles Fidji, le banquier **Laisenia Qarase**, a été confirmé, vendredi 28 juillet, pour trois ans, dans ses fonctions par le président Josefa Iloilo. Un porte-parole a annoncé la composition d'un nouveau gouvernement de vingt membres d'où sont exclus les partisans de l'instigateur du coup d'Etat du 19 mai, l'homme d'affaires George Speight, arrêté le 26 juillet. — (AFP)

■ **JAPON** : un septième adepte de la secte **Aoum Shirikyô** a été condamné à mort, vendredi 28 juillet, par la justice japonaise. Kiyohide Hayakawa, 51 ans, avait été inculpé pour les meurtres d'un avocat hostile à la secte, de la femme de celui-ci et de leur bébé d'un an, en 1989. Il était aussi accusé d'avoir étranglé un adepte qui voulait quitter la secte et d'avoir mis au point un laboratoire de fabrication du gaz sarin qui a servi à l'attentat contre le métro de Tokyo en mars 1995. — (Reuters.)

■ **ÉTATS-UNIS** : **Dick Cheney**, qui vient d'être choisi par **George W. Bush** comme candidat à la vice-présidence, est déjà sur la sellette à cause de ses votes ultra-conservateurs alors qu'il représentait le Wyoming à la Chambre des représentants. Les démocrates ne cachent pas leur intention d'exploiter le fait que M. Cheney a voté contre une résolution appelant l'Afrique du Sud à libérer Nelson Mandela en 1986. — (New York Times.)

■ **PEINE DE MORT** : la présidence française de l'Union européenne a appelé les Etats-Unis à décider un moratoire sur les exécutions fédérales, dans une lettre adressée au président Bill Clinton et diffusée, jeudi 27 juillet, par l'ambassade de France à Washington. — (AFP)

■ **TUNISIE** : un nouveau code de procédure fiscale, destiné à lutter contre la fraude fiscale et à compenser le manque à gagner engendré par le démantèlement tarifaire en cours dans le pays, a été adopté par le Parlement, mercredi 26 juillet. Ce texte était, depuis deux ans et demi, l'objet d'un différend entre le gouvernement et le patronat qui le jugeait trop « répressif ». Il entrera en vigueur en 2002. — (AFP)

■ **SIERRA LEONE** : les Etats-Unis ont rendu public, jeudi 27 juillet, un projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la mise en place d'un tribunal spécial « mixte » international-Sierra Leone pour juger les criminels de guerre. L'ambassadeur américain, Richard Holbrooke, a déclaré que le projet avait été « approuvé dans son cadre général par tous les autres » membres du Conseil. Ce tribunal serait différent de ceux existant pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, qui sont dirigés uniquement par les Nations unies. — (AFP, Reuters.)

■ **IRAN** : le président iranien, **Mohamad Khatami**, a annoncé, mercredi 26 juillet, pour la première fois qu'il se présenterait à l'élection présidentielle de 2001. Son annonce dément les rumeurs selon lesquelles il ne sera plus candidat en raison de très fortes pressions des milieux les plus conservateurs du régime. — (AFP)

■ **SOUDAN/ÉTATS-UNIS** : le propriétaire d'une usine pharmaceutique soudanaise bombardée par les Etats-Unis en 1998 a annoncé, jeudi 27 juillet, qu'il avait porté plainte contre les autorités américaines, leur réclamant 50 millions de dollars de dommages et intérêts. Salah Idris a déclaré, dans un communiqué, que le bombardement du 20 août 1998 était fondé sur la supposition erronée que son usine était contrôlée par le gouvernement soudanais et utilisée pour fabriquer des armes chimiques. Le département d'Etat américain a réaffirmé que les Etats-Unis estiment avoir été dans leur droit. — (AFP)

■ **PÉROU** : quelque 40 000 personnes ont manifesté, jeudi 27 juillet, dans le centre de Lima pour protester contre l'investiture du président Alberto Fujimori à un troisième mandat. Dans un discours à la foule, qui scandait « A bas la dictature ! », l'opposant Alejandro Toledo a annoncé la formation d'un « cabinet fantôme ». — (Reuters.)

Le Monténégro ne participera pas aux élections fédérales yougoslaves

PODGORICA. Les autorités du Monténégro ont décidé de boycotter les élections législatives et présidentielle qui doivent avoir lieu en Yougoslavie le 24 septembre. Dans une interview au quotidien *Vijesti*, le premier ministre monténégrin, Filip Vujanovic, a déclaré, jeudi 27 juillet, que « le Monténégro n'a aucune raison de participer aux élections fédérales » qui, selon lui, ne feront « que contribuer au renforcement et au maintien au pouvoir de Slobodan Milosevic ». Une récente révision de la Constitution yougoslave permet à M. Milosevic de briguer un nouveau mandat à la présidence en se présentant au suffrage universel direct ; elle réduit fortement le poids du Monténégro dans la Fédération. En Serbie, Vuk Draskovic, chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO), principal parti de l'opposition, a fait savoir, jeudi, que son parti boycotterait, lui aussi, ces élections « pour ne pas légitimer la violence juridique commise sur la Constitution et sur le Monténégro ». Les autres représentants de l'opposition serbe sont en revanche encore divisés sur la participation ou non à ces scrutins. — (AFP)

Les Ivoiriens, choqués par les propos de M. Josselin, s'insurgent contre l'« ingérence de la France »

La junte militaire empêche Alassane Ouattara de quitter Abidjan pour se rendre à Paris

Les propos tenus, mardi 25 juillet, par Charles Josselin, ministre délégué à la coopération, ont déclenché un tollé en Côte d'Ivoire. Des mani-

festations sont organisées devant l'ambassade de France à Abidjan. Jeudi soir, Alassane Ouattara, président du Rassemblement des républi-

cains et candidat déclaré à l'élection présidentielle, prévue le 17 septembre, a été empêché de quitter le pays.

ABIDJAN

de notre correspondant

« La Côte d'Ivoire aux Ivoiriens ! », « Français diviseurs ! », « La France, on n'en veut pas ! », « Josselin démission ». Poings levés, scandant des slogans anti-français, quelque deux cents Ivoiriens ont manifesté, jeudi 27 juillet, devant l'ambassade de France pour protester contre les déclarations du ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, sur la situation en Côte d'Ivoire. Le soir, pendant plus de vingt minutes, au journal télévisé de 20 heures, ont défilé partis politiques, associations, syndicats, pour dénoncer l'« ingérence de la France ». D'autres manifestations étaient prévues, vendredi, devant la chancellerie, en l'appel de la puissante et turbulente Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci).

Mardi, alors que la Côte d'Ivoire venait de se doter d'une nouvelle Constitution, adoptée par référendum avec 86 % de « oui », Charles Josselin a tenu à Paris une conférence de presse. Deux points de son intervention ont exaspéré

les Ivoiriens. Le premier concerne la candidature de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara. Celui-ci pourrait en effet être empêché de se présenter à la présidentielle, prévue le 17 septembre, par deux dispositions de la nouvelle Constitution stipulant que le candidat doit être « ivoirien de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens », et qu'il « ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité ». Les origines ivoiriennes de M. Ouattara sont mises en cause par ses adversaires politiques, qui avancent aussi qu'il a occupé jadis un poste de vice-gouverneur de la banque centrale ouest-africaine en tant que Burkinabé.

A ce sujet, Charles Josselin avait appelé les Ivoiriens à éviter « les exclusions artificielles » de candidats à la présidence. Il a ajouté que si la décision revenait à la cour suprême ivoirienne, qui examinera les dossiers de candidature, il souhaitait que « les décisions prises ne donnent pas aux Ivoiriens l'impression qu'on les empêche d'exprimer leur libre choix ».

L'autre point concerne la candidature éventuelle du chef de la

junte au pouvoir depuis le 24 décembre 1999, le général Robert Gueï, qui maintient le suspense sur ses intentions. « La démocratie et l'uniforme se conjuguent mal », a estimé le ministre français, précisant que, selon lui, « les bonnes candidatures sont celles qui seront portées par les partis politiques ». Cette appréciation sur les « bonnes » candidatures et le soutien en filigrane apporté à M. Ouattara ont déclenché un tollé à Abidjan.

« DES INJURES GRAVES »

« M. Josselin considère la Côte d'Ivoire comme sa colonie », a répliqué le ministre de la communication et membre de la junte, le capitaine de corvette Henri Sama. Pour lui, « la France ne peut pas tolérer qu'un de ses représentants puisse tenir de tels propos, qui sont des injures graves au peuple de Côte d'Ivoire ». « 90 % des pays africains sont dirigés par des hommes en uniforme avec qui M. Josselin s'assoit, avec qui il discute », a ajouté le ministre. « La Côte d'Ivoire est libre de choisir le président qui peut la diriger (...) ».

Nous n'avons pas de leçon à recevoir de qui que ce soit », a-t-il conclu.

Les partis politiques, à l'exclusion de celui de M. Ouattara, ont tenu peu ou prou le même discours. Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), au pouvoir jusqu'à la chute du président Bédié en décembre 1999, s'est dit « outré et scandalisé » par les propos de M. Josselin et a appelé la France à « plus de respect », en rappelant au passage que les grandes sociétés françaises étaient « souvent perçues comme des monopoles ». Le Front populaire ivoirien (FPI, socialiste) a estimé que les propos du ministre de la coopération « pourraient susciter un sentiment antifrançais ».

L'ambassade de France à Abidjan a cherché, jeudi, à dédouaner M. Josselin et le gouvernement français en expliquant aux manifestants que la presse, et en particulier Radio France Internationale, avait « tronqué les propos du ministre ».

Fabienne Pompey



RÉSULTATS SEMESTRIELS

1^{ère} marque automobile en Europe avec **11,1%** du marché

Chiffre d'affaires **136,3 Mds FF** (20,8 Mds €) : **+ 8,7 %**⁽¹⁾

Marge opérationnelle **7,5 Mds FF** (1,1 Mds €) soit **5,5 %** du chiffre d'affaires

Résultat net **1,5 Mds FF** (0,2 Mds €)

La marge opérationnelle s'est maintenue à un niveau élevé [5,5 % du chiffre d'affaires] grâce à la poursuite du programme de réduction des coûts dans un contexte de forte hausse des frais de recherche et de développement liée au lancement de nouveaux modèles importants à partir de 2001, aux nouvelles motorisations et à l'internationalisation.

Les nombreux accords survenus au premier semestre 2000 reflètent la dynamique de croissance de Renault et la poursuite de son internationalisation : accord signé avec Volvo pour créer le second acteur mondial du poids lourd ; achat des actifs industriels de Samsung Motors qui offre à l'Alliance Renault / Nissan une opportunité supplémentaire de développement en Asie ; rachat de l'écurie Benetton afin de préparer son retour dans le Championnat du Monde de Formule 1 à partir de 2002.

Dans le cadre de l'Alliance avec Nissan, des projets concrets ont été annoncés et mis en œuvre notamment dans le domaine du développement international et de la distribution en Europe.

Les ventes automobiles mondiales de Renault ont continué de croître pour atteindre un nouveau record historique (1,2 million de véhicules vendus dans le monde au 1^{er} semestre). Cette progression

tient principalement à l'excellente tenue du marché français, au succès européen croissant de Mégane, en particulier de Scénic, et à l'internationalisation du groupe, avec de très bonnes performances réalisées en Europe centrale, en Turquie et au Brésil.

Sur le marché des véhicules industriels, Renault V.I./Mack maintient sa position en Europe et augmente sa pénétration aux Etats-Unis dans un contexte de retournement de marché après une année 1999 exceptionnelle. L'encours productif moyen de la Branche financière progresse de 10,9% au 1^{er} semestre, et de 32,2% en tenant compte de l'encours des filiales financières européennes de Nissan.

Au 1^{er} semestre 2000, la marge opérationnelle du groupe atteint 7 516 millions de francs (1 146 millions €), soit 5,5% du chiffre d'affaires. Le résultat net de Renault s'établit à 1 529 millions de francs (233 millions €), après la prise en compte de la part de Renault dans les résultats de Nissan Motor (impact négatif de 2 607 millions de francs, 397 millions €). Nissan a confirmé son retour au profit pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 2001.

Renault poursuivra sa politique de réduction des coûts en 2001, avec un nouveau plan dont l'objectif est de réaliser 3 Mds € d'économies (20 Mds FF) entre 2001 et 2003.

Dans un contexte de développement soutenu à l'international, Renault devrait dégager en 2000, comme annoncé au début de l'année, une marge opérationnelle de l'ordre de 5% de son chiffre d'affaires.

Contribution au chiffre d'affaires du Groupe par Branche au 1^{er} semestre 2000

| En millions | FF | € | Variation 1 ^{er} sem.2000/1 ^{er} sem.1999 ⁽¹⁾ |
|-----------------------|----------------|---------------|--|
| Automobile | 107 576 | 16 400 | + 8,6 % |
| Véhicules industriels | 23 351 | 3 559 | + 9,8 % |
| Branche financière | 5 331 | 813 | + 7,3 % |
| TOTAL | 136 258 | 20 772 | + 8,7 % |

(1) A structure et méthodes identiques à celles de l'année 2000



RENAULT

GOUVERNEMENT Alors que l'Assemblée de Corse devait voter, vendredi 28 juillet, sur les propositions issues des discussions de Matignon sur l'avenir institutionnel et

économique de l'île, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a fait savoir qu'il ne présentera pas lui-même le projet de loi prévu pour la fin de l'année. Il s'est refusé à pré-

ser s'il souhaite changer de portefeuille ou quitter le gouvernement. ● L'ÉCONOMIE insulaire connaît une embellie, le tourisme, le bâtiment, les créations d'entreprises et la situation

de l'emploi témoignant d'un redressement de la conjoncture. Les transferts de l'Etat contribuent plus qu'aillieurs en métropole au revenu des habitants. ● LES INFRASTRUCTURES

routières, portuaires et ferroviaires, pour lesquelles les propositions prévoient une « programmation d'investissements publics », ont accumulé des retards pénalisants.

Jean-Pierre Chevènement confirme son désaccord au sujet de la Corse

Alors que l'Assemblée territoriale devait voter, vendredi, sur les propositions de Lionel Jospin, le ministre de l'intérieur a fait savoir qu'il ne présentera pas lui-même le projet de loi prévu pour la fin de l'année. Il envisage de s'entretenir avec le premier ministre

IL NE PARLE PAS, mais fait dire, avec suffisamment d'ambiguïté et de prudence pour qu'on ne puisse rien conclure de définitif et assez de clarté et de précision pour que l'on imagine tout. Jean-Pierre Chevènement a mandaté, jeudi 27 juillet, le président délégué de son Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, pour faire savoir qu'il « ne présentera pas le projet de statut pour la Corse » dont le premier ministre a annoncé le dépôt d'ici à la fin de l'année et la discussion en 2001. « Il me semble impossible que Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, puisse présenter un projet de loi qui ouvre la voie à une réforme constitutionnelle pour permettre un transfert du pouvoir législatif », a indiqué M. Sarre, en précisant que M. Chevènement « devrait parler de tout cela » avec Lionel Jospin.

Vendredi matin, à Marseille pour un conseil européen informel sur l'immigration et la justice, M. Chevènement se refusait à tout autre commentaire. Tout juste indiquait-il que la réunion de l'Assemblée de Corse n'avait, à ses yeux, « pas grande importance », car « c'est une assemblée manipulée ; on l'a déjà vu, elle se retourne ». On laissait entendre, dans son entourage, que le ministre pourrait s'exprimer au début de la semaine du 31 juillet, après s'être entretenu avec M. Jospin. A Matignon, un conseiller se bornait à déclarer : « Nous ne tirons pas de conclusions », en confirmant seulement que M. Chevènement ne tarderait pas à expliciter lui-même sa position.

Pendant ce temps, *Corse-Matin* titrait en « une » : « Vote historique ». A 11 heures, après des réu-

nions des neuf groupes convoquées pour « caler » les abstentions et quelques ultimes ajustements moraux, le discours de José Rossi, président de l'Assemblée de Corse, se voulait lui aussi un peu solennel.

« UN ACTE HISTORIQUE »

« En votant cette réforme, vous accomplirez un acte historique en donnant une chance majeure au processus de paix que nous avons engagé ensemble », a lancé le député (DL) de Corse-du-Sud. « Une paix que les gouvernements successifs n'ont pas été capables de garantir à leurs concitoyens », a continué M. Rossi, se félicitant d'un événement unique « en un quart de siècle ». « Le sursaut et le rassemblement qui seront les nôtres aujourd'hui ne pourront pas rester sans conséquences au niveau des

représentants de la nation et au sommet de l'Etat. »

L'issue du vote ne faisait guère de doute. Le texte proposé une semaine plus tôt par Matignon devait être adopté sans surprise en fin de journée. Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, pose avec sa fille dans *Paris-Match* (daté 3 août). *Le Journal de la Corse* (daté 28 juillet-3 août), dresse un « festival des perdants : palme d'or au duo Chevènement-Glavany, prix spéciaux du jury [qui] vont de droit à Emile Zuccarelli, au Parti communiste et à Jean Motroni [PS] », ainsi qu'aux « parlementaires républicains : les députés Roger Franzoni (PRG) et Roland Francisci (RPR), les sénateurs Paul Natali et Louis-Ferdinand de Rocca-Serra (divers droite) ».

Jeudi, le maire de Bastia, M. Zuccarelli, hésitait encore entre

le vote contre le texte ou l'abstention. « J'ai pris le temps de réfléchir, je m'abstiendrai », expliquait-il finalement, vendredi, dans un communiqué. Au sein du groupe communiste, les trois conseillers territoriaux ne devaient pas voter de la même manière, certains penchant pour l'abstention.

« MODERNITÉ ET BON SENS »

« Il est temps que nous arrêtons les vaines chicanes », demandait, pacificateur, le conseiller exécutif Jean-Claude Guazzelli (RPR), proche du président de l'exécutif Jean Baggioni (RPR), même si, dans le groupe du Rassemblement, quelques voix devaient faire défaut. M. Baggioni souhaitait pourtant que l'on ne parle ni de vaincus ni de vainqueurs, et M. Rossi expliquait dans *Sud-Ouest*, vendredi, que, puisque

« Emile Zuccarelli ne vote pas contre ce texte, les plus inquiets pourront être rassurés dans la mesure où le maire de Bastia se veut un défenseur intransigent de la République ». « Les PV des réunions du lundi à Matignon, comme celui de cette journée, seront là pour rappeler ce que les gens ont dit — ou ce qu'ils n'ont pas dit », expliquait, solennel, Pierre Chaubon (Corse social-démocrate) pour tenter de fixer lui aussi un rendez-vous avec l'Histoire. « L'Histoire, l'Histoire, n'allons pas la mêler à tout ça !, tempérait le radical de gauche Paul Giacobbi. *La Corse, c'est 250 000 habitants, rien n'est historique. Nous allons tout simplement, enfin, dans le sens de la modernité et du bon sens.* »

Ariane Chemin (à Ajaccio) et Pascale Robert-Diard

Une région défavorisée qui profite aussi de la reprise

« LA STATISTIQUE est la forme la plus élaborée du mensonge. » Même si ce n'est pas un proverbe corse mais un bon mot de Disraeli, la formule a valeur de mise en garde : on ne saurait, sans risque, réduire la situation de l'île à ce qu'en révèlent les derniers indicateurs économiques et sociaux. Mais enfin, le constat ne fait tout de même guère de doute : la Corse, elle aussi, profite de la reprise.

Pour le mesurer, on ne dispose, dans l'immédiat, que d'indicateurs encore parcellaires, mais ils vont tous dans le même sens : l'activité connaît actuellement une phase d'embellie. Selon une enquête de l'antenne locale de la Banque de France, les trésoreries des ménages et des entreprises se sont améliorées : les dépôts dans les établissements de crédit ont fortement progressé en 1999, de 6 % pour les premiers et même de 9 % pour les seconds.

L'afflux de touristes est une des premières raisons de cette amélioration puisque plus de deux millions de personnes - un chiffre record - ont visité l'île en 1999. D'autres secteurs, toutefois, témoignent d'une meilleure activité. C'est le cas de la construction : le nombre des permis de construire délivrés dans l'île a progressé de 40 % depuis 1997, bien que le gouvernement ait durci les contrôles de légalité. Autre chiffre, même tendance au redémarrage : le nombre total des créations d'entreprise a progressé de 19 % en 1999.

FAIBLE PIB PAR HABITANT

Le marché du travail, lui-même, profite de ce changement de conjoncture, avec des créations d'emplois qui ont repris au rythme de près de 3 000 par an depuis 1997, et un chômage qui recule sensiblement. Avec 14 000 demandeurs d'emploi recensés fin 1999, la Corse a ainsi vu son taux de chômage baisser sensiblement, de 12,6 % fin 1998 à 11,9 % fin 1999, même s'il est encore sensiblement supérieur à la moyenne nationale de la même époque (10,6 %). En particulier, le nombre de chômeurs de longue durée a diminué de 14,9 % et celui des moins de 25 ans de 6,5 %.

De ces chiffres, on ne peut certes pas encore

déduire que la Corse a profité dans les mêmes proportions que les autres régions des dividendes de la croissance, puisqu'on ne dispose pas encore du chiffre global de la croissance dans l'île. Par surcroît, la Corse pâtit depuis toujours d'un produit intérieur brut par habitant parmi les plus faibles de France : il y est de 106 000 francs (évaluation 1996), juste au-dessus du taux du Limousin (105 000 francs), mais très loin derrière la moyenne métropolitaine (135 000 francs) et évidemment derrière le taux de l'Île-de-France (207 000 francs).

Il reste qu'au regard de ces chiffres la Corse n'apparaît pas parmi les laissés-pour-compte de la reprise, d'autant que les aides qui lui sont apportées continuent d'être sensiblement supérieures à celles dont profitent certaines régions économiquement défavorisées. Signé le 29 février, le contrat de plan Etat-région attribue ainsi à la Corse une enveloppe de 3,1 milliards de francs pour les années 2000-2006, financés à 52 % par l'Etat et à 48 % par la collectivité de Corse. Celui-ci représente un engagement de l'Etat de 6 371 francs par habitant, soit plus du triple de l'enveloppe moyenne (2 000 francs) et presque le double de la somme attribuée au Limousin, région du continent la mieux servie (3 286 francs).

En plus des aides européennes (*lire ci-dessous*) et de ces aides nationales, la Corse bénéficie d'un impressionnant dispositif de mesures fiscales dérogatoires, résultat de l'empilement des allègements spécifiques décidés au cours des deux derniers siècles - du fameux arrêté du conseiller d'Etat André-François Miot, pris le 21 prairial an IX, concernant la non-application en Corse des sanctions pour défaut de déclaration de succession, jusqu'aux dispositifs de la zone franche instaurés par Alain Juppé en décembre 1996 et qui sont en application jusqu'au 31 décembre 2001.

Quel est l'impact de toutes ces mesures ? Il est difficile de le savoir car la dernière évaluation de l'administration fiscale date de 1998 et elle n'englobe pas tous les éléments. On dispose, tout de même, de quelques ordres de grandeur : du régime dérogatoire prévu pour la

TVA (près de 600 millions de francs) jusqu'à celui portant sur la fiscalité sur le tabac (plus de 170 millions de francs) ou sur les produits pétroliers (plus de 100 millions), en passant par les mesures de la zone franche (près de 500 millions au titre de l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu ou la taxe professionnelle), le total du manque à gagner pour l'Etat approcherait 1,7 milliard de francs. Pour la Corse, dont le PIB avoisine 30 milliards de francs, la somme est donc loin d'être négligeable.

CORRECTIONS À LA HAUSSE

Selon les derniers indications disponibles, celles réalisées par l'Insee sur la base des comptes nationaux de 1996, il ressort que le revenu disponible brut des ménages est composé en Corse de salaires à hauteur de 30,2 % (contre 35,6 % dans le Limousin et 43,9 % pour la moyenne métropolitaine) et de prestations sociales à hauteur de 47,1 % (contre respectivement 44,2 % et 36,1 %). La situation démographique insulaire explique évidemment en partie ces disparités, puisque 23,5 % de la population a plus de 60 ans (contre 20,4 % pour la France entière), ce qui pèse sur le montant des pensions versées, mais l'aide n'en apparaît pas moins très sensible.

Autre indication fournie par la même étude (*Insee-première* n° 617, novembre 1998) : sur longue période, il apparaît que l'évolution du pouvoir d'achat des ménages corses a évolué entre +1,5 % et +1,7 % l'an, entre 1982 et 1996, contre un taux moyen de 1,1 % pour la France métropolitaine et de 1,2 % pour la province.

Bien que partielles, ces données incitent à penser que la Corse, avec un PIB par habitant très faible, souffre effectivement d'un retard économique sensible par rapport à de nombreuses autres régions. Mais les dispositifs de soutien ou de transfert sont si nombreux que la dimension économique du « problème corse » apparaît, à l'évidence, second.

Alexandre Garcia et Laurent Mauduit

Rattraper les retards en termes d'équipements et d'infrastructures

AJACCIO

de notre correspondant

Les propositions élaborées par le gouvernement et les élus corses sur l'avenir de l'île, soumises au vote de l'Assemblée de Corse, vendredi 28 juillet, comportent un important volet économique. Un dispositif d'incitation à l'investissement sur la base d'un véritable statut fiscal qui se substituera, à enveloppe constante, à une série de mesures souvent incohérentes et inefficaces prises par l'Etat depuis 1968. Les quelque 1,5 milliard de francs de concours, d'aides, de dégrèvements et de réfections pourront alors servir réellement à la « réalisation d'objectifs de nature économique et sociale ». Quant à la fiscalité sur la succession, elle mettra fin au vide juridique qu'en 1984 la Cour de cassation avait, en vain, invité le législateur à combler. En outre, le texte du gouvernement et des élus ouvre la voie à un effort substantiel en matière d'infrastructures, dans une île qui souffre de manière chronique d'un sous-équipement dans de nombreux domaines.

« La programmation d'investissements publics destinés à combler les retards d'équipement dont la Corse souffre encore dans plusieurs secteurs », prévoit le texte, sera déterminée par « un dispositif législatif » sur une durée de quinze ans. Le coût se situe dans une fourchette de 12 à 15 milliards de francs, dont 70 % à la charge de l'Etat et 30 % à la charge de la collectivité territoriale de Corse. Cette programmation viendra compléter les financements conjoints du contrat de plan Etat-région et du « document unique de programmation » (Docup) Union européenne-Etat-région 2001-2006 dans le domaine des infrastructures de transports.

Jusqu'en 1993, les crédits d'Etat alloués pour les 550 kilomètres de route nationale étaient si parcimonieux que ce réseau était pratiquement resté aussi archaïque qu'en 1960. La dévolution, par la loi Joxe, à la collectivité de Corse, qui autorise des financements européens, a permis à Jean Baggioni (RPR) de faire adopter par l'assemblée territoriale un vaste plan de mise à ni-

veau à partir de 1995. Compte tenu des travaux réalisés depuis sur les axes principaux, Ajaccio-Bastia, Ajaccio-Bonifacio, Bastia-Calvi et Corte-Aleria, 5 milliards de francs sont encore nécessaires pour le mener à bien. Mais il est d'autres routes classées départementales qui sont reconnues d'intérêt régional. Le coût de leur modernisation, pour une longueur de 714 kilomètres, est évalué à 461 millions de francs, dont 184 sont déjà inscrits au contrat de plan. Enfin, les roclades d' Ajaccio et de Bastia devront être financées à hauteur de 1,2 milliard de francs.

La remise en état du chemin de fer Ajaccio-Bastia-Calvi, soit 230 kilomètres, reviendrait, selon la SNCF, à 700 millions de francs, dont 150 sont acquis dans le cadre du contrat de plan et du Docup. Il reste 550 millions à dégager en vue de moderniser les matériels roulants et l'infrastructure afin d'abaisser à deux heures trente, entre Ajaccio et Bastia (150 kilomètres), et à deux heures quinze, entre Bastia et Calvi (120 kilomètres), des temps de parcours toujours supé-

rieurs à trois heures. Un tel financement permettrait également de rétablir jusqu'au Folelli une petite partie de la ligne de la côte orientale qui conduisait à Porto-Vecchio, supprimée en 1964 alors que les dégâts provoqués par la guerre y étaient si peu importants que les Ponts et Chaussées avaient utilisé son tracé pour y rétablir la circulation routière. L'Assemblée de Corse a d'ailleurs, en 1999, demandé la reconstruction de l'ensemble de la ligne et son prolongement, qui était prévu en 1911, jusqu'à Bonifacio. Mais l'étude financière est encore à faire.

Enfin, des travaux importants restent à prévoir dans les ports et les aéroports d' Ajaccio et de Bastia. S'agissant du port de Bastia, devenu un des premiers de France par l'ampleur de son trafic (1,8 million de passagers en 1999 et sans doute 2 millions cette année), il est d'ores et déjà jugé nécessaire d'en construire un nouveau, au sud de la ville.

Paul Silvani

De 1994 à 1999, les aides de l'Europe s'élèvent à 999 euros par habitant

LA CORSE n'a pas à se plaindre des soutiens qu'elle a reçus, depuis quelques années, de l'Union européenne. Le président de son conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR), n'en a pas moins demandé, le 26 juillet, à Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale, le maintien de dérogations fiscales et financières en vigueur actuellement dans l'île et concernant, entre autres, le tabac, les tarifs d'électricité, le transport des déchets ou la TVA. Le traité d'Amsterdam, entré en vigueur en 1999, prévoit de façon explicite une aide particulière en faveur des îles.

Jusqu'à l'accord de Berlin du 29 mars 1999, connu sous l'appellation d'« Agenda 2000 », l'île faisait partie, au titre de la politique régionale, de l'« objectif 1 », qui désigne les régions des Quinze les plus en retard de développement. Estimant que la Corse avait fait des progrès en matière d'équipement et de niveau de vie, les ministres et la Commission ont décidé, en 1999, qu'elle allait sortir de l'objectif 1 pour l'application des programmes d'aide 2000-2006, alors que la Sardaigne, la Crète ou la Sicile, par exemple, y demeurent.

A travers les cadres communautaires d'appui (CCA), qui regroupent les programmes financés par le Fonds de développement régional (Feder) ou le Fonds de garantie agricole (Feoga), la Corse s'est vu attribuer, de 1994 à 1999, 249 millions d'euros, soit 999 euros par habitant, alors que la Sardaigne, par exemple, sept fois plus peuplée, n'avait que 586 euros et la Crète (560 000 habitants) 557 euros. Pour que la rupture ne soit pas trop dommageable, la Corse continuera toutefois, dans les six ans qui viennent, à toucher des subventions communautaires importantes, puisqu'elles se monteront à environ 180 millions d'euros, mais de manière dégressive. M. Barnier a fait comprendre à ses interlocuteurs que ce montant et l'équilibre général des crédits ne pourront pas être modifiés.

Michel Biggi, directeur d'Eurisol, le système européen de liaison et d'échanges entre les îles européennes, rappelle que ces affectations budgétaires des CCA sont des droits de tirage théoriques. La Corse a correctement consommé les crédits qui lui étaient attribués et qui passent, en général, par les services de l'Etat, alors que les Crétois ont manifesté une efficacité remarquable et que les Sardes sont restés un peu à la traîne. En plus des crédits des CCA, l'Europe est intervenue, aussi, à travers certains programmes spécifiques, d'ordre technologique, universitaire, d'animation rurale, d'environnement, de valorisation de l'agriculture ou de formation professionnelle.

En regard de ces 249 millions

d'euros communautaires, la Corse a reçu, en outre, 308 millions d'euros de l'Etat et des collectivités territoriales et 121 millions de fonds privés, la règle étant que tout franc de crédit européen doit se traduire, au moins, par un franc d'argent national complémentaire. Comme les autres îles et régions maritimes, la Corse compte beaucoup, d'ici à 2006, sur les crédits européens qui seront versés au titre du programme dénommé « Interreg », qui vise à favoriser les projets de coopération entre plusieurs régions de pays différents. Le projet, très difficile à mettre en œuvre, de parc marin international dans les bouches de Bonifacio, par exemple, pourrait à ce titre bénéficier d'un appui des autorités de Bruxelles.

Premier rendez-vous à Bruxelles

La prise de contact des élus et du préfet de Corse avec Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale, mercredi 26 juillet à Bruxelles, s'est bien passée, mais il n'y avait rien à décider ni aucun différend à arbitrer (*Le Monde* du 27 juillet). M. Barnier a fait aimablement son travail face à Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de Corse, et Jean-Guy Talamoni (nationaliste), président de la commission des affaires européennes de l'Assemblée territoriale, en leur rappelant que la programmation des crédits européens aux régions insulaires est en cours, en concertation avec les autorités nationales, régionales et communautaires.

Les domaines où les élus souhaitent voir intervenir Bruxelles sont vastes, ce qui exigera donc que MM. Baggioni et Talamoni rencontrent d'autres commissaires. Des fonctionnaires de différentes directions générales assistaient, d'ailleurs, à l'entretien, et une amorce de calendrier a été approuvée.

Des actions communes sont étudiées avec la Sardaigne et la Toscane. La France devrait se voir attribuer, d'ici à 2006, des sommes importantes, et la Corse a, au titre de ce programme, comme les régions atlantiques ou celles de la frontière nord-est, beaucoup de scénarios en préparation. L'enveloppe Interreg du programme intégrant la Méditerranée occidentale et réservée à la France sera à peu près comparable à celle de l'Italie et du Portugal, mais sensiblement moindre que celle de la Grèce et plus de deux fois inférieure à celle de l'Espagne.

François Grosrichard

Le nombre de chômeurs a reculé de 25 900 au mois de juin et de 500 000 sur un an

Les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont baissé de 12,1 % par rapport à mai

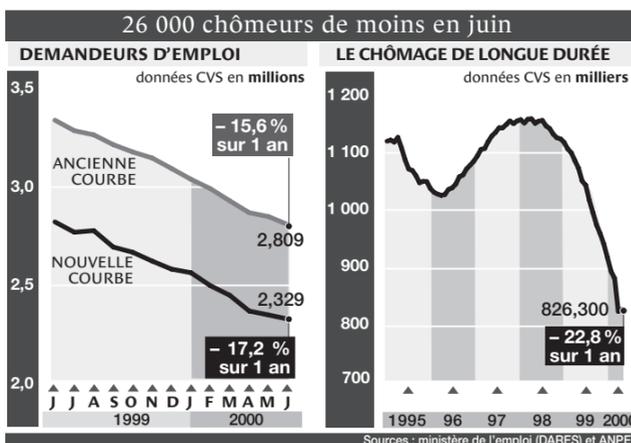
La tendance au recul du chômage se confirme. Selon les données rendues publiques, vendredi 28 juillet, par le ministère de l'emploi, le nombre

de demandeurs d'emploi a diminué de 25 900 en juin et de 500 000 sur un an. Quant au taux de chômage, il est désormais de 9,6 %. En juin,

ce sont les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui ont été les principaux bénéficiaires de cette amélioration.

C'EST DÉSORMAIS presque un acquis. Le nombre de chômeurs a encore diminué en juin, prolongeant une tendance à la décrue qui se confirme mois après mois. Après le fort recul de 76 900 relevé en avril, puis de 53 300 en mai, le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi passé de 2 355 000 en mai à 2 329 100 en juin, soit une diminution, moins forte que les mois précédents mais qui reste appréciable, de 25 900 (-1,1 %), selon les statistiques rendues publiques, vendredi 28 juillet, par le ministère de l'emploi. Depuis le début de l'année, ce nombre, qui sert de baromètre officiel du chômage et renseigne les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein, a baissé de 42 000 en moyenne mensuelle. Sur les six premiers mois de l'année, la diminution du nombre de chômeurs, toujours selon ce baromètre, est de 250 000.

Si l'on prend en compte le second indicateur traditionnel, celui qui intègre les chômeurs ayant eu une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois, le repli est plus accentué. Dans ce cas, le nombre de chômeurs diminue de 2 850 900 en mai à 2 809 600 en juin, soit une baisse de 1,4 %. Enfin, si l'on s'arrête sur le taux de chômage, calculé selon d'autres normes, celles du Bureau international du travail (BIT), là aussi, le reflux se creuse d'un mois sur l'autre. En juin, ce taux tombe à 9,6 %, en recul de



0,2 point par rapport à mai et de 1,7 point sur un an. Bref, la barre symbolique des 10 % semble s'éloigner durablement. C'est en avril que la France, pour la première fois depuis 1991, avait affiché un taux de chômage revenu à un chiffre. Depuis, les données de mai et de juin non seulement n'ont pas démenti, mais ont conforté cette tendance.

Ces chiffres viennent donc attester la bonne orientation du marché du travail. Sur un an, la baisse des demandeurs d'emploi est comprise entre 484 800 (de 2 813 900 à 2 329 100) et 519 500 (de 3 329 100 à 2 809 600), soit entre 17,2 % et 15,6 % selon que l'on prenne pour référence l'un ou l'autre baromètre. Autre satisfaction pour le gouvernement : toutes

les catégories de demandeurs d'emploi profitent de cette amélioration. En juin, les grands bénéficiaires ont été les jeunes de moins de 25 ans, dont le nombre a diminué de 2,2 %. Le nombre de chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an, baisse également, avec un repli de 1,6 %. Leur effectif s'élevait désormais à 826 300, en diminution de 244 000 sur un an, soit un recul de 22,8 %.

LES CHIFFRES EN CAMPAGNE

Par ailleurs, en juin, les nouvelles inscriptions à l'ANPE se sont élevées à 309 800, soit -12,1 % par rapport à mai. « Les premières entrées sur le marché du travail connaissent un très fort recul », explique le ministère de l'emploi.

Cette diminution très marquée reflète la grande sensibilité à la conjoncture d'un marché du travail aujourd'hui très fortement dérégulé. Parallèlement aux mesures structurelles mises en avant par le gouvernement - notamment les 35 heures - l'effet croissance joue évidemment, avec une activité qui reste bien orientée et sur un rythme annuel de progression de 3,5 %.

Ces bons chiffres donnent l'occasion à Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui a prévu de quitter le gouvernement à l'automne, de peaufiner son bilan. « La baisse enregistrée en juin permet de franchir la barre des 800 000 chômeurs en moins depuis juin 1997 », souligne-t-elle dans un communiqué, en rappelant que le taux de chômage, aujourd'hui ramené à 9,6 %, culminait à 12,6 % au moment de la nomination de Lionel Jospin à Matignon. La ministre, qui devait visiter vendredi une start-up parisienne ayant signé une convention avec l'ANPE pour son moteur de recherche d'emploi, en profite pour répondre au président de la République, qui s'était inquiété des risques d'aggravation de la fracture sociale. « Depuis plusieurs mois, déclare-t-elle, la réduction de l'exclusion s'accélère sous l'effet d'une politique active de l'emploi menée par le gouvernement depuis trois ans. » Les chiffres du chômage entrent désormais dans une phase intense de campagne.

Caroline Monnot

Le débat public commence à propos de la réforme de la loi Veil sur l'IVG

LES MESURES concernant l'avortement et la contraception annoncées, jeudi 27 juillet, par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité (*Le Monde* du 28 juillet), suscitent des réactions contrastées. Dans le camp favorable à la réforme des lois Veil et Neuwirth, le Mouvement français pour le planning familial se réjouit « de l'extension du délai légal de recours à l'IVG ». « Voilà un progrès significatif, qui va permettre aux femmes de mieux choisir leur maternité et à la France de se situer, sur le plan législatif, dans la moyenne européenne », indique le Planning familial. L'idée de laisser des mineures avorter sans autorisation parentale nous paraît juste : elle diminue les inégalités entre les femmes et lève une hypocrisie de taille, qui consistait à laisser les jeunes filles assumer

seules un enfant mais pas une IVG. » Christine Thomas, au nom de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), se réjouit de cette annonce, mais elle estime que « les femmes ne doivent pas avoir à se justifier ». « C'est pourquoi nous sommes favorables, dit-elle, à la suppression du caractère obligatoire de l'entretien préalable avant l'IVG et, dans le cas des mineures, à la suppression de l'autorisation parentale. » Odette Grzegorzulka, députée (PS) de l'Aisne, a fait part de ses sentiments de « soulagement, bonheur et fierté » et estime que le projet annoncé « va permettre au Parlement de voter, au cours de la prochaine session, une réforme qui constitue une avancée sociale majeure pour le droit des femmes ». Pour Roselyne Bachelot-Narquin

(RPR, Maine-et-Loire), « la mobilisation des femmes a eu raison des ambiguïtés du gouvernement sur les nécessaires évolutions à apporter à la loi Veil ».

Qualifiant le projet de loi de Mme Aubry de « blanc-seing donné à ceux qui voudraient supprimer un fœtus en raison de son sexe ou d'un "défaut" mineur », et dénonçant le court-circuitage du mouvement familial, Familles de France se demande si le gouvernement n'a pas choisi la « solution de facilité ». Ce mouvement estime qu'il aurait plutôt fallu prendre des mesures pour « s'attaquer aux dysfonctionnements » du service public qui expliquent que les délais sont parfois dépassés du fait des services hospitaliers ou de la justice. Président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), Hubert Brin

souhaite, lui, « un débat sur l'autorité parentale, la majorité sanitaire, la responsabilité des jeunes ».

L'Alliance pour la vie, que préside Christine Boutin, députée (app. UDF) des Yvelines, voit dans le projet Aubry « une fausse réponse à la détresse des femmes » et s'engagera, lors du débat parlementaire, « pour que soit promue en France une véritable politique d'accueil de la vie et que les femmes aient les moyens de mener leur grossesse à terme ». « En cédant au lobby féministe le plus irresponsable, Jospin commet la grande erreur de sa carrière », estime l'association anti-avortement Droit de naître, qui voit se profiler « une grande polémique au sein de la société française ».

Paul Benkimoun

Soupçons de falsification sur un marché signé à Fréjus par M. Léotard

DANS une « lettre d'observations définitive » rendue publique le 11 juillet, la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en cause le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) de Fréjus-Saint-Raphaël (Var), pour des faits commis à l'époque où François Léotard en était le président. La juridiction financière conteste la régularité d'un contrat d'assainissement établi en 1993 avec la Compagnie méditerranéenne d'exploitation des services plus graves. Entrée en vigueur le 31 mars 1993, la loi Sapin rend obligatoires les appels d'offres pour le renouvellement de ce type de conventions. Une seule dérogation est admise, dans le cas où « des études et des travaux préliminaires » relatives au contrat ont été effectués avant la promulgation de la loi. En apparence, la concession contestée, signée le 23 août 1993, entrait dans ce cadre : la CMSE a remis à la CRC deux courriers envoyés au Sivom - les 27 octobre et 21 décembre 1992 - évoquant des études préliminaires qui auraient été menées à cette époque. Le texte du contrat lui-même soulignait cette antériorité, et les deux études étaient jointes en annexe. Or l'examen des archives du Sivom par les enquêteurs de la CRC a permis d'établir que les fameux courriers « ont été en réalité reçus entre le 7 avril 1993 et le 19 avril 1993 ». « Les cachets d'enregistrement ont fait l'objet d'une surcharge par les dates

inscrites à la main », conclut le rapport - ce qui revient à dire que ces documents ont été antidatés. Les magistrats n'ont d'ailleurs trouvé aucune trace, dans les procès-verbaux du Sivom en 1992, de discussions sur la renégociation du contrat, si bien que « la chambre considère que le contrat d'exploitation signé par le président du Sivom le 23 août 1993 est intervenu en violation des dispositions de la loi Sapin du 29 janvier 1993 ».

« Les cachets d'enregistrement ont fait l'objet d'une surcharge par les dates inscrites à la main »

« Les cachets d'enregistrement ont fait l'objet d'une surcharge par les dates

inscrites à la main », conclut le rapport - ce qui revient à dire que ces documents ont été antidatés.

Les magistrats n'ont d'ailleurs trouvé aucune trace, dans les procès-verbaux du Sivom en 1992, de discussions sur la renégociation du contrat, si bien que « la chambre considère que le contrat d'exploitation signé par le président du Sivom le 23 août 1993 est intervenu en violation des dispositions de la loi Sapin du 29 janvier 1993 ».

« Les cachets d'enregistrement ont fait l'objet d'une surcharge par les dates inscrites à la main »

Le contrat litigieux porte le paraphe de l'ancien maire (UDF-PR) de Fréjus, François Léotard, qui venait d'être nommé ministre de la défense, et celui du PDG de la CMSE, Jean-Pierre Tardieu. Dans la réponse qu'il a adressée à la juridiction financière avant l'établissement de son rapport définitif, M. Léotard affirmait simplement qu'il « [découvrait] cette affaire ». En 1997, la CRC s'était déjà intéressée

à un accord passé, en 1994, entre la même CMSE et la mairie de Fréjus et qui portait sur la construction d'une station d'épuration - d'un coût de 3,3 millions de francs. La maîtrise d'ouvrage en avait été confiée à la filiale de la CGE sans que le conseil municipal « ait été ni averti ni saisi de cette question de fond primordiale, sur laquelle il lui appartenait de se prononcer », avaient relevé les magistrats. Saisi en 1997 de ce précédent dossier, le parquet de Draguignan l'avait classé sans suite. Il vient aujourd'hui de le rouvrir. En dépit de plusieurs sollicitations, M. Léotard - actuellement « en voyage », selon son entourage - n'a pas répondu aux questions du *Monde*.

A la lecture de la lettre d'observations, la communauté d'agglomération de Fréjus - Saint-Raphaël - qui a remplacé l'ancien Sivom - a demandé au tribunal administratif, le 11 juillet, l'annulation du contrat. Le Comité intercommunal de défense des usagers de l'eau, une association locale, assure y voir une manœuvre dilatoire. « Le tribunal administratif est surchargé : il met en moyenne cinq ans pour se prononcer : nous serons alors en 2005, au moment où le contrat litigieux arrive à expiration », estime Philippe Sert, son président. L'association exige le retour en régie directe, relayée en cela par plusieurs élus locaux.

Benoît Hopquin

Mouvement de protestation dans les prisons après l'agression d'un surveillant

Piquet maintenu à la maison d'arrêt de Saint-Etienne

UNE TRENTAINE de surveillants de la maison d'arrêt de La Taupalière, à Saint-Etienne, maintenaient, vendredi 28 juillet, le piquet de grève installé la veille dans l'après-midi pour protester contre l'agression dont avait été victime dans la matinée un de leurs collègues, Robert Vachet. A l'appel d'une intersyndicale CGT, FO, UFAP et CSL, les gardiens bloquaient le portail de la prison pour empêcher toutes les extractions judiciaires.

Gardien depuis plus de dix ans au service des parloirs de cette prison stéphanoise, M. Vachet se rendait à son travail, jeudi 27 juillet, lorsque sa voiture à été bloquée, vers 7 h 30, à une centaine de mètres de l'établissement, par un véhicule qui circulait devant lui à un rond-point. Selon plusieurs témoignages, un individu au visage dissimulé, armé d'un fusil de chasse, aurait ouvert la portière et tiré à deux reprises sur M. Vachet, le blessant à une main et à une jambe. Le véhicule volé utilisé par les agresseurs a été retrouvé brûlé, peu de temps après, dans l'agglomération stéphanoise. Le SRPJ de Lyon et son antenne stéphanoise ont été chargés de l'enquête. Le procureur de la République Paul Michel, qui s'est rendu sur place dans la journée de jeudi, a qualifié l'agression dont a été victime M. Vachet de « tentative d'assassinat ». Le surveillant a été hospitalisé dans un état préoccupant. Selon ses collègues, les médecins seraient parvenus à éviter une amputation. Cependant, une blessure au genou laisserait craindre une claudication définitive.

Pour les proches de M. Vachet, il ne fait guère de doute que l'attentat est lié aux activités professionnelles du gardien. « Les menaces

sont quotidiennes et les agressions sont fréquentes à l'intérieur comme à l'extérieur », explique un de ses collègues, David Metaud. Norbert Baccaud, également surveillant à La Taupalière, insiste, lui, sur les attributions de la victime, « chargé de la fouille à la sortie des parloirs, de bloquer l'entrée de produits illégaux. C'est probablement un règlement de comptes », ajoute-t-il.

L'ÉMOTION GAGNE LYON

Le directeur de la prison ne voit pas d'autre explication, d'autant que le gardien, âgé de cinquante et un ans, faisait bien son métier. « Pour un homme de son âge, son dossier est éloquent. » Un trop bon dossier selon ses collègues, convaincus qu'on a fait payer à M. Vachet « ses excellents résultats ». Surnommé « la truffe » par les gardiens de la prison, le surveillant n'avait pas son pareil pour mener des fouilles à corps et interceptait régulièrement de la drogue ou des téléphones portables.

L'émotion suscitée par cette agression a gagné un temps Lyon, jeudi après-midi : un piquet de grève devant la maison d'arrêt Saint-Joseph n'aura duré que deux heures trente. A Lyon comme à Saint-Etienne, les forces de l'ordre n'ont pas tenté de disperser les manifestants. Les détenus qui devaient réintégrer leurs établissements après avoir comparu au tribunal étaient orientés vers d'autres centres de détention. Vendredi matin, Philippe Monte, surveillant à Saint-Joseph et délégué UFAP, expliquait que le mouvement pourrait s'étendre dans les jours à venir, envisageant « une action régionale de blocage sur tous les établissements ».

R. Go

Un contrôle de police à Paris tourne à la bataille rangée

UN BANAL CONTRÔLE de police a mal tourné, mardi 25 juillet, boulevard de Strasbourg, à Paris. Un automobiliste d'origine africaine, mal garé, refuse d'obtempérer quand un agent de police lui demande de circuler et enclenche la marche avant quand le fonctionnaire note son numéro d'immatriculation. Sorti de son véhicule, le chauffeur aurait, selon la préfecture de police, porté des coups au policier qui se serait retrouvé à terre avec une légère perte de connaissance. Une bataille rangée s'engage entre des badauds et des policiers arrivés en renfort.

Selon une enseignante, témoin des faits, le conducteur du véhicule se trouvait « ligoté au sol et le visage ensanglanté ». « Cinq policiers étaient sur lui. J'ai tenté d'intervenir, ajoute-t-elle. J'ai reçu des coups. » Cinq policiers ont été blessés, dont deux ont subi une interruption de travail supérieure à dix jours, qualifiant l'infraction en délit. La préfecture de police a comptabilisé deux blessés côté badauds. Trois personnes, placées en garde à vue, ont passé la nuit de jeudi à vendredi au dépôt. Elles devaient répondre, vendredi, en comparution immédiate, de « coups et blessures volontaires, outrages et rébellion ». Une quatrième personne, interpellée jeudi et placée en garde à vue, a été remise en liberté.

Christian Pierret sera interrogé comme témoin assisté

LE CONSEIL DES MINISTRES a donné son accord, mercredi 26 juillet, pour que Christian Pierret soit entendu comme témoin assisté dans le cadre d'une affaire de détournements de fonds publics commis au profit de deux sapeurs-pompiers de Saint-Dié-des-Vosges (*Le Monde* du 22 juillet). Le secrétaire d'Etat à l'industrie et maire adjoint de la commune, qui est nommé visé par un réquisitoire du parquet invoquant la qualification de « faux en écriture » dans ce dossier, peut désormais être interrogé par le juge d'instruction Franck Walgenitz. La date de l'audition n'est pas connue.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : deux hommes ont dérobé, jeudi 27 juillet, 15 kilogrammes de dynamite sans détonateur et plusieurs mètres de cordon de mise à feu dans une carrière située près d'Arthez-d'Asson (Pyrénées-Atlantiques). Ils avaient menacé le contremaitre à l'aide d'une arme. Malgré la mise en place du plan « Epervier », le commando, qui circulait à bord d'une voiture immatriculée en Espagne, n'a pas pu être intercepté. L'affaire a été confiée à la Direction nationale antiterroriste. - (Corresp.)

■ **JUSTICE** : le tribunal correctionnel de Grenoble a ordonné, jeudi 27 juillet, un supplément d'information dans une affaire de négationnisme mettant en cause Georges Theil, un conseiller régional (FN) de Rhône-Alpes. M. Theil avait comparu, le 6 juillet, devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour « contestation de l'existence de crime contre l'humanité » (*Le Monde* du 8 juillet). Dans un e-mail diffusé sur Internet en janvier, l'élu qualifiait les chambres à gaz de « rumeur » et de « fantasme ».

■ **OTAGES** : Jacques Chirac doit recevoir, dimanche 30 juillet, les familles des six Français retenus en otage dans l'île philippine de Jolo. A l'occasion d'un déplacement en Savoie, le 4 mai, le président de la République avait déjà rencontré les parents de Stéphane Loisy, capturé en compagnie de son amie Sonia Wendling, dont M. Chirac a ensuite rencontré le père à Strasbourg, le 4 juillet.

Une panne du train d'atterrissage pourrait avoir causé le crash du Concorde

Les boîtes noires de l'appareil révèlent la défaillance des deux moteurs gauches. Des fragments de pneus ont été retrouvés sur la piste.

L'hypothèse selon laquelle des débris auraient pénétré dans les réacteurs domine

Le Bureau enquêtes/accidents a rendu publics, jeudi soir 27 juillet, ses premières conclusions après l'examen des données enregistrées par les boîtes noires. Il en ressort que les deux moteurs gauches – et non le

seul réacteur numéro 2 – ont été affectés par une anomalie au moment du décollage, ce qui a causé la chute de l'avion. Des fragments de pneus ont été retrouvés sur la piste de Roissy par les enquêteurs. L'équi-

page avait signalé à la tour de contrôle que le train d'atterrissage était bloqué. Ces constatations suscitent l'hypothèse, avancée par Franck Debouck, ancien directeur de l'exploitation du Concorde, selon laquelle des

corps étrangers, probablement des débris de pneus, auraient été « ingérés » par les deux moteurs gauches. Une cérémonie à la mémoire des 113 victimes a été célébrée, jeudi, à l'église de la Madeleine, à Paris, en pré-

sence de plusieurs ministres français et allemands. Elle a réuni des personnels d'Air France et des proches des disparus. Vendredi 28 juillet, un office eucuménique devait être célébré au siège de la compagnie, à Roissy.

L'ENQUÊTE sur l'accident du Concorde, qui a fait 113 morts le 25 juillet, a déjà sensiblement progressé. Les experts du Bureau enquêtes/accidents (BEA) ont confirmé, jeudi 27 juillet, que l'appareil avait été victime d'une panne d'un des moteurs gauches au moment du décollage, mais dont l'origine demeure inexplicable. La découverte de débris de pneus sur la piste de décollage ainsi que la certitude que le train d'atterrissage de l'avion a subi un dysfonctionnement suscitent l'émergence d'une nouvelle hypothèse : des éclats de pneus ou des fragments métalliques pourraient avoir pénétré dans les deux réacteurs gauches.

● Les certitudes
Chargé de l'enquête technique, le BEA a rendu publics ses premières conclusions. Un rapport préliminaire détaillé sera publié à la fin du mois d'août. Trois éléments ressortent de ses premières investigations :

– Pendant le décollage, alors que l'avion a dépassé la vitesse V1 au-delà de laquelle il ne peut plus s'arrêter, la tour de contrôle « signale à l'équipage des flammes à l'arrière de l'appareil ». L'enregistrement phonique de la boîte noire numéro 1 témoigne alors que l'équipage annonce « une panne du moteur numéro 2 et, un peu plus tard, que le train [d'atterrissage] ne rentre pas ».

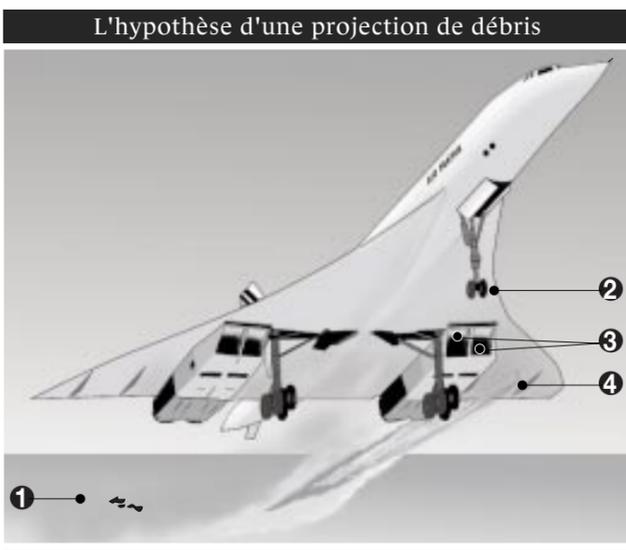
– La seconde boîte noire, qui collecte les données techniques, indique, au moment de la rotation (lorsque le pilote actionne le manche afin que l'appareil décolle), « une décroissance des paramètres du moteur numéro 2 jusqu'à son arrêt et une

baisse temporaire des paramètres du moteur numéro 1 ». L'enregistrement indique aussi que « la vitesse ne varie pratiquement pas et que l'altitude ne varie que très peu ». Entre le décollage et le crash, un peu moins d'une minute s'écoule. « Les paramètres du moteur numéro 1 décroissent à nouveau, l'avion s'incline fortement à gauche et s'écrase. » Ce sont donc bien les deux moteurs gauches qui semblent avoir connu des anomalies.

– Concernant les recherches sur le site de l'accident, le BEA précise que « l'épave est répartie sur une surface réduite » et que « des débris ont été récupérés tout au long de la trajectoire de l'appareil ». Le bureau relève surtout que « des débris de pneu » ont été retrouvés sur la piste de décollage.

● Les hypothèses

Ces constatations permettent d'envisager diverses explications plausibles de l'accident. La mise en cause du second moteur de l'aile gauche revient prioritairement. La chute brutale du Concorde pourrait avoir été provoquée par la baisse de régime du moteur numéro 1 après l'arrêt complet du moteur numéro 2. Les deux réacteurs de l'aile gauche auraient donc bien été affectés par un dysfonctionnement. Ce constat semble écarter l'hypothèse de l'embranchement du seul moteur numéro 2 comme cause principale de la catastrophe. Franck Debouck, ancien directeur de l'exploitation du Concorde, rappelle que la propagation d'un incendie d'un moteur à l'autre est peu probable du fait de la présence d'une cloison pare-feu



Infographie : Le Monde

Selon les premiers résultats de l'enquête, le crash du Concorde serait dû à la panne des deux moteurs gauche. De plus, le train d'atterrissage est resté bloqué et des débris de pneus ont été retrouvés sur la piste d'envol (1). L'accident pourrait ainsi provenir d'une projection de débris issus probablement de la roue avant du train d'atterrissage (2). L'aspiration des réacteurs (3) aurait provoqué une ingestion des objets dans les moteurs, ce qui expliquerait leur panne, et une fuite dans le réservoir de l'aile gauche (4) engendrant l'embranchement du kérosène allumé par la postcombustion des réacteurs gauches.

entre les deux réacteurs (Le Monde du 28 juillet). M. Debouck penche plutôt pour la thèse de « l'ingestion » : des corps étrangers auraient été absorbés par les deux moteurs gauches. La présence de débris de pneus sur la piste ainsi que le blo-

cage du train d'atterrissage signalé par l'équipage, plaident en faveur de la projection de pièces métalliques ou en caoutchouc au moment du roulage de l'avion. La puissance des compresseurs d'air situés à l'entrée des moteurs est telle qu'elle peut

avoir joué le rôle d'aspirateur d'objets situés sur la piste. Mais l'éventuel éclatement d'un pneu ou la fracture d'une partie du train d'atterrissage pourraient aussi avoir projeté des débris sur la surface de l'aile gauche, remplie de carburant, et provoqué une fuite de kérosène. Alors que les pannes de moteurs sont clairement confirmées par les enregistrements des boîtes noires, l'incendie d'un réacteur n'est jamais spécifiquement mentionné. M. Debouck n'écarte pas l'hypothèse d'une fuite de carburant directement sur l'aile et de son allumage par le système de postcombustion activé lors du décollage et agissant, alors, comme un gigantesque briquet. Dans cette configuration, l'accident aurait pu être provoqué par une importante projection d'objets touchant à la fois les réacteurs et l'aile de l'avion.

Selon *Le Parisien* du 28 juillet, une intervention de maintenance avait eu lieu le matin du crash sur le circuit de postcombustion des moteurs gauches de l'appareil. L'une des pompes du réacteur numéro 2 – celui qui est tombé en panne – aurait été remplacée. Air France précise que de telles opérations d'entretien sont « classiques » durant les heures précédant le vol, ce qui expliquerait que la compagnie n'ait pas évoqué d'emblée cette intervention – alors qu'elle avait signalé le changement d'une pièce de l'inverseur de poussée sur le même réacteur, effectué juste avant le décollage, dans des conditions plus exceptionnelles.

● L'hommage aux victimes

Une cérémonie multiconfession-

nelle, à la mémoire des victimes, a été célébrée, jeudi, à l'église parisienne de la Madeleine. Elle a réuni des membres du personnel d'Air France et proches des disparus, essentiellement allemands. Les ministres français de l'intérieur et des transports, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Claude Goyssot, côtoyaient leurs homologues allemands des affaires étrangères et des transports, Joschka Fischer et Reinhardt Klimmt. Vendredi 28 juillet, un office religieux eucuménique devait se tenir au siège social d'Air France, à Roissy. Une marche silencieuse était prévue au même moment à Gonesse (Val-d'Oise), entre l'hôtel de ville et le lieu de la catastrophe.

● Le témoignage d'une rescapée

Hospitalisée à Gonesse, Michèle Fricheteau, la directrice d'Hôtelissimo, se souvient M^{me} Fricheteau. Elle affirme avoir alors entendu une explosion et vu « comme une grosse boule de feu » lui arriver « dans le visage ». « J'ai poussé mon gamin [un jeune homme en apprentissage] de la réception en lui disant "tu sautes par la fenêtre" et j'ai voulu me rendre dans le couloir pour aller chercher les autres [des femmes de ménage parties se reposer], c'est pour cette raison que j'ai eu toutes ces blessures. »

Michel Alberganti et Fabrice Lhomme

Enquêteurs et experts travaillent sur les mêmes pièces, dans des cadres distincts

QUI possède la maîtrise de l'enquête sur le crash du Concorde ? Jeudi soir 27 juillet, un début de polémique a opposé le directeur général de l'aviation civile, Pierre Graf, aux magistrats du parquet de Pontoise (Val-d'Oise), après les déclarations publiques du procureur adjoint Elisabeth Senot. « Laissons les enquêteurs travailler », a déclaré M. Graf, il y aura peut-être des différences notables entre ce qui a été dit par M^{me} Senot et la réalité. »

Officiellement, les rôles de chacun sont bien définis. Dans l'affaire du Concorde, les investigations sont menées sous la direction de trois juges d'instruction du tribunal de Pontoise, Jean-Michel Bergès, Gilles Fournier et Karine Tasmadjian, co-saisis d'une information ouverte pour « homicides et blessures involontaires ». Ces trois magistrats ont délivré une commission rogatoire à la brigade de recherches de la gendarmerie des transports aériens (BRGTA), spécialisée dans les enquêtes relevant du domaine aéronautique. Une autre unité a été requise : la cellule d'identification des victimes de catastrophes (CIVC) de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN),

dont le rôle est de reconstituer puis d'identifier les corps disséminés sur les lieux du drame. Cette tâche est accomplie : les 113 corps ont été rassemblés à l'Institut médico-légal de Paris.

DES PROTOCOLES PRÉCIS

L'enquête sur les causes de l'accident, elle, repose prioritairement sur la gendarmerie des transports aériens, qui a notamment pour tâche d'interroger tous les témoins de la catastrophe – ce qu'elle a commencé à faire à Gonesse et à Roissy, en enregistrant les dépositions des aiguilleurs du ciel et des mécaniciens. C'est aussi cette unité qui quadrille le périmètre où le Concorde s'est écrasé. Les gendarmes procèdent méthodiquement, découpant la zone en carrés. Chaque portion de terrain est affectée à une équipe qui relève soigneusement tous les indices : des objets ayant appartenu aux victimes, mais aussi des pièces de l'appareil. La priorité a été donnée à la recherche des deux boîtes noires : l'une contient l'enregistrement des conversations dans la cabine de pilotage jusqu'au moment du crash ; l'autre, l'étude des quelque 600 para-

mètres de vol (données techniques).

Si la première a été rapidement décryptée, la seconde demande plusieurs semaines d'analyses. Aux côtés des gendarmes, des experts du Bureau enquête/accident (BEA) de l'Inspection générale de l'aviation civile sont chargés de l'enquête administrative. Leurs objectifs diffèrent : les gendarmes doivent déterminer des responsabilités ; le BEA doit chercher d'éventuelles anomalies structurelles afin de prévenir un nouvel accident. La difficulté tient au fait qu'experts du BEA et gendarmes s'intéressent aux mêmes pièces. De plus, l'enquête se déroule dans un cadre judiciaire qui exige une habilitation spécifique : si les gendarmes des transports aériens ont le statut d'officiers de police judiciaire, il n'en va pas de même pour les techniciens du BEA. Une loi de 1999 « relative aux enquêtes techniques sur les accidents et les incidents dans l'aviation civile » précise que les experts techniques peuvent effectuer tous les actes qui leur semblent utiles, à condition d'avoir obtenu l'accord préalable de l'autorité judiciaire.

Chef du bureau organisation-évaluation-prévention de la gendarmerie des transports aériens, le capi-

taine Marigliano explique que « dans les faits, gendarmes et techniciens du BEA travaillent côte à côte. Dans le cas du Concorde, de petites équipes mixtes gendarmes-experts du BEA étudient des morceaux de l'épave. A terme, toutes les pièces seront stockées dans un hangar du Bourget, siège du BEA ». Le recueil des boîtes noires obéit à un protocole très précis. Saisies par les gendarmes, elles sont remises à des techniciens du BEA qui, sous le contrôle d'un officier de police judiciaire, sont autorisés à en faire une copie sur laquelle ils pourront travailler. L'original est ensuite placé sous scellés.

Pour sa part, le ministère des transports a créé une commission d'enquête, présidée par Alain Monnier, chef de l'Inspection générale de l'aviation civile, chargée d'assister le BEA. Autres intervenants : les experts judiciaires (les juges chargés de l'affaire du Concorde en ont désigné trois), généralement des ingénieurs qui supervisent le travail des équipes mixtes, et les experts des compagnies d'aviation – souvent d'anciens pilotes.

F. B. et F. Lh.

Des « observateurs » étrangers

Conformément à la pratique internationale et en accord avec la loi française, des enquêteurs britanniques, allemands et américains sont actuellement associés à l'enquête technique, sous le contrôle du Bureau enquêtes/accidents (BEA).

Ces enquêteurs sont présents au titre de l'annexe 13 de la convention de Chicago sur le transport aérien. Ils sont généralement accompagnés de *technical advisers* : experts, spécialistes, représentants des motoristes.

Le BEA, pour sa part, avait été associé à l'enquête sur l'accident du vol 800 de la TWA.

En revanche, alors que les experts britanniques sont directement concernés par l'enquête – British Airways exploitait encore sept Concorde –, les enquêteurs américains et allemands sont, quant à eux, réduits à un rôle d'observateurs.

Pour le gotha anglais, une catastrophe comparable à celle du « Titanic »

LONDRES

de notre correspondant à la City

« J'en suis à mon trentième voyage en Concorde en un an et demi. Grâce à cette merveille technologique, cela prend moins de temps d'aller de New York à Londres que de Wall Street à notre résidence secondaire de Long Island. Mais, après cet accident, je me pose des questions. » Le désarroi de cette Américaine interrogée dans le Concorde Lounge du terminal 4 de l'aéroport de Heathrow est à la hauteur de sa fortune, c'est-à-dire considérable. Aux happy few qui, comme elle, attrapent le Concorde comme vous et moi attrapons le métro, la catastrophe de Gonesse pose un véritable casse-tête. Comment se passer de Concorde, qui se joue du décalage horaire, des queues à l'embarquement ou de l'attente pour les bagages ? S'afficher dans Concorde reste un must pour la classe aisée. « Chaque fois que je prends Concorde, je retrouve de vieilles connaissances » : comme l'indique Lord Hanson, grand industriel à la retraite, Concorde est aussi un club exclusif avec ses règles. En vrai endroit chic, la cabine n'a rien d'ostentatoire, avec ses sièges moins grands et moins d'espace pour les jambes qu'en première sur les lignes classiques. Le code vestimentaire est strict : ni trop ni trop peu. Les excès alimentaires ou de boisson sont prohibés. Pas question de se goinfrer d'océans de champagne Krug ou de montagnes de caviar. Nec plus ultra du chic, certains, parmi ceux qui dépensent 6 000 livres (63 600 francs) pour un aller-retour Londres-New

York, emmènent à bord leur casse-croûte et réclament de l'eau plate. Il est d'ailleurs de bon ton d'ignorer le petit tableau rouge indiquant Mach 2, la vitesse de croisière.

Ainsi est Concorde. Le Gotha de la high life, de la politique et des affaires s'assoit toujours aux mêmes places, à l'avant de l'appareil : 1 A pour le producteur Michael Winner, 4 C pour Margaret Thatcher, 12 D pour la comédienne Joan Collins.

Pour cette classe sociale-là, la catastrophe de Gonesse est comparée au naufrage du Titanic, en 1912, qui avait vu la haute préférence aux paquebots de luxe les dirigeables, puis les bimoteurs. Mais se passer de ce merveilleux jouet n'est pas simple. Comparée au Concorde, la « First », malgré ses gadgets (lits à 180 degrés, compartiments individuels...), fait un tantinet « plouc ». Revenir au bateau, comme le Queen-Elizabeth-II reliant Southampton à New York ? Cinq jours, c'est trop long, même pour les riches peu pressés.

« Le crash de Concorde peut accroître les ventes d'avions d'affaires aux riches » : dans son édition du 27 juillet, le Wall Street Journal croit avoir trouvé la solution. Mais les jets privés manquent de confort et de vitesse. Et, pas de chance, voilà que Dassault a été contraint de mettre en veilleuse son projet d'avion d'affaires supersonique. Concorde a encore de beaux jours devant lui.

Marc Roche

Les assureurs devraient verser plus de 1 milliard de francs

APRÈS la catastrophe du Concorde d'Air France, qui a fait 113 morts, « le souci d'Air France et de ses assureurs est de démarrer le processus d'indemnisation le plus rapidement possible », a indiqué, jeudi 27 juillet, la Réunion aérienne, groupement d'intérêt économique (GIE) qui regroupe les assureurs d'Air France. La Réunion aérienne est le chef de file (avec une part de 50 %) des assureurs d'Air France. Il est composé des Mutuelles du Mans Assurances (MMA), de CGU-France, de Groupama et de Generali France. Les coassureurs sont AGF (30 %) et Axa (20 %).

Pour faire face aux premiers besoins des familles, Air France a annoncé sa décision de prendre en charge ou de rembourser les frais d'obsèques des passagers. La Réunion aérienne va verser aux ayants droit des passagers tués dans l'accident du Concorde une « avance » d'au moins 140 000 francs par passager, somme qui sera ensuite déduite du montant définitif de l'indemnisation. Cette mesure est conforme aux textes régissant le transport aérien en cas d'accident, notamment la convention de Varsovie et le règlement du Conseil de l'Union européenne du 9 octobre 1997, précise la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) dans un communiqué.

Conformément à cette réglementation, Air France et ses assureurs devront indemniser « l'intégralité du préjudice subi par les victimes » et « l'intégralité du préjudice supporté en particulier par les occupants et propriétaires de l'hôtel détruit lors de l'accident », indique le communiqué. L'assurance d'Air France couvre en effet trois éléments : l'indemnisation des passagers, les dommages causés à ses appareils et les dégâts causés au sol. « Il est beaucoup trop tôt pour donner des chiffres de la facture finale », souligne la Réunion aérienne. L'avion lui-même était assuré pour environ 30 millions de dollars (209 millions de francs), 1 dollar équivalant à 6,97 francs). L'essentiel des coûts sera constitué par l'indemnisation des familles des 100 passagers (96 Allemands, deux Danois, un Américain et un Autrichien) et des neuf membres d'équipage, tous français, et des quatre personnes au sol, qui ont péri dans l'accident.

D'ores et déjà, certains affirment que la facture totale pour les assureurs devrait être bien inférieure à celle du Boeing de la Swissair, qui s'est écrasé au large des côtes du Canada en septembre 1998.

Ce crash, qui avait fait 229 morts, parmi lesquels se trouvaient plusieurs hommes d'affaires américains et suisses, devrait coûter aux assureurs entre 650 et 700 millions de dollars. Dans le cas du Concorde, « le coût total pour les assureurs devrait se situer entre 250 millions et 350 millions de dollars », estime Robert Hartwig, principal économiste de l'Institut d'information de l'assurance basé à New York, cité par Reuters. D'autres affirment que le coût devrait atteindre environ 150 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs).

ÉVALUER LES PRÉJUDICES

L'indemnisation d'un passager européen est en général comprise entre 600 000 dollars et 1 million de dollars, mais elle peut aller jusqu'à 2 millions de dollars, et, pour un Américain, cette somme peut être beaucoup plus importante. « Un Américain coûte beaucoup plus cher qu'un Européen », affirment les experts. Ainsi, le coût moyen du décès d'un passager américain se situe à 3,5 millions de dollars, indique Gérard de Cugnac, président du courtier OAGCC (filiale du courtier Gras Savoye), qui avait mis au point l'assurance du Concorde lors de son premier vol commercial, en 1976.

Ces chiffres sont fonction des préjudices moraux, dont les barèmes sont fixés par les autorités judiciaires, et des préjudices économiques – c'est-à-dire l'âge, les pertes de revenus, la situation de famille, les personnes à charge, la nationalité des passagers, le lieu du crash, l'environnement économique. Il n'y a aucune limite. L'objectif des assureurs est d'aboutir à des transactions amiables avec les familles et leurs avocats. Aux Etats-Unis, les litiges sont souvent portés devant les tribunaux, ce qui rallonge les délais d'indemnisation, explique un assureur. Le dossier de l'avion TWA qui a explosé après son décollage à New York, en 1996, pourrait ainsi durer des années.

Pascale Santi

DISPARITION

Jean Vercoutter

Un des meilleurs connaisseurs de l'Egypte et du Soudan anciens

MEMBRE de l'Institut, Jean Vercoutter est mort à Paris, dimanche 16 juillet, dans sa quatre-vingt-dixième année. C'est une des grandes figures de l'égyptologie française qui disparaît.

Né le 20 janvier 1911 à Lamberstart, près de Lille, dans une famille qui se réfugie à Paris au début de la première guerre mondiale, il fait ses études au collège Sainte-Croix de Neuilly, puis en Sorbonne et à la IV^e section de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE). En 1937, une mission en Tunisie, accordée par le Fonds national de la recherche scientifique, lui permet d'étudier « Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois » (Geuthner, 1945). Le diplôme de l'EPHE, obtenu en 1939, lui permet, la même année, d'être nommé pensionnaire à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire ; mais, la guerre venant d'éclater, Jean Vercoutter ne pourra pas rejoindre son poste avant 1945.

Mobilisé en Alsace, il est fait prisonnier en 1940. Rapatrié l'année suivante, il sera chargé de mission au Musée du Louvre jusqu'à ce qu'il puisse enfin partir en Egypte : il y reste jusqu'en 1949, participant aux fouilles de Karnak ou dirigeant celles de Tôd tout en réunissant le matériel de sa thèse d'Etat intitulée « L'Egypte et le monde égéen préhellénique. Etude critique des sources égyptiennes » (IFAO, 1956), soutenue à Paris en 1953. Il devient chargé puis maître de recherche au CNRS. La direction des relations culturelles du ministère des affaires étrangères lui confie

divers chantiers de fouilles en Egypte (Dara) et surtout au Soudan (Kor et Saï), ce qui, en 1955, amènera les autorités soudanaises à lui offrir la direction des Antiquités de leur pays. Jean Vercoutter sera le seul Français à occuper ce poste de directeur général, prenant une part active à l'organisation du Musée national de Khartoum et à la campagne de sauvegarde des monuments de la Nubie soudanaise condamnés à disparaître par la construction du haut barrage d'Assouan.

OUVRAGES GRAND PUBLIC

A son retour en France, en 1960, Jean Vercoutter est nommé maître de conférences puis professeur à la faculté des lettres de Lille, où il dirigera pendant seize ans l'Institut de papyrologie et d'égyptologie. Il reste un homme de terrain et, responsable d'une équipe de recherche associée du CNRS, il continue à diriger les fouilles françaises au Soudan (à Aksha, Mirgisa et Saï), qui feront l'objet de magnifiques publications.

En juin 1976, à l'approche de la retraite, la mort tragique de Serge Sauneron imprime brusquement une direction inattendue à sa carrière : Jean Vercoutter devient directeur de l'IFAO et, comme toujours secondé par son épouse, il retrouve l'Egypte de janvier 1977 à mai 1981. Il confirme les choix de son prédécesseur et met l'accent sur les fouilles commencées dans les oasis du désert de Libye, à Balat (Dakhla) et à Douch (Kharga), sur les pistes conduisant à son cher Soudan. Pendant son mandat,

l'IFAO, qu'il dirige avec une calme autorité, fêtera son centenaire.

Elu le 11 mai 1984 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il met à profit sa retraite pour rédiger plusieurs ouvrages, dont *L'Egypte et la vallée du Nil. Des origines à la fin de l'Ancien Empire* (PUF, 1992), le premier des trois tomes que la collection « *nouvelle Clio*» doit consacrer à l'histoire de la civilisation égyptienne. Déjà auteur d'un « *Que sais-je ?* » consacré à l'Egypte ancienne, constamment réédité depuis 1947, Jean Vercoutter n'oublie pas le grand public et inaugure la nouvelle collection « *Découvertes*» chez Gallimard avec *A la recherche de l'Egypte oubliée* (1986), qui reste en tête des ventes.

Ses travaux lui ont apporté la reconnaissance internationale et les honneurs qui l'accompagnent (membre de plusieurs instituts, il a été notamment président de la Société française d'égyptologie et de la Société internationale des études nubiennes), mais, chose peut-être plus rare, ses qualités humaines lui ont valu l'affection, parfois presque filiale, de ses étudiants et de ses collaborateurs, qu'il savait écouter et conseiller : son regard clair sous le sourcil broussailleux, la bonté de son sourire et son extrême gentillesse manqueront désormais à ceux d'entre eux qui, aussi longtemps que sa santé le permit, avaient pris l'habitude de se réunir chaque été autour de lui pour lui manifester leur attachement.

Jean-Pierre Corteggiani

NOMINATIONS

EMPLOI ET SOLIDARITÉ

A la suite de la réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'emploi et de la solidarité, définie par un décret publié au *Journal officiel* du 23 juillet, le conseil des ministres de mercredi 26 juillet a entériné plusieurs nominations : **Lucien Abenhaim** et **Edouard Cauty** ont été confirmés respectivement comme directeur général de la santé et directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. La nouvelle direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, qui succède à la direction des hôpitaux, est « *chargée de l'élaboration de la politique d'organisation de l'offre de soins en fonction des objectifs et des priorités de la politique de santé*», incluant non seulement les hôpitaux et cliniques, comme la précédente direction des hôpitaux, mais aussi le secteur des professionnels de santé libéraux, relevant auparavant de la direction générale de la santé (DGS), et le secteur médico-social. Dans la nouvelle organisation, la DGS « *est chargée de l'élaboration et contribue à la mise en œuvre de la politique de santé*».

D'autre part, **Sylviane Léger-Landais** a été nommée directrice générale de l'action sociale, en remplacement de Pierre Gauthier, nommé le 7 juin directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Midi-Pyrénées, et **Pierre-Louis Bras** succède à Raoul Briet comme directeur de la Sécurité sociale.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25 juillet sont publiés :

- AOC** : trois décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlées « *pomerol*» « *faugères*» et « *mont d'Or*» ou « *vacherin du Haut-Doubs*».

Au *Journal officiel* du mercredi 26 juillet sont publiés :

- **Fonction publique** : deux décrets modificatifs relatifs aux commissions administratives paritaires de La Poste et de France Télécom.
- **Médecins** : un décret modificatif relatif au mécanisme d'incitation à la cessation anticipée d'activité des médecins.
- **Enseignement supérieur** : un arrêté portant changement de nom de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) et de l'Ecole européenne des affaires (EAP) et portant approbation du règlement pédagogique de l'Ecole supérieure de management ESCP-EAP.
- **Accord international** : un décret portant publication de la

convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement français et le gouvernement macédonien pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douannières, signée à Paris le 29 janvier 1998.

Au *Journal officiel* du jeudi 27 juillet sont publiés :

- **Chasse** : la loi relative à la chasse, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant (*Le Monde* du 22 juillet).
- **Privatisation** : un décret décidant le transfert au secteur privé d'une part majoritaire du capital de la société Thomson Multimedia (*Le Monde* du 28 juillet).
- **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et l'Etat d'Israël, d'autre part, fait à Bruxelles le 20 novembre 1995 ;
 - un décret portant publication de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche,

Duhamel, qui vient d'être nommé inspecteur général des affaires sociales au tour extérieur (*Le Monde* du 15 juillet).

[Née le 18 janvier 1949 à Paris, Emmanuèle Jeandet-Mengual est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de sciences politiques, ancienne élève de l'ENA (1979-1981). Elle a occupé diverses fonctions à la direction des hôpitaux (1981-1985), puis à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne (1986-1988), avant d'être directrice régionale des affaires sanitaires et sociales de Haute-Normandie (1988-1991), puis conseillère technique au cabinet de Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, de mars à décembre 1990. Directrice régionale et interdépartementale de la santé et de la solidarité de Haute-Normandie (1991-1993), directrice de l'Ecole nationale de la santé publique (1993-1997), puis adjointe au directeur général de la santé (1997-2000), Emmanuèle Jeandet-Mengual était conseillère chargée de l'action sociale auprès de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et directrice adjointe du cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, depuis février.]

DÉFENSE

Trois nominations au ministère de la défense ont été décidées en conseil des ministres, mercredi 26 juillet : les contrôleurs généraux des armées **Dominique Conort**, **Yvon Jouan** et **Jean-Michel Palagos** ont été nommés respectivement directeur de la protection et de la sécurité de la défense, chef du contrôle général des armées et directeur de la fonction militaire et du personnel civil.

de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles, ouverte à la signature à Rome le 19 juin 1980, ainsi qu'aux premier et deuxième protocoles concernant son interprétation par la Cour de justice, faite à Bruxelles le 29 novembre 1996 ;

- un décret portant publication de la convention relative à l'adhésion de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi qu'au protocole concernant son interprétation par la Cour de justice, avec les adaptations apportées par la convention relative à l'adhésion du Royaume du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, par la convention relative à l'adhésion de la République hellénique et par la convention relative à l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise, faite à Bruxelles le 29 novembre 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

« Une couleur dans la vie,
un sens, au fond de soi
... le bonheur. »

Justine

fête ses trois ans,

chez

Alain O.A. et Christine MILLER.

Mariages

– Paris. Dublin.

Catherine LEVY

et

Arnaud RAYNOUARD

font part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Dublin, le 8 juillet 2000.

2, rue de la Bienfaisance,
75008 Paris.

Décès

Maurice BASSO,

provisur honoraire,
lycée Jean-Perrin, Marseille,

s'en est allé au matin du 23 juillet 2000.

Vincent, Clarisse, Hugues,
ses petits-enfants,
Mireille, Simon, Jeannette,
ses enfants,
Nicole,
son épouse,

Sa maman et tous ceux qui ont partagé sa joie de vivre feront désormais vivre son souvenir.

« Le courage, c'est d'aimer la vie
et de regarder la mort
d'un regard tranquille. »
Jean Jaurès.

60, avenue Jean-Moulin,
26100 Romans.

Pierre CASSIN,

9 août 1910 - 26 juillet 2000,

Yamina,
son épouse,
Nelly, Jacques, Barbara,
ses enfants,
Etienne,
son beau-fils,

Capucine et Eric, David et Marianne, Eugénie et Ivan, Cécile et Patrick, Laurent et Flore, Olivier et Caroline, Victor, Samuel,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Augustin, Louis, Judith, Félix et Jacob, Flore, Sarah et François, Sam et Jules, Alice et Maud, Noémi et Eliott,
ses arrière-petits-enfants,
Rachida et Nouredine, Samir, Leïla, Mohammed et Khadija, Emeric et Elyas, les enfants, genre et petits-enfants de Yamina,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part de sa mort.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, samedi 29 juillet 2000, à 11 h 30, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Toulon. Paris.

Les familles Delga, Ozenne, Senoussi,
enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DELGA,

survenu le jeudi 27 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le 29 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Georges.

Inhumation au cimetière central de Toulon vers 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anne-Catherine DUCHESNE

a répondu dans la sérénité à l'appel du Seigneur, le 27 juillet 2000, à l'âge de quarante-deux ans.

De la part de
Marie-Thérèse et Alain Duchesne,
Sophie et Jérôme Duchesne Néraudau,
Eric Duchesne,
Françoise Bayet,
Charlotte, Valentin, Jules Néraudau,
Les familles Duchesne, Dubreuil,
Chaigne, Gorisse, Juster et Muller.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

11, Les Courlis,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
3, Les Mouettes,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
51, rue Boulard,
75014 Paris.

– Antoine et Anne Gizardin,
Catherine Angeloz,
M^{me} Janine Gizardin,
Ses sœurs,
Son beau-frère,
Ses nièces,
Et sa petite-nièce,
Toute la famille,
Et la famille Savignac,
ont la douleur de faire part du décès de

M^e Christian GIZARDIN,

avocat à la cour d'appel
de Paris,

survenu le 26 juillet 2000, dans sa cinquante-huitième année, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 juillet, à 15 h 45, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 1^{er} août, au cimetière de Lastours (Haute-Vienne).

– La famille,
Et les proches de

Henri KRISCHER

informent de son décès, dans sa quatre-vingtième année.

Son inhumation a lieu ce vendredi 28 juillet, au cimetière israélite du Sud, à Nancy, 2, avenue Boufflers.

– M^{me} François Willemin, née Suzanne Gaudemet,
son épouse,

Anne Willemin,
Guy Willemin et Claudie, née Briand, Nicolas, Guillaume et Marie-Emilie, Le docteur Claude Willemin,
Le Père André Willemin,
France Willemin,
Le docteur Bernard Willemin et le docteur Véronique Willemin, née Sarafian,
Jean, Hélène, Clément, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François WILLEMIN,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre aux Palmes,
médaille des évadés,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 27 juillet 2000, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 31 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune catholique (près du tribunal), à Strasbourg.

Les fleurs et couronnes peuvent être remplacées par des prières ou par des dons en faveur de « *Enfants espoir du monde*».

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Ehrmann,
67000 Strasbourg.

– La famille,
Et les amis de

Gino HAYAT

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 24 juillet 2000, à Monaco.

– M^{me} Francine Heuyer,
son épouse,
M. et M^{me} Jean-Pierre Heuyer,
M^{me} Valérie Heuyer,
ses enfants,
Nathalie et Dorothée Romand,
ses belles-filles,
Ses six petites-filles,
Et sa famille,
font part du décès de

M. Jean François HEUYER,

survenu le 24 juillet 2000, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 juillet.

95, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Ses amies et amis de France et d'Amérique latine,
Ses élèves de France et d'Amérique latine,
Ses compaÑeras et ses compaÑeros,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Dominique OUTIN,

survenue le 10 juillet 2000, à Santiago du Chili.

« Ce qui est devenu écumaine
pour ne pas mourir tout à fait
Ce qui est devenu sillage
de quelques secondes
par goût fondamental de l'éternel
Ce qui avance dans les profondeurs
et ne montera jamais à la surface
Ce qui avance à la surface
et redoute les profondeurs
Tout cela et bien plus encore... »
J. Supervielle.

Los Manzanos,
2838 Los Huertos de la Pintana
Santiago (Chili).

Remerciements

– A vous, si nombreux, qui êtes venus lui dire un dernier au revoir,

A vous qui, par vos témoignages de profonde amitié et de grande tristesse, avez su si bien rendre hommage à

Gérard BRAMI,

Florence Brami,
son épouse,
Benjamin et Romain,
ses fils,
Paule Nataf,
sa mère,

très touchés, expriment ici leurs très sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a deux cent six ans, le 28 juillet 1794, mouraient

COUTHON, LE BAS, ROBESPIERRE, ROBESPIERRE le jeune, SAINT-JUST,

et dix-neuf robespierristes.

« Toutes ces choses-là étaient illégales, aussi illégales que la Révolution, que la chute du trône et de la Bastille, aussi illégales que la liberté elle-même. On ne peut vouloir une révolution sans révolution. »
Maximilien Robespierre.

– En mémoire de

Gabriel DUCRAY,

décédé il y a dix ans, le 29 juillet 1990, à l'âge de soixante et un ans.

Micheline Ducray,
ses enfants et petits-enfants.

– 28 juillet 1998.

Jean-Pierre GRAPPIN.

Nous pensons toujours très fort à toi.

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances :
un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99€ TTC la minute)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

| DURÉE | FRANCE |
|--------------------------|---|
| 2 semaines (13 n°) | 96 [€] /14,64 [€] |
| 3 semaines (19 n°) | 139 [€] /21,19 [€] |
| 1 mois (26 n°) | 173 [€] /26,37 [€] |
| 2 mois (52 n°) | 378 [€] /57,63 [€] |
| 3 mois (78 n°) | 562 [€] /85,68 [€] |
| 12 mois (312 n°) | 1 980 [€] /301,85 [€] |

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (**impératif**) :
 Prénom : Nom :
Commune de résidence habituelle (impératif) :
 Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
 du : au :
 Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
 du : au :
Votre adresse de vacances :
 Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Vous n'êtes pas abonné(e)

Votre adresse de vacances :
 du : au :
 Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
Votre adresse habituelle :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° :

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Aire de Beaune, stand de ravitaillement

Samedi 29 juillet, cette station-service sur l'autoroute A 6 se prépare au traditionnel chassé-croisé des juilletistes et des aoûtistes. Plus de vingt mille véhicules s'y arrêteront dans la journée. Tout est fait pour essayer de retenir l'automobiliste pressé

BEAUNE

de notre envoyé spécial

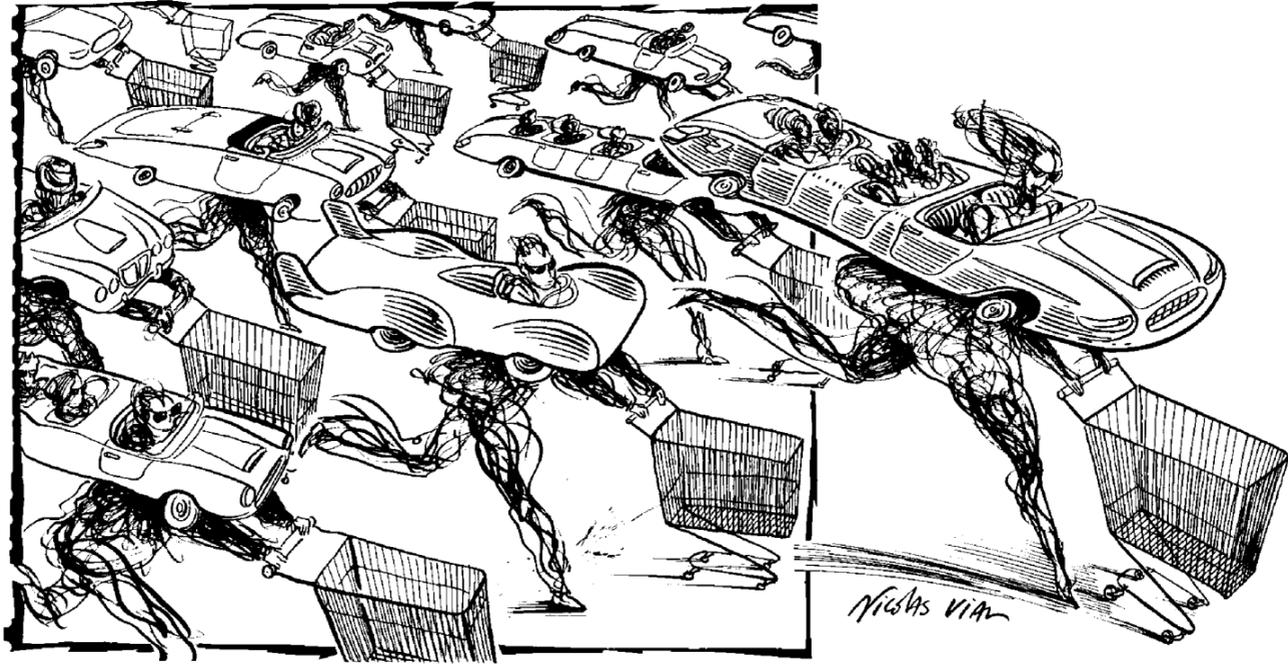
D'emblée, il convient d'évacuer un mythe sur les autoroutes: ce ne sont pas les enfants ou les chiens qui sont le plus régulièrement abandonnés sur les aires de repos, mais les personnes âgées. « Cela arrive au moins une fois toutes les trois semaines », estime Jean-Pierre Scrève, gérant depuis quinze ans de la station-service Total de l'aire de Beaune-Tailly, sur l'A 6. La plupart du temps, il ne s'agit que d'un oubli, au pire d'un acte manqué, vite réparé. Les gendarmes jouent les bons samaritains et accompagnent les abandonnés jusqu'à la sortie d'autoroute suivante. Là les attend la berline familiale, plus souvent le car de tourisme: le chauffeur ayant constaté son étourderie s'est empressé de la signaler aux autorités. Le périple peut reprendre, enrichi d'une simple anecdote.

Des histoires, drôles ou moins drôles, édifiantes toujours, les employés de l'aire d'autoroute de Beaune en ont de pleins coffres à débiter. Chaque jour, 9 000 véhicules s'arrêtent à cet endroit, jusqu'à 23 000 en période de chassé-croisé. Cela constitue un joli vivier pour ces observateurs privilégiés des grandes transhumances estivales.

« J'aime ce mouvement et cette diversité. Il y a de tout: les radins, les éternés, les perdus ou les sympathiques », raconte Sylvie Alexandre, serveuse au restaurant. Je crois que je ne pourrais plus travailler dans un restaurant classique. » L'aire d'autoroute, c'est un village d'environ deux cents personnes ancré dans le bitume, un personnel présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, qui regarde défile des visiteurs pressés.

CINQ MINUTES D'ARRÊT

L'essence n'est plus le produit d'appel. « Aujourd'hui, l'autonomie des voitures a doublé: les gens s'arrêtent donc moins souvent pour faire le plein », constate Bernard Madubost, gérant de Phocédès, société à qui Total sous-traite la concession de ses stations d'autoroute. Heureusement, d'autres besoins restent inchangés, la capacité des vessies humaines n'ayant guère évolué au fil des âges. Ce n'est donc pas tant l'alignement de ses pompes - briquées par les « agents de piste », nouveau nom



Pratique

● **Repères.** Ville de près de 22 000 habitants, Beaune est située à 40 kilomètres au sud de Dijon (Côte-d'Or).
● **A découvrir.** De la collégiale Notre-Dame, bel exemple d'art roman bourguignon, au Musée du vin de Bourgogne (entrée: 25 francs), Beaune permet des balades autour des remparts, qui forment une enceinte de 2 kilomètres autour de la vieille ville. Fondé en 1443, l'Hôtel-Dieu abritait un hôpital jusqu'en 1971 avant de devenir un musée. S'y déroule, le

troisième dimanche de novembre, la célèbre vente aux enchères des vins des hospices de Beaune. Les vignobles sont nombreux dans l'arrière-pays: pommard, meursault, aloxe-corton, montrachet...

● **Animations.** A l'Hôtel-Dieu et à la porte Marie-de-Bourgogne, exposition sur « Marie, l'héritage de Bourgogne », jusqu'au 28 février 2001 (entrée: 55 francs).

● **Capacités d'accueil.** La ville compte 21 hôtels et 16 hôtels-restaurants (1 475 chambres).

● **Accès.** Plusieurs autoroutes convergent à Beaune: l'autoroute

A6 en provenance de Paris, l'A31 en provenance de l'Allemagne et du Benelux (via Metz) et l'A36 en provenance de l'Allemagne (via Mulhouse). En avion: arriver à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry puis prendre le TGV jusqu'à Beaune. Pour rejoindre Vézelay (lire ci-dessous), prendre l'A6, sortie Avallon.

● **Renseignements.** Office du tourisme de Beaune, 1, rue de l'Hôtel-Dieu, 21200 Beaune (tél.: 03-80-26-21-30), ou comité départemental du tourisme en Côte-d'Or (tél.: 03-80-63-66-00). Internet: www.ot-beaune.fr.

des pompistes - qui compte que l'impeccable ordonnancement des toilettes, première étape des 342 000 clients annuels de la boutique.

A la station-service, le temps d'arrêt moyen n'excède pas cinq minutes et une demi-heure au restaurant. Ici, le piéton reste un fou de vitesse. « De plus en plus, nous développons des formules de restauration rapide et debout pour répondre à la demande », explique Jean-Marie Bellicam, directeur régional d'Autogrill-Côte France. La chaîne tente de proposer une offre de qualité, ne serait-ce que

pour en finir avec la détestable image des mangeoires, moquée par le film *L'Aile ou la cuisse*. Mais tant pis pour les bonnes bouteilles à 190 francs l'unité: le produit-phare est ici le café au percolateur. « Bien serré, s'il vous plaît, j'ai encore de la borne à faire. »

Tout l'enjeu est donc de retenir un client qui n'a qu'une envie: repartir. Ce rodéo permanent oblige à des trésors d'inventivité. M. Scrève n'est pas peu fier de sa boutique de 200 mètres carrés taillée pour la route. Il y a bien sûr un imposant rayon alimentaire, capable de satisfaire les petites

faims, avec même des sandwiches certifiés par la Mosquée de Paris. Figurent encore les produits de dépannage automobile ou les cartes. Mais, à ces évidences, le manager a ajouté toute une gamme de produits plus finement pensés.

Le chaland trouvera donc des bijoux et du parfum bon marché, « pour le routier ou le VRP qui veut faire un petit cadeau à sa femme », des tours Eiffel et autres souvenirs en plastique, « pour les touristes italiens, qui aiment bien ça, surtout les cars de jeunes », des cassettes et des CD, « pour les conducteurs

qui s'ennuieraient », des montres, « pour ceux qui ont oublié la leur », et même des nains de jardin en porte-clé, « qui se vendent ». Dans la station Total de M. Scrève, même si l'on vient par hasard, on repart difficilement les mains vides.

Situé à la confluence de trois autoroutes (A 6, A 31 et A 36), à trois heures de route de Paris, à deux heures de Lyon et à deux heures de l'Allemagne, l'aire de Beaune s'est imposée comme une étape obligée sur la route des vacances. Elle est devenue la troisième de France par sa fréquenta-

tion et la première d'Europe par sa superficie. Le doublement partiel de l'A 6 par l'A 39 depuis deux ans lui a cependant causé du tort. « Le Hollandais passe moins », constate M. Scrève. Mais la progression constante du trafic, de l'ordre de 2 % par an, aura tôt fait de combler le manque à gagner.

Toujours plus, toujours plus vite. L'aire de Beaune assiste depuis trente ans à ce mouvement perpétuel que seuls les bouchons ralentissent. « Dans ces cas-là, les gens préfèrent rester dans leur voiture plutôt que d'attendre chez nous, regrette M. Bellicam. Ils ont peur de perdre du temps. » Ce temps si cher, « mais pourtant moins précieux que la vie »: René Vidoni, chef de district de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR), aimerait que les automobilistes en prennent un peu plus. « Notre but est d'inciter à faire une pause », explique le responsable, qui comptabilise quatre ou cinq décès par an sur les 60 kilomètres de tronçon qu'il gère.

Alors la SAPRR multiplie les animations. A Beaune, le relais-bébé ou l'archéodrome poussent ainsi à musarder, façon de rappeler que l'évolution de l'homme est naturellement lente. La SAPRR trouve également quelque intérêt économique à ces haltes: la société concessionnaire perçoit environ 6 % du chiffre d'affaires réalisé par les différents commerces.

MÉLANCOLIE DE L'AUBE

Seule la nuit peut freiner l'incroyable cavalcade. Les chauffeurs routiers posent leur bahu, s'attablent au truck drive et se lavent au petit matin dans les douches aménagées. « Ils aiment bien être traités à part », constate M. Bellicam. Ils cultivent leur différence mais, en même temps, détestent être parqués. « Il faut trouver le juste équilibre. » Les petites heures du matin enveloppent la station d'intimité. « Les clients sont souvent fatigués et un peu mélancoliques. Ils recherchent volontiers la conversation », raconte M. Scrève.

Mais jamais la sarabande ne s'arrêtera complètement. Nord-Sud, Sud-Nord pour les automobilistes; Paris-Lyon, Lyon-Paris pour Bison futé; est et ouest pour le personnel de l'aire, qui distingue ainsi les deux rives du fleuve d'asphalte. Tout cela finit par donner le tournis, d'autant qu'une passerelle couverte relie les deux mondes. Le clan des juilletistes et celui des aoûtistes se mélangent ainsi un instant dans ce coin bourguignon qui n'est plus tout à fait le nord de la France mais n'est pas encore complètement le sud.

« Les gens passent d'un côté à l'autre et finissent parfois par se perdre. Ils pensent qu'on leur a volé leur voiture jusqu'au moment où on leur explique qu'elle est de l'autre côté », raconte M. Scrève. Il y a deux ans, un conducteur débous-solé a fait trente kilomètres à contresens. « On arrive à distinguer ceux qui descendent de ceux qui remontent », observe M^{me} Alexandre. Ceux qui reviennent sont plus nerveux: ils crient plus après leurs enfants et marchent plus vite parce qu'ils n'ont plus de sous. » Pour ses vacances, la serveuse « rêve d'une petite route de montagne où l'on puisse se promener tranquillement ».

Benoît Hopquin

Prochain article:
le Mont Saint-Michel

Vincent Roussot

La croisade de Saint-Père contre une croix peinte aux couleurs de Marie

AUXERRE

de notre correspondant

Les paisibles que la vitesse rebute ou que la perspective d'un sandwich sur l'aire d'autoroute de Beaune désespère ont pour habitude, en descendant du nord au sud, de sortir de l'A6 à Avallon et de prendre un chemin de traverse par la Bourgogne gastronomique et historique. Leur route peut ainsi les conduire à Saint-Père, un village bâti au pied du belvédère sur lequel Saint-Bernard prêcha la deuxième croisade. Ce tranquille village de l'Yonne et ses quelque 350 habitants tirent bénéfice de l'attrait suscité par Vézelay, où des milliers de personnes visitent la basilique Sainte-Marie-Madeleine, joyau de l'art roman inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial. Saint-Père, une des dix-huit communes du site protégé du Vézélien, possède aussi quelques trésors: une église gothique classée, des thermes gallo-romains... et l'Espérance, restaurant qui compte parmi les plus cotés en France.

Depuis début avril, Saint-Père s'est découvert un nouveau monument: une croix

métallique érigée à l'intérieur du périmètre classé de l'église Notre-Dame. En octobre 1999, une première tentative d'érection avait tourné court. L'apparition de cette croix élevée sans aucune autorisation avait provoqué un tollé au village. Christian Guyot, le maire, avait engagé une procédure pour faire enlever l'« édifice litigieux », tandis que cent soixante-dix villageois signaient une pétition réclamant son retrait. Brigitte Bernard, propriétaire du terrain sur lequel se dressait l'emblème, accédait à la demande de l'édile. L'épisode était clos. Jusqu'à la réapparition de la croix, le samedi 8 avril.

Ce monument est sans doute inspiré par les membres d'un groupement, la Croix glorieuse, classé comme secte dans un rapport parlementaire de 1996. Le 8 avril, les quelques hommes qui réinstallaient la croix n'ont pas fait mystère de leurs liens avec cette association. Pour sauver l'humanité « de la grande tribulation » finale, et ainsi répondre au « message » reçu au début des années 70 par une habitante de Dozulé (Calvados), ce mouvement a entre-

pris de planter des centaines de croix à travers le monde. Elles sont hautes de 7,38 mètres, soit 1/100^e de la hauteur de « Jérusalem à partir du niveau de la mer », rehaussées de bleu et de blanc, les couleurs de Marie, et lumineuses la nuit. Si la croix de Saint-Père répond à cette description, M^{me} Bernard se défend d'être une adepte de la Croix glorieuse: « Je suis catholique, je n'appartiens à aucun autre groupe », assure-t-elle.

« UNE CONSTRUCTION SAUVAGE »

Dans un bourg qui vote traditionnellement à gauche et dont les habitants sont parfois qualifiés de « mécréants du pied de la colline », la croix a fait grand bruit. Prudent et pragmatique, M. Guyot dissocie les deux volets de l'affaire: « Il y a d'un côté l'édifice, de l'autre ce qu'il représente. Il m'importe avant tout de veiller à l'application de la loi; ici, celle sur l'urbanisme. Ensuite nous verrons... »

Premier magistrat d'une commune située dans un périmètre protégé, il sait les contraintes imposées par ce type de classe-

ment, les efforts consentis par chacun: « Ici, la moindre percée, les crépis, les couleurs et les clôtures sont soumis à accord. » M. Guyot est toutefois serein: « Le préfet n'a accordé aucune autorisation, tous les avis nécessaires à l'érection de cette croix ont été défavorables, c'est donc une construction sauvage qui doit être détruite. Une procédure est en cours, j'attends avec confiance. Mais si notre demande n'était pas reçue, j'estimerai alors que je ne suis pas en mesure de faire respecter les règlements en matière d'urbanisme et il y aurait grand risque pour tous les sites classés! »

Le maire, soutenu par la majorité des habitants, a également reçu l'appui de Mgr Gilson, archevêque de Sens-Auxerre. La pose de la croix a entraîné la naissance d'Antidote, une association qui se donne pour but « de lutter dans le département contre les agissements sectaires répréhensibles », explique Hervé Couteille, son président. Tous les fondateurs d'Antidote sont des Saint-Pérois.

EN VIDÉO, RETROUVEZ
DES EXTRAITS DES PRINCIPAUX
FESTIVALS DE L'ÉTÉ.

LES FESTIVALS

sortir.lemonde.fr

Su Dongpo, le lettré incorrigible

LES gens de Shu travaillent dur pour se nourrir et se vêtir/ Les gens de Shu s'arrêtent rarement/ On pourra se reposer un peu au printemps/ Te souviens-tu, Ziyou, quand nous étions petits ? C'était pareil chaque année/ Nous laissons tomber nos livres et courions à la Foire. » Celui qui écrira, bien plus tard, ces vers nostalgiques, loin du pays natal, pousse son premier cri le 19 décembre 1037. L'un des plus grands lettrés, poètes et peintres chinois vient de naître au pays de Shu, comme on nomme la province du Sichuan, la plus vaste de l'empire. Quelques semaines après, on fête déjà les deux ans du bébé, puisque, selon l'usage, tout Chinois « naît » à l'âge d'un an, et change d'âge lors de chaque Nouvel An. « Où est ma montagne familiale, éloignée de dix mille lis ? » soupirera-t-il, devenu vieux et célèbre sous son surnom littéraire, Su Dongpo, en se souvenant de la crête neigeuse et dentelée du mont Emei. Pour l'instant, cette montagne parsemée de pagodes veille sur l'enfance de celui qui s'appelle encore Su Shi.

Les gens du Sichuan sont ingénieux, raisonneurs, indociles. Cet enfant leur ressemble. Il grandit à Meishan, dans une famille tout juste aisée, qui possède quelques terres et des intérêts dans la soie. Sa mère lui raconte l'histoire des héros de la Chine ancienne. Le préféré du petit Su, c'est Fan Pang, un lettré condamné à mort par les méchants eunuques de la dynastie Han et qui préfère se livrer plutôt que de mettre la vie de sa mère en danger. Su rêve d'être un nouveau Fan Pang. A six ans, il entre dans une école taoïste, où il brille rapidement. La nature l'attire : dans le jardin familial, il aime regarder les nids d'un peu trop près. Brillant et grognon, son père, Su Xun, se plonge tardivement dans de furieuses études. Admirateur de deux prestigieux lettrés, Fan Zhongyan et Ouyang Xiu, il échouera

C'est l'époque où un homme d'exception arrive au pouvoir, Wang Anshi. Il pèsera lourdement sur le destin de Su et sur celui de la Chine des Song. Wang et Su ont beaucoup de choses en commun. Tous deux sont des lettrés « engagés »

aux concours impériaux mais transmettra ses dons littéraires au jeune Su et à son cadet de deux ans, Su Che, Ziyou pour les intimes. Ils deviendront « les trois Su », la plus illustre famille de lettrés chinois.

A onze ans, Su rejoint l'école secondaire avec pour ambition de devenir haut fonctionnaire. Il recopie à la main et apprend par cœur les classiques et l'histoire des dynasties, qu'on l'oblige à réciter, le dos tourné vers son maître, pour qu'il ne soit pas tenté de regarder le livre ouvert sur le pupitre. Adolescent, Su rencontre une cousine, son premier amour. Hélas, la coutume interdit qu'il l'épouse car il porte le même nom de famille qu'elle. A Kaifeng, la plus belle des quatre capitales de la dynastie des Song du Nord (960-1127), la saison des examens est aussi celle des mariages. De riches marchands attendent les résultats pour pousser leurs filles dans les bras des lauréats, moyennant une grosse dot. La famille de Su n'est pas du genre à céder à une pratique aussi grossière : les deux fils sont mariés à des filles du Sichuan. Su, dix-huit ans, épouse M^{lle} Wang Fu, quinze ans.

Accompagné de son père et de son frère, Su découvre Kaifeng en mai 1056. Le fonctionnement de l'Etat des Song donnerait grande satisfaction s'il n'était en proie, sur ses frontières, aux menaces des peuples « barbares » – notamment les Liaos du royaume khitan au nord-est et les Tangouts du Xixia au nord-ouest –, qui, pour prix d'une paix fragile, imposent à l'Empire l'humiliation d'exorbitants tributs. La bureaucratie, hautement centralisée, recrute et promeut ses fonctionnaires au moyen d'un système de concours, poussé, sous les Song, à sa perfection, et accompagné d'un jeu de recommandations qui rend leur auteur solidaire des fautes de ses

protégés. La réussite à l'examen permet de briguer une charge publique.

La dynastie des Song voit triompher le savoir, clé du pouvoir. Grâce à la rigueur des examens, les lettrés-fonctionnaires forment une classe ouverte, fondée sur la compétence, fidèle au trône et qui écrit désormais l'Histoire, en fournissant les « conseillers du prince ». La fonction publique est leur seul espoir de réussite et de prestige. « C'est l'époque où les lettrés affirment leur hégémonie politique et sociale, observe l'historien Christian Lamouroux. Cette élite satisfait ainsi sa quête de reconnaissance et de distinction. » Jamais les intellectuels n'ont autant dominé l'Etat. En favorisant la promotion des lettrés, l'empereur consolide la dynastie et renforce le système nerveux d'information, de contrôle et de commande mis en place jusqu'aux quatre coins de la Chine.

Su se présente au doctorat, le plus difficile des concours : culture générale, aptitude à la rédaction, poésie. Comme tous les autres candidats, il arrive au palais impérial avant l'aube, avec son « manger froid ». L'examen se tient sous bonne garde, l'empereur supervisant en personne les ultimes épreuves. Pour protéger son anonymat, les écrits de Su sont recopiés par un scribe avant d'être soumis à l'examineur. Ce dernier est privé, pendant plus

d'un mois, de tout contact avec l'extérieur. Su et son frère sont brillamment reçus en avril 1057, l'ainé étant classé deuxième sur quatre cents lauréats. Il serait arrivé premier si l'examineur en chef, Ouyang Xiu, croyant reconnaître le style d'un de ses élèves et craignant d'être accusé de favoritisme, ne l'avait relégué d'office au second rang. Découvreur de talents, Ouyang Xiu confiera la joie ressentie en lisant la superbe

Pour Su Dongpo, la peinture, comme la poésie, est une discipline spirituelle à laquelle il se livre avec bonheur, de préférence après deux ou trois verres de vin de riz. Il cherche à s'identifier au sujet, au point d'oublier son corps, pour atteindre l'harmonie avec soi-même et avec le monde, pour retrouver en soi le rythme de la nature. Il aime les « parties d'encre » avec ses amis, où son pinceau vibre au rythme de son esprit. Ci-contre, une aquarelle sur soie due à un maître inconnu de l'Académie impériale (XI-XIII^e siècle). On y pratique surtout la « peinture de fleurs et d'oiseaux », et autres animaux.



Auteur de milliers de poèmes, homme d'esprit et de pinceau, intellectuel engagé dans son temps, Su Dongpo vit alterner dans sa vie les honneurs et les brimades, passant de la cour à l'exil, chassé par les uns et rappelé par les autres... Jamais dupe du pouvoir, il sut préserver sa liberté en poursuivant une œuvre de plume et d'encre

lettre de remerciements adressée par Su, selon l'usage : « Ce jour-là, je me suis dit que ma vieille personne devrait céder la place à ce jeune homme et le laisser monter jusqu'au sommet. »

A peine Su goûte-t-il aux joies de sa gloire soudaine qu'on lui annonce la mort de sa mère. Les deux fils et leur père partent aussitôt vers le Sichuan pour y enterrer la défunte, disparaissant avant d'avoir appris le double exploit de ses enfants, et pour observer le deuil de vingt-sept mois qu'exige la tradition confucéenne. Malgré ce deuil, c'est une période heureuse pour Su et son frère bien-aimé. Ils s'offrent de longues balades sur les sentiers du mont Emei, des pique-niques en famille parmi les temples, des promenades dans les forêts de bambous, de cèdres et de fougères. Leur père, qui attend un poste à Kaifeng, veut quitter le Sichuan sans esprit de retour. En octobre 1059, la famille repart pour la capitale en descendant le Yang-tseu. C'est un voyage de quatre mois, que le danger enrichit d'émotions. Lorsque leur bateau franchit les périlleuses gorges du fleuve, tous les passagers prient. Lorsque la navigation est calme, les frères boivent, jouent aux cartes et admirent le paysage. A bord, puis sur les routes, ils composent une centaine de poèmes.

Su réussit deux nouveaux examens. Sa notoriété grandit. Son père est affecté au service des archives historiques. Lorsqu'il est nommé magistrat adjoint à Fengxiang, dans la province du Shaanxi, où il arrive au début de 1062, Su dit se sentir comme un étalon fougueux prêt à fendre le vent. Il piaffera souvent d'impatience et s'ennuiera un peu dans la routine d'un emploi administratif agrémenté de quelques tournées sur le terrain, où il préside des « prières pour la pluie ».

Sa femme l'aide avec dévotion, mais son frère lui manque, qui s'est sacrifié, en restant près de leur père veuf. Dans sa première lettre, il lui dit : « Pourquoi suis-je ivre sans avoir bu ? Quand ton cheval tourna le dos au mien, mon cœur l'a suivi. Souviens-toi, frère, où que tu sois assis sous la lampe par une froide nuit d'hiver, de la promesse que nous nous sommes faite, de dormir dans deux lits face à face en écoutant la pluie tomber dans le noir. N'oublie pas, et ne

nous laissons pas détourner par les ambitions officielles. » Su et Ziyou échangent des poèmes « en écho », qui se répondent en utilisant les mêmes rimes, les mêmes rythmes.

Le nouvel empereur veut accélérer la promotion de Su, rentré à la cour en 1065. Son premier ministre refuse, en invoquant la jalousie des bureaucrates. Su se retrouve au département d'histoire, où il a accès aux livres rares, aux manuscrits et aux peintures. Trois mois après, sa femme meurt, à vingt-six ans, et lui laisse un jeune fils. L'épouse de sa jeunesse hantera souvent ses rêves. Dix ans plus tard, il lui écrira : « Si nous nous retrouvions/ Vous ne me reconnaîtrez pas/ Poussière sur mon visage/

Comme tous les poètes, Su déplore la brièveté de la vie (« 36 000 jours, dont la moitié de vieillesse et de maladie »), « le soupir du temps qui s'en va », ce temps qui glisse si vite avec « son charroi de tristesse et de deuil », « La vie de l'homme/ L'empreinte d'une oie sauvage sur la neige/ Envolé, l'oiseau est déjà loin »

Gelée blanche sur mes cheveux/ Cete nuit, j'ai rêvé, je suis à la maison/ Vous êtes près de la fenêtre de la petite chambre/ Vous brossez vos cheveux/ Les larmes coulent sur vos joues. » L'année suivante, c'est le père de Su qui meurt à son tour. Les deux fils retournent à Meishan enterrer leurs morts et observer le deuil. Ils rentrent à Kaifeng en 1069 et ne reverront jamais leur province natale. Mais auparavant, Su s'est remarié avec Junchi. Elle a vingt ans.

C'est l'époque où un homme d'exception arrive au pouvoir, Wang Anshi. Il pèsera lourdement sur le destin de Su et sur celui de la Chine des Song. Wang et Su ont beaucoup de choses en commun. Elèves et protégés d'Ouyang Xiu, tous deux sont de grands poètes, des hommes de gouvernement courageux, déterminés, intègres, attentifs aux souffrances des humbles. Tous deux sont des lettrés « engagés » qui souscrivent à la maxime de leur aîné Fan Zhongyan : « L'homme de bien est le premier à se soucier des tourments du monde, et le dernier à se réjouir de ses joies. » Mais ils n'ont ni le même tempérament, ni la même vision du monde. Chez Wang dominant l'austérité, la rigueur, le culte de l'Etat ; c'est un administrateur compétent, un planificateur visionnaire, un gouvernant autoritaire, intolérant, entêté. Su est trop amoureux de la vie, de la liberté pour céder à la raison d'Etat, trop indépendant d'esprit et trop impétueux pour se taire lorsque le gouvernement lui semble s'éloigner de son idéal de rectitude.

Wang et Su deviennent donc frères ennemis en politique, sans jamais cesser de s'estimer, chefs de file, l'un des « radicaux » et des « dirigistes », l'autre des « conservateurs » et des « libéraux », aux côtés puis à la place de l'historien Sima Guang. Leur longue querelle aux multiples épisodes entraînera la cour et l'Etat dans des batailles fiévreuses où les luttes de clans se mêlent aux rivalités idéologiques. La vie de Su en sera bouleversée ; elle oscillera brutalement « entre les hauts et les bas des montagnes russes de la

faveur », écrit Claude Roy dans son beau livre *L'Ami qui venait de l'an Mil*. Au fil de sa carrière, Su se verra confier trente charges, et sera frappé dix-sept fois par la disgrâce ou l'exil.

L'affrontement entre Wang et Su a lieu dans une période cruciale pour la Chine, celle du grand renouveau confucéen, équivalent de la Renaissance européenne. Aux environs de l'an Mil, la Chine ranime les principes de sa pensée traditionnelle. En proie aux doutes inoculés par le questionnement bouddhique, la Chine se ressource dans un très ancien courant de tendresse pour les origines nationales. Le bouddhisme décline au profit du « néoconfucianisme ». C'est un immense effort pour repenser la tradition d'un pays travaillé par près de dix siècles de problématique bouddhique. Les philosophes et les artistes de la civilisation song, magnifiant et revivifiant l'acquis des siècles précédents, produisent alors une culture qui vivra jusqu'à l'aube du XX^e siècle.

On a parlé de socialisme à propos de Wang Anshi. Il n'en est rien. Wang inscrit sa volonté de rupture dans la tradition confucéenne. Imprégné de bouddhisme, il se préoccupe du bien-être, de l'éducation. Il croit à l'efficacité d'un dirigisme d'Etat. Animé par

un idéal de justice sociale, Wang bouleverse les structures et secoue les habitudes. Selon lui, la faiblesse de l'Etat face aux menaces extérieures tient au fardeau excessif qui pèse sur le peuple : les accapareurs pressurent les paysans par l'usure, les marchands, maîtres des corporations, écrasent les petits commerçants et artisans. Les « nouvelles lois » du premier ministre Wang, soutenu par l'empereur Shenzong, sont adoptées entre 1069 et 1073. Elles concernent l'économie, l'administration, la fiscalité et l'armée.

Si généreux qu'il soit, le programme de Wang échouera. Les crédits publics deviennent obligatoires : qu'ils en aient besoin ou non, les paysans doivent accepter l'aide de l'Etat et sont ensuite harcelés par le fisc. Les fraudes, les passe-droits, la corruption, achèvent de rendre ces lois impopulaires et aggravent la misère rurale. Pour rembourser les avances, les paysans doivent vendre leur grain, leur bétail ou leur maison ; l'Etat confisque les propriétés, multiplie les procès, remplit les prisons.

Rien n'oblige Su, secrétaire aux Archives historiques et magistrat urbain, à monter au front, rien ne l'autorise à sermonner le Fils du Ciel, sinon ses convictions, qui sont fortes. A un an d'intervalle, il écrit au jeune empereur Shenzong deux longues lettres – dont une de neuf mille mots –, où sa tranquille hardiesse frise la froide insolence : « Lorsque Votre Majesté parle d'enrichir le pays, je ne comprends pas si elle entend par là l'enrichissement du peuple ou le sien. »

CITANT Confucius et Mencius, Su met en garde l'empereur contre la tentation de briser l'opposition par la force, et de rétablir les peines criminelles par mutilation et supplice, au moment où Wang purge le Censorat, cette institution en théorie intouchable qui a pour mission de critiquer les décisions du pouvoir. « Plus vous bannirez des gens de la cour, plus il s'en dressera pour protester. S'il n'y a pas de critiques sans peur en temps de paix, il n'y aura pas de héros prêts à mourir pour le pays en cas de guerre. Lorsqu'un empereur perd le soutien du peuple, il court à sa ruine. » Chargé de choisir le sujet d'examen, Su donne pour thème : « Du despotisme ». C'en est trop. On l'éloigne. Il est nommé vice-préfet à Hangzhou, où il arrive en novembre 1071. Il a trente-quatre ans.



IN « L'HISTOIRE DU MONDE - LE MOYEN ÂGE », ÉDITION LAROUSSE. MUSÉE NATIONAL DE TAIPEH



Sous les Song du Nord, Hangzhou est déjà la plus belle ville de Chine, avec son célèbre « lac de l'Ouest », ses 360 temples dans les collines, ses jardins, ses pagodes et sa brise de mer. Il y fait bon vivre, et Su s'y sent bien. De la terrasse de sa maison, il voit les barques sur le lac, les silhouettes des pêcheurs qui rejettent une part de leur prise à l'eau « pour accumuler des mérites » ; dans la chaleur humide du crépuscule, il entend les cris des marchands de bons, l'écho des chants et des flûtes. Au travail, il a l'allure d'un mandarin plutôt avenant : corpulent, le visage large, les pommettes saillantes et une longue barbe noire bien effilée.

Mais Su a trop d'humour et de lucidité pour se prendre au sérieux. Quand il se voit en grand uniforme, il sourit : « Par nature je suis un daim sauvage/ et ne peux supporter ni harnais ni longe/ A quoi bon ces dorures et ces accoutrements/ les boucles de jade et les brides de soie ? » Son autodérision n'a d'égale que sa tendresse pour les humbles, pour ceux qui souffrent : les 17 000 prisonniers de Hangzhou, détenus pour dettes ou pour contrebande de sel, les paysans obligés de ne manger que des pousses de bambou.

« La dure vie des pauvres est une honte, et j'ai honte de n'avoir presque plus honte. En parlant à mes supérieurs, ma bouche dit "Oui" et mon cœur dit "Non". Mon âme se ratatine et se dessèche. » Comment, s'interroge-t-il, concilier les intérêts d'un Etat qui court de grands périls et les besoins du peuple ?

Hangzhou inspire Su, le poète. Il y vit sa période la plus féconde. A l'époque song, la poésie est la langue familière des lettrés. Chacun versifie à propos de tout, même s'il pense en prose. Tout se décrit, tout s'exprime en poèmes : un paysage, un concept, un amour, une ivresse, une colère. En poésie, Su veut et sait tout faire : la description, le récit, l'éloge, la satire, l'humour. Il ne s'interdit rien et rédige même en vers la sentence d'un jugement. Il recourt à l'argot, manie le calembour. Il a les yeux ouverts, l'oreille aux aguets, la plume à vif. Lors d'une promenade ou d'un repas entre amis, neuf fois sur dix on lui demande un poème ; il joue le jeu de bonne grâce. Il aime improviser, il compose d'instinct.

Pour lui, l'acte poétique doit être aussi spontané qu'« un chant d'oiseau au printemps » ou que « le grésillement du criquet à l'automne ». Il donne à la littérature « la valeur de l'or ou du jade, une valeur intrinsèque qui ne varie pas avec les prix ». Par son style simple et clair, Su libère la poésie des clichés et des métaphores où elle s'enlise. « Pourquoi diable, dit-il, devrais-je utiliser le mot "sel" pour décrire la neige ? » Ecrire lui procure ses « moments les plus heureux ». Un bonheur partagé en haut lieu : lorsque l'empereur Shenzong s'arrête de manger, immobile et les baguettes en l'air, c'est, dit-on, qu'il savoure un texte de Su. Et pourtant, sur les 2 400 poèmes composés par Su, beaucoup n'ont rien pour plaire à la cour. Su a la poésie combative et le pinceau parfois féroce. Il compare les gouvernants à des crapauds coassant, à des corbeaux noirs, à des cigales crépitantes. En ce temps où l'on scrute la moindre allusion littéraire, les ennemis de Su épluchent ses vers et attendent leur heure.

« Les parents veulent tous des enfants brillants/ Brillant, je l'ai été bien trop toute ma vie/ Je te souhaite, mon fils, d'être bête et stupide/ d'éviter les calamités et de finir premier ministre »

Quatrain de Su à son fils

Comme tous les poètes, Su déplore la brièveté de la vie (« 36 000 jours, dont la moitié de vieillesse et de maladie », « le soupir du temps qui s'en va », ce temps qui glisse si vite avec « son charroi de tristesse et de deuil », « La vie de l'homme/l'empreinte d'une oie sauvage sur la neige/ Envolé, l'oiseau est déjà loin ». Ses interminables voyages de fonctionnaire nomade, le déchirement des absences, la joie intense des retrouvailles, aiguissent sa conscience de l'éphémère. A Hangzhou, il commence à fréquenter les moines. Plus tard, il trouvera sa liberté spirituelle dans ce syncrétisme chinois qui marie bouddhisme, taoïsme et confucianisme. Il pratiquera la méditation, le yoga, l'autodiscipline physique

et mentale. Il recherchera l'élixir de l'immortalité, qui seule réconcilierait les diverses vérités philosophiques : l'évanescence bouddhiste, l'inexorable mouvement de la vie dans le Tao, et le devoir d'action hérité de Confucius. Hélas, tous les « immortels » taoïstes ont rendu l'âme un jour ou l'autre.

SU passe deux ans, comme préfet, dans une préfecture du Shandong. Il écrit des vers nostalgiques et prend pour concubine sa jeune et intelligente servante, Zhaoyun, avec l'accord de sa femme, qui l'avait achetée à l'âge de douze ans. Zhaoyun lui donnera un fils, pour qui Su compose un quatrain ironique : « Les parents veulent tous des enfants brillants/ Brillant, je l'ai été bien trop toute ma vie/ Je te souhaite, mon fils, d'être bête et stupide/ d'éviter les calamités et de finir premier ministre. »

L'enfant mourra dix mois plus tard. Nommé à Xuzhou, dans la province du Jiangsu, Su se révèle un homme d'action : administrateur attentif, ingénieur compétent,

deux mois. Il admet avoir critiqué le Fils du Ciel, mais sans jamais le calomnier ni même lui manquer de respect. La femme de l'empereur, avant de mourir, a averti celui-ci : « Ne condamnez pas cet innocent, cela mettrait les dieux en colère. » L'empereur lui-même est de cet avis depuis qu'il a dépêché un serviteur observer le poète en plein sommeil, et en plein ronflement, signe d'une « conscience claire ». Su s'en sortira plutôt bien. Il sera banni dans un trou perdu, mais il sauve sa tête. A sa sortie de prison, il écrit, fou de joie : « Envie de danser, le vent sur le visage/ Au galop mon cheval !/ Les pies nous acclament, vidons une coupe de vin. » Il compose aussi une petite satire à propos des « jeunes coqs qui se battent à la cour ». Il admet, en lui-même : « Je suis incorrigible. »

En exil à Huangzhou, une petite ville du Hubei au paysage superbe mais au climat souvent maussade, où il arrive à l'âge de quarante-trois ans, Su commence une nouvelle vie. Officiellement, il est « vice-commissaire des milices, sous-directeur du bureau des eaux, sans charge », autrement dit, sans fonction ni salaire. Pour nourrir sa famille, il sera donc paysan. Un ami lui trouve un terrain de quatre hectares, en friche et en pente, à deux pas du fleuve. Le fermier-poète porte un chapeau de coolie, déblaie les gravats, sarcle les ronces, plante des mûriers, bêche, laboure, sème et bientôt récolte du riz, du blé et des légumes sur ce « coteau oriental », cette « pente de l'Est », Dongpo, dont il fait son nom de plume. Il vit chichement, mais du moins, plaisante-t-il, « sans payer d'impôts et sans risquer [sa] vie entre les mains des médecins de la capitale ». Comme toujours, il se fait nombre d'amis dans tous les milieux, qui lui apportent du vin, l'invitent à dîner et lui prêtent des livres. Il fonde une association pour combattre l'infanticide des nouveau-nés, qui fait des ravages. Il imagine vieillir ici.

Mais l'empereur lui assigne un lieu d'exil moins dur. Su reprend la route, sans se presser, rend visite au passage à son vieil ennemi Wang Anshi, retiré et malade, qu'on voit parfois sur son âne en train de marmonner. Ordres et contreordres se suivent. Finalement, on le rappelle à la cour. L'empereur est mort, l'héritier n'a que neuf ans et l'impératrice nomme Su

rédacteur des édits impériaux. En deux ans, il en écrira huit cents. Il pourrait, il devrait devenir premier ministre, mais il ne veut pas d'une épreuve de force avec ses adversaires encore influents à la cour. Il obtient de partir et retrouve sa chère Hangzhou en juillet 1089, cette fois comme gouverneur provincial. Pendant un an et demi, il s'adonne entièrement à la gestion de la cité : il fonde le premier hôpital public de Chine, modernise le réseau d'eau potable et embellit le lac où il construit une digue qui porte encore son nom. Il prévient la cour de l'imminence d'une famine, mais la bureaucratie est sourde à ses appels.

Un tableau de Li Konglin, *La Réunion des lettrés du lac de l'Ouest*, réunit, autour d'un mécène et de Su Dongpo, quatorze poètes, peintres et calligraphes. Su est le plus célèbre : on récite ses vers, on s'arache ses autographes. Il est rare qu'un lettré chinois atteigne, en même temps, une notoriété comparable en tant qu'artiste complet. Les diverses activités de Su ne sont pour lui qu'un seul mode d'expression au moyen d'un même médium, l'encre, l'eau et le pinceau. Su passe une partie de sa vie le pinceau à la main. Il a longuement pratiqué la calligraphie, sœur aînée de la peinture. Il maîtrise l'encre, aux multiples nuances, le pinceau, si sensible, la soie ou le papier, dont la technique, rappelle l'écrivain Simon Leys, « ne tolère ni hésitation, ni erreur, ni repentir ». Su « interprète » à la perfection les caractères, en un geste rapide où chaque trait, dit-on en Chine, laisse « une empreinte du cœur ».

POUR Su, la peinture, comme la poésie, est un art spontané, une discipline spirituelle à laquelle il se livre avec bonheur, de préférence après deux ou trois verres de vin de riz, en respectant les menus détails du motif mais sans jamais le copier. Il cherche à s'identifier au sujet, au point d'oublier son corps, pour atteindre l'harmonie avec soi-même et avec le monde, pour retrouver en soi le rythme de la nature. Il aime les « parties d'encre » avec ses amis, où son pinceau vibre au rythme de son esprit et où jaillissent les rochers, les tiges de bambou, les branches noueuses.

L'impératrice douairière, qui estime et protège Su, le rappelle à la

cour. Il sert ensuite comme préfet à Yingzhou et à Yangzhou, deux villes où il mesure l'étendue de la famine. Les tigres, assurait Confucius, sont moins dangereux qu'un pouvoir oppresseur. Su calcule le nombre de collecteurs d'impôts et en déduit que la Chine compte « plus de 200 000 tigres ». Il obtient l'annulation de toutes les dettes paysannes puis devient ministre des rites. Mais la mort de sa femme et celle de l'impératrice ouvrent une nouvelle période sombre. Les ennemis de Su sont de retour au pouvoir. Ils l'envoient en province, puis, manipulant le jeune empereur, « découvrent » un complot et punissent plus de huit cents fonctionnaires, dont Su et son frère. Su est exilé dans le Sud, aussi loin que possible, d'abord à Huizhou, près de Canton, où il vit

Les tigres, assurait Confucius, sont moins dangereux qu'un pouvoir oppresseur. Su calcule le nombre de collecteurs d'impôts et en déduit que la Chine compte « plus de 200 000 tigres »

trois ans en simple citoyen et où il perd sa jeune concubine, Zhaoyun, morte de la malaria, à qui il dédie de beaux vers : « *Or de jade, chair de neige/ que ton esprit n'ait pas peur...* » ; puis à l'extrême sud de l'empire, sur l'île de Hainan, où il passe encore trois ans.

Ce n'est plus un exil, c'est une déportation. A Hainan, l'atmosphère est tendue entre les aborigènes de l'île et les Chinois, minoritaires. Su est vieux, veuf, malade. L'humidité le mine et, la nuit, il doit déplacer son lit détrempe par la pluie. Il se confectionne un cercueil, creuse une tombe. Mais en janvier 1100, l'empereur meurt. La jeune impératrice douairière, épouse du défunt, décrète une amnistie. Su peut revenir. Il prend une dernière fois la route. C'est un voyage triomphal. Partout, la foule le salue, lui apporte des bouts de soie, du papier, pour qu'il y écrive des vers. Une dysenterie ambiante l'épuise. Il n'aura pas le temps de poursuivre jusqu'à son Sichuan natal. Le 26 juillet 1101, il écrit son ultime poème. Le 28 juillet, il rend l'âme à soixante-quatre ans.

Quelques instants avant sa mort, un moine bouddhiste ami l'a encouragé à songer à l'au-delà, à chercher le chemin du paradis de l'Ouest. Prononçant ses derniers mots, Su lui répondit dans un soupir, en bon taoïste : « *Ce serait une erreur que de chercher ce chemin.* »

Jean-Pierre Languiller
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Murasaki Shikibu,
la première romancière du Japon

A lire

- *The Gay Genius, The Life and Times of Su Tungpo*, de Lin Yutang. The John Day Company, New York, 1947.
- *Word, Image and Deed in the life of Su Shi*, de Ronald C. Egan. Harvard University Press, 1994.
- *Su Tung-Po, Selections from a Sung Dynasty Poet*, traduit par Burton Watson. Columbia University Press, 1965.
- *L'Ami qui venait de l'an Mil, Su Dongpo*, de Claude Roy. Gallimard, Collection L'un et l'autre, 1994.
- *Histoire de la pensée chinoise*, d'Anne Cheng, Seuil, 2000.
- *La Civilisation de la Chine classique*, de Vadime et Danielle Elisseff. Arthaud, Les grandes civilisations, 1990.
- *Le Monde chinois*, de Jacques Gernet. Armand Colin, 1999.
- *L'Immortel*, roman de Patrick Carré. Philippe Picquier 1992.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les lois de l'hospitalité

L'EUROPE est devenue aujourd'hui une terre d'immigration. Plutôt que de se considérer comme une forteresse assiégée dont la principale préoccupation serait de renforcer ses défenses contre des envahisseurs indésirables, il est temps qu'elle examine cette réalité aussi sereinement que possible et s'emploie à l'organiser.

La réflexion ouverte à Marseille par les ministres de l'intérieur et de la justice de l'Union européenne va dans ce sens, et il faut s'en féliciter. En s'interrogeant sur les perspectives à long terme de l'immigration et en soulignant que celle-ci est, selon toutes les prévisions, appelée à se développer encore sur le continent européen, c'est un regard nouveau que portent les Quinze sur le phénomène migratoire, un regard où le souci de la répression pourrait enfin cesser d'être prioritaire pour faire place à celui d'une régulation moins rigide.

Le fait nouveau est que le retour de la croissance rend désormais possible, voire souhaitable, un large appel à une main-d'œuvre étrangère qui viendrait compléter l'insuffisance démographique des pays européens. De nombreux experts ont établi que cet apport extérieur serait bientôt nécessaire pour assurer à la fois le développement de l'économie et le financement des retraites. Le rapport de l'ONU avance des chiffres qui vont de près de 50 millions (hypothèse basse) à près de 160 millions (hypothèse haute) dans les vingt-cinq ou cinquante ans à venir. Les hommes politiques, en France et ailleurs, sont conscients de ce retournement de

situation. Alain Juppé avait fait sensation, il y a dix mois, en affirmant, dans un entretien à *Monde*, que « l'Europe, compte tenu de sa démographie, aura sans doute besoin d'apports de main-d'œuvre étrangère ».

Des voix s'élèvent, à droite comme à gauche, pour remettre en cause le dogme de la fermeture des frontières, dont on a mesuré les conséquences funeuses, à la fois pour les immigrés eux-mêmes, réguliers ou clandestins, et pour la vie politique française, empoisonnée, sous la pression de l'extrême droite, par de dangereux relents xénophobes. Un « délit d'hospitalité », selon l'expression du philosophe Jacques Derrida, s'est installé pendant plusieurs années.

Les flux migratoires ne se tariront pas au cours des prochaines décennies. Les inégalités entre pays riches et pays pauvres vont continuer de les encourager, alors même que les progrès des communications et des transports, notamment, contribueront à les favoriser. A terme, l'enjeu est évidemment le développement des pays du Sud. En attendant, la mondialisation ne saurait se limiter à la libre circulation des marchandises et des capitaux sans prendre en compte, sous certaines conditions, celle des hommes.

La lutte commune contre l'immigration clandestine – l'un des volets de la rencontre de Marseille – n'aura de sens que si les Quinze s'entendent aussi sur de nouvelles lois de l'hospitalité qui répondent à la fois aux exigences de la solidarité et à l'intérêt bien compris de tous.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le retour de l'URSS aux Nations unies

C'EST un bel effet de surprise. Personne ne s'attendait à la décision de M. Jacob Malik, représentant de l'Union soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU, et l'on était si persuadé à Lake-Success de la défection soviétique que l'on avait par avance dévolu la présidence du Conseil de sécurité au délégué de la Grande-Bretagne.

En apparence, M. Malik et l'URSS se déjugent. Ils semblent renouer un boycott des Nations unies, qui se poursuivait depuis le 13 janvier. Et déjà certains (M. James Byrnes, ex-secrétaire d'Etat américain, entre autres) parlent d'un heureux revirement soviétique, sinon d'une victoire diplomatique pour l'Ouest.

Ces optimistes, à vrai dire, ne sont pas très nombreux, et leurs vues sont difficilement soutenues

bles quand on connaît les commentaires de la presse et de la radio de Moscou, qui continuent de condamner avec la même violence l'attitude des Américains et des Nations unies dans l'affaire de Corée.

Pourquoi M. Malik a-t-il reçu l'ordre de revenir au Conseil de sécurité ? Probablement parce que cette fois il y agira non comme simple délégué, mais comme président. Et l'on peut croire qu'il usera à fond des pouvoirs que lui donnera la présidence en cette conjoncture solennelle, plus d'un mois après le déclenchement des hostilités en Corée. L'occasion n'est-elle pas excellente pour lui de proclamer au monde entier le pacifisme de l'URSS et de mettre chacun des membres du Conseil en face de ses responsabilités ? (29 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

...Et l'esprit d'Antigone souffla sur l'Europe

par Gérard Mortier

POLYNICE et Etéocle ne tiennent pas l'accord qui leur imposait l'alternance du pouvoir. Une guerre civile s'ensuit, les deux frères s'entre-tuent dans la bataille. Créon s'empare du pouvoir et promulgue un édit selon lequel le frère rebelle n'aura droit à aucune sépulture, pour servir d'avertissement à tout soulèvement éventuel. Antigone, leur sœur, n'accepte pas cet édit et, obéissant à une « loi non écrite », ensevelit son frère. Créon la fait arrêter, refuse d'entendre ses raisons, et la condamne à mort. Créon et Antigone : un poème sur la raison d'Etat et l'éthique.

La tragédie de Sophocle fascine la civilisation occidentale depuis deux mille cinq cents ans. Des centaines d'auteurs se sont emparés du personnage d'Antigone et l'ont chanté de manière toujours différente : jeune fille fragile et désarmée, elle ne combat ni pour le roi, comme Jeanne d'Arc, ni pour son époux, comme Fidèle, et pas non plus pour son peuple, comme Judith. Sa seule force repose dans la croyance qui est la sienne, selon laquelle les « lois non écrites » ne sauraient être transgressées. Elle ne crée aucune idéologie mais explique simplement pourquoi elle a agi ainsi et ne pouvait pas agir autrement, même si elle a dû tout sacrifier pour cela. Elle est une héroïne par excellence : forte parce que vulnérable.

Récemment, les pays européens ont réagi de façon impulsive, comme Antigone, à la participation au gouvernement autrichien d'un parti populiste de droite. La raison d'Etat leur donne tort. En ce temps de

deal, on considère Antigone comme une hystérique et ses « lois non écrites » comme le code d'une secte. Mais les « lois non écrites » – ce domaine situé aux confins des droits de l'homme et de leur articulation dans la Constitution – constituent l'élément principal de l'évolution de toute société humanitaire. C'est le domaine utopique où s'ébattent les poètes et les philosophes. Comment serions-nous arrivés à la Déclaration des droits de l'homme sans le Sermon sur la montagne du Nouveau Testament, l'Essai de Montaigne sur les cannibales, les Métamorphoses d'Ovide, les Voyages de Gulliver de Swift ou La Flûte enchantée de Mozart ?

Comment serions-nous arrivés à la Déclaration des droits de l'homme sans « le Sermon sur la montagne » du Nouveau Testament, « l'Essai » de Montaigne sur les cannibales, les « Métamorphoses » d'Ovide, les « Voyages de Gulliver » de Swift ou « La Flûte enchantée » de Mozart ?

vés à la Déclaration des droits de l'homme sans le Sermon sur la montagne du Nouveau Testament, l'Essai de Montaigne sur les cannibales, les Métamorphoses d'Ovide, les Voyages de Gulliver de Swift ou La Flûte enchantée de Mozart ?

La Montée de l'insignifiance, de Castoriadis, Les Identités meurtrières, de Maalouf, Culture et impérialisme, de Saïd, Règles pour le parc humain, de Sloterdijk, Harmonie et violence, de Cacciari, Vita activa, de Hannah Arendt, ne constituent qu'un choix très bref des entreprises tentées pour sonder et définir ces limites entre utopie et réalité, et ce à

un rythme toujours plus contraignant du fait des mutations prodigieuses subies par notre société. C'est justement parce que les lois écrites ne sont pas en mesure de suivre les modifications turbulentes de la société que l'éthique des « lois non écrites », formulées par les penseurs et les artistes, prend une importance toujours plus grande.

Une société médiatique s'y trouve confrontée, qui anéantit l'esprit

d'Antigone avec des histoires d'épouvante sur ce qu'on nomme les sanctions, avec des plébiscites qui sonnent comme les énigmes du sphinx de Thèbes, avec des actions qui sont du soi-disant théâtre, et non pas du théâtre incitant à l'action, et des « love-parades » plutôt que « l'Amour de loin ».

L'humanisme vit par la « mémoire », et l'art est un partenaire privilégié pour la confection de cette mosaïque du souvenir. C'est pourquoi l'art est toujours politique, mais les affaires de l'Etat – la politique – ne sauraient en aucun cas en constituer la mission. L'art doit pro-

voquer la conscience politique des citoyens afin qu'ils choisissent la meilleure politique possible. Par son effet stimulant sur la « mémoire », l'art provoque l'action qui fait avancer l'évolution humanitaire, tandis que toute idéologie politique – bien qu'elle projette l'avenir – met un frein au progrès de cette histoire. Dans ce sens, l'art devient une langue morte si l'on transforme la tradition en idéologie.

Les festivals, Salzbourg en tête, sont de ce fait politiques par essence ; parce qu'ils naissent de la méditation sur la tradition et de la mélancolie qui en découle, puisque l'art ne semble pas en mesure de transformer les utopies en histoire de l'humanité ; parce que la confrontation de différentes formes d'art place ici des idées fondamentales et des sentiments semblables sous des éclairages différents, et révèle de ce fait des problèmes existentiels ; parce que le public des festivals consacre son temps libre à l'art, et que ce dernier ne devrait donc pas être proposé comme un quelconque objet de consommation à admirer, mais comme un sujet de communication excitant.

Pour parvenir à cela, il faut rompre la tradition comme on rompt le pain, afin que l'avenir y puise sa nourriture. Ce n'est qu'ainsi qu'Antigone – enterrée vive – restera vivante, et qu'elle pourra dénoncer tout acte sacrifiant l'éthique sur l'autel de la raison d'Etat comme un coup porté à la société humaine.

Gérard Mortier est directeur artistique du Festival de Salzbourg.

La faute de M^{me} Notat par Alain Lipietz

EN refusant d'agréer l'accord Medef-CFDT sur l'assurance-chômage, Martine Aubry et Laurent Fabius ont sauvé l'essentiel. Au 2 janvier 2001, M. Martin, licencié économique après trente ans de cotisations Assedic, touchera ses allocations. On n'exigera pas de lui qu'il reprenne n'importe quel emploi. Il ne verra pas passer sous son nez les « bonnes offres » réservées aux « bons candidats ». Mais la blessure terrible infligée à l'idée d'une démocratie plurielle, diversifiée, enracinée dans la société civile, sera longue à cicatiser. Et on les entend déjà ricaner, les jacobins de tout poil : « Regardez ! si demain on laisse les Corses légiférer pour eux-mêmes, eux aussi s'entendront entre coquins ! Seul le Peuple souverain de la République une et indivisible peut, à travers son Parlement, édicter les normes sociales. »

Alors, affirmons-le malgré tout : oui, à côté de la démocratie parlementaire, il faut que se développent d'autres formes de démocratie : directe, partenariale, sociale, régionale, associative, participative, etc. Et la CFDT a eu raison de défendre ce principe. Mais alors, enchaînon : toute forme nouvelle de démocratie doit être encore plus démocratique que l'ancienne.

Or l'accord Medef-CFDT accumulait les tares prêtées à la démocratie non parlementaire. De la part de la direction de la CFDT, l'avoiron ratifié, s'y être accrochée, c'était plus qu'un crime : une faute. Et même quatre.

Première faute : des négociateurs non représentatifs. La démocratie partenariale existait depuis 1945, mais c'est justement un des plus gros progrès de la loi Aubry II que d'avoir introduit le principe majoritaire dans les accords professionnels.

Quatrième faute, la plus grave : le viol du pacte social. Si nous obéissons aux lois, aux accords, aux conventions, même si nous n'y gagnons rien aujourd'hui, c'est que nous savons que demain, en cas de besoin, ils joueront en notre faveur. C'est particulièrement indispensable pour les garanties sociales fondées sur le principe de répartition, comme l'Unedic, la santé ou la retraite. Je cotise aujourd'hui pour les chômeurs, les vieux, les malades, parce que je sais que demain, en cas de besoin, d'autres feront de même pour moi. A M. Martin, le Medef et la CFDT voulaient expliquer : « Vous croyiez avoir droit à des prestations parce que vous avez cotisé ? Eh bien plus maintenant. Il faudra prouver que

vous le méritez ! » Comme si une coalition de rencontre décidait à la Caisse d'assurance vieillesse : « Vous croyiez avoir droit à la retraite parce que vous avez cotisé quarante ans ? Eh bien non, dorénavant il faudra faire trois heures de travaux d'intérêt collectif par semaine. »

On voudrait décrédibiliser les retraites par répartition gérées en partenariat, on ne s'y prendrait pas autrement. « Si c'est ça leur démocratie, pensent tous les M. Martin, n'en parlons plus. Je préfère des assurances vieillesse ou chômage par capitalisation. Au moins, je serai protégé par le droit de propriété et le code civil. »

Soyons clairs : les majorités parlementaires ont autant de lois scélératees à leur actif. Mais les partisans de la démocratie plurielle se doivent d'être exemplaires. Cette remarque vaut pour les administrateurs des caisses d'épargne qui, sitôt celles-ci transformées en coopératives, ont organisé des élections truquées. Elle vaudrait pour les élus corses qui profiteraient de « pouvoir législatif encadré » pour sacrifier la loi littoral aux spéculateurs.

Alain Lipietz est député (Vert) européen.

L'an I du règne de Mohammed VI

Suite de la première page

En fait, tout se passe comme si le Palais hésitait sur la conduite à tenir. D'un côté, il lève l'assignation à résidence qui pesait depuis plus de dix ans sur le principal responsable islamiste, cheikh Abdeslam Yassine, mais de l'autre il n'hésite pas à censurer les rares journaux coupables d'avoir franchi des « lignes rouges » tracées par le Palais ; il parle d'un nouveau « concept d'autorité », plus respectueux des droits du citoyen, mais réprime sans ménagement les manifestations de rue et continue à interdire de télévision le Coluche marocain, Bziz...

L'affaire des mosquées illustre les atterroissements du Palais. Depuis le début des violences en Algérie, les mosquées marocaines – contrôlées par la monarchie – sont fermées en dehors des heures

de prière pour éviter qu'elles ne deviennent des lieux de propagande islamiste. Il y a quelques semaines, il a été officiellement question de les rouvrir et de laisser les associations laïques les utiliser comme autant de lieux d'alphabétisation. La société civile a applaudi le projet. Elle l'a fait de façon prématurée : la réforme a été reportée sans explication.

L'attitude ambiguë du Palais est surtout perceptible vis-à-vis du gouvernement. Officiellement, le roi et son entourage laissent travailler les ministres en toute liberté. A preuve, la rareté des conseils des ministres présidés par le roi. En pratique, pourtant, le Palais ne rate pas une occasion de couper l'herbe sous les pieds du gouvernement.

Témoin l'affaire de la « cagnote » du téléphone. Le royaume a bénéficié d'une manne financière inespérée avec l'attribution d'une deuxième licence de téléphone mobile. Or le Palais s'est approprié la gestion des fonds qui, en toute logique, auraient dû revenir au gouvernement. Les projets de développement financés par la cagnote ont certes été étudiés et présentés par les différents ministères mais c'est Mohammed VI qui, via le

fonds Hassan II, va les sélectionner et en tirer tout le profit politique. « Est-ce qu'on n'est pas face à des initiatives qui, au final, aboutissent à l'établissement d'un gouvernement parallèle ? », s'interroge Mounia Bennani-Chraïbi, de l'université de Lausanne. « Le roi assoit sa popularité sur le dos du gouvernement, dont il s'approprie le travail. Tout ce qui ne marche pas c'est la faute des ministres. Et tout ce qui va bien c'est grâce à Mohammed VI », observe de son côté un haut fonctionnaire, sous couvert d'anonymat.

RUMEURS DE REMANIEMENT

La médiocre image de marque du gouvernement de M. Youssoufi est injustifiée. Le gouvernement a ouvert de multiples chantiers, déposé une quantité de textes législatifs, lancé maintes réformes de fond, qu'il s'agisse de l'éducation ou de la santé. Mais tout ce travail demandera du temps avant de porter des fruits. Il s'inscrit dans la longue durée.

Il est vrai aussi que l'attitude du gouvernement, son incapacité à s'émanciper du Palais, facilite la récupération politique dont il est victime. Le « gouvernement d'alternance » n'offre pas l'image d'une

équipe unie autour de son premier ministre. Les ministres socialistes, qui forment pourtant l'ossature du gouvernement, se concurrencent les uns les autres. D'autres, toutes étiquettes confondues, n'hésitent pas à se tourner vers le roi pour solliciter son « haut patronage » lorsqu'ils organisent des manifestations officielles.

A quelques jours du discours du trône, le petit monde politique de Rabat bruit de rumeurs d'un remaniement ministériel annoncé comme imminent. En même temps qu'un resserrement de l'équipe qui entoure M. Youssoufi (il y a quatre ministres en charge de l'éducation !) ce pourrait être l'occasion d'une clarification des tâches entre le gouvernement et le Palais.

Le temps presse. Révélé par les médias, un rapport confidentiel de la Banque mondiale est venu rappeler des vérités désagréables : au cours des années 90 la croissance du royaume a été inférieure à la plupart des autres pays de la région ; le chômage progresse fortement ; et en 1999, la pauvreté était en hausse de 50 % par rapport à 1991.

Jean-Pierre Tuquoi

SANTÉ Envisagée il y a quinze mois comme une contribution à la réduction des dépenses de santé, la suppression du remboursement de 300 à 400 médicaments dont l'intérêt

médical est jugé insuffisant ne devrait pas avoir lieu. Le gouvernement devrait plutôt annoncer dans les prochains jours une baisse progressive du prix de ces « vieux » médicaments.

● **CETTE DÉCISION** devrait permettre aux 200 laboratoires familiaux français, qui réalisent avec ces produits, en moyenne, 30 % de leur chiffre d'affaires, de tenter de s'adapter.

● **LA SUPPRESSION** du remboursement de ces médicaments a été un sujet de discorde dans l'industrie pharmaceutique. Les grands groupes y sont favorables, voyant là un moyen

d'accélérer la concentration, tandis que les petits laboratoires tentent de s'accrocher à des produits très rentables dont les frais de recherche sont amortis depuis longtemps.

Les petits laboratoires pharmaceutiques français en sursis

L'annonce prochaine d'une baisse progressive du prix de plusieurs centaines de « vieux » médicaments, choisie par le gouvernement de préférence à la suppression brutale de leur remboursement, donne un peu de répit à 200 fabricants déjà fragilisés

ENVISAGÉE il y a quinze mois comme une contribution possible à la réduction des dépenses de santé, la suppression du remboursement par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ne devrait pas avoir lieu. Cinq classes thérapeutiques particulièrement menacées – les veinotoniques contre les jambes lourdes (Daflon, Veinamitol, Gingkor, Cyclo 3...), les vasodilatateurs qui améliorent le fonctionnement du système circulatoire (Praxylène, Tanakan...), les mucolytiques qui fluidifient les sécrétions bronchiques (Mucolator...), les calcium et magnésium – échapperaient à une décision qui aurait pu mettre en difficulté les laboratoires pharmaceutiques français familiaux, dits indépendants (LFI).

Les LFI réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires – de 30 % en moyenne, et pouvant aller jusqu'à 90 % pour certains, selon l'Association des laboratoires et firmes de santé (ALFIS) – avec ces médicaments qui ont pour vocation de « faciliter la vie quotidienne des malades ». Selon une source proche du dossier, seuls une trentaine de ces produits devraient être exclus de la liste des médicaments remboursés par la collectivité, et Martine Aubry devrait annoncer dans les prochains jours, pour ces classes sur la sellette, un objectif de baisse de prix de 20 % échelonné sur trois ans.

Une manière de permettre aux LFI, qui s'estiment « plutôt satisfaits » de l'orientation que semble prendre le gouvernement, de planifier et gérer dans le temps la baisse de chiffre d'affaires.

La suppression ou non du remboursement de ces médicaments de plus de vingt ans, connus et appréciés des patients, est un sujet de discorde au sein de l'industrie pharmaceutique. L'association des laboratoires internationaux de recherche, qui regroupe les multinationales, s'est clairement prononcée au cours d'une conférence de presse le 7 juillet en faveur « de la modernisation régulière de la liste des médicaments remboursés » et regrette « qu'aucune décision n'ait

été encore prise, notamment suite à la réévaluation du service médical rendu ». Au contraire, les laboratoires français indépendants militent depuis de nombreuses années, et avec succès, pour leur maintien. Les frais de recherche étant amortis depuis longtemps, ils génèrent des profits intéressants.

INNOVER ET S'INTERNATIONALISER

« La véritable innovation est celle qui dure, précise au Monde Jean-Luc Bélingard, vice-président des laboratoires Pierre Fabre. Ces médicaments commercialisés depuis des années ont fait leurs preuves, alors que des molécules décréetées innovantes sont parfois retirées un

an après leur mise en marché ou présentent de forts effets secondaires. »

L'enjeu de cette bataille qui porte seulement sur quelques milliards de francs, alors que le marché français des médicaments est estimé à 120 milliards, met en relief la fragilité des 200 indépendants, fortement dépendants des ventes de ces produits anciens. « Ces laboratoires sont très protégés par les pouvoirs publics, estime un analyste financier. Ils bénéficient d'une bienveillance absente hors de nos frontières qui les a artificiellement maintenus la tête hors de l'eau pendant des années. Toutefois, s'ils ne parviennent pas à lancer de nouveaux médicaments rapidement, ils risquent d'enregistrer une forte chute de leur rentabilité. »

La capacité à innover et à s'internationaliser est un enjeu majeur pour leur avenir. Les plus importants, et spécialement les quatre premiers (Servier, Pierre Fabre, Beaufour-Ipsen et Fournier), l'ont bien compris, mais auront-ils les moyens de le faire sans renoncer à leur indépendance et sans s'adosser à des grands groupes qui leur offrent les capacités financières suffisantes à leurs ambitions ? Ce n'est pas certain. D'ores et déjà Beaufour-Ipsen a ouvert son capital à deux financiers (Paribas et CDC) et Pierre Fabre préparerait son introduction en Bourse d'ici deux ou trois ans. Les successions prévisibles à la tête de ces groupes – les fondateurs sont âgés et devront bientôt

passer la main – pourraient également changer la donne.

Le contexte international est difficile : le coût du développement des médicaments est croissant, la vie des produits se raccourcit, les fusions et acquisitions donnent naissance à des mastodontes aux budgets de recherche et développement considérables. A titre d'exemple, celui du nouveau numéro un mondial, l'américain Pfizer, s'établit à 28 milliards de francs, soit sept fois le chiffre d'affaires de Beaufour ou Fournier (4,1 milliards de francs) et presque trois fois celui de Servier (10 milliards de francs). « La masse critique sur le plan de la recherche est un concept qui commence à être dépassé, même s'il conserve du sens pour le développement et le marketing », relève M. Bélingard.

S'ALLIER OU DISPARAÎTRE

Avec les nouvelles technologies (la chimie combinatoire, la génomique, le screening), les laboratoires de taille moyenne peuvent obtenir autant de succès que les grands groupes dans la découverte de molécules. « Certains pourraient s'inscrire comme de véritables partenaires des sociétés de biotechnologie, à l'instar de Beaufour, qui s'est fixé un objectif de 50 % de son chiffre d'affaires dans ce domaine d'ici cinq ans », analyse Grégory Soudan, de l'Institut Xerfi. Selon M. Bélingard, les fusions répondent aux problématiques des grands laboratoires, dont les structures considérables ne peuvent être financées que par le lancement annuel de deux ou trois molécules générant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de dollars. « Nous pouvons nous contenter d'une innovation majeure tous les deux ou trois ans sur des segments thérapeutiques très ciblés (pour Pierre Fabre, l'oncologie et les maladies cardiovasculaires) et obtenir une masse critique virtuelle en contractant des alliances pour le développement et la promotion des produits », explique M. Bélingard. Les partenariats se sont multipliés. Pierre Fabre a ainsi passé des accords avec le britannique Glaxo-Wellcome ou le franco-allemand Aventis, Beaufour avec l'américain Pfizer, Fournier avec l'américain Abbott et l'allemand Bayer.

Pour les laboratoires de taille plus modestes (réalisant de 20 à 500 millions de francs de chiffre d'affaires), la problématique est

différente. Centrés sur le marché français, proposant peu d'innovations, et pilotés par des hommes de caractère qui « vendent ou disparaissent mais s'associent rarement », ces laboratoires familiaux ont rarement su prendre le virage de l'internationalisation et de l'innovation. Ils peuvent toutefois être la cible d'entreprises européennes moyennes (quelques milliards de francs de chiffre d'affaires) qui

Chauvin devient américain

Le laboratoire Chauvin, spécialiste montpelliérain de l'ophtalmologie, est passé sous la coupe, lundi 24 juillet, du fabricant de lentilles américain Bausch & Lomb, pour 1,6 milliard de francs. « La recherche d'une taille critique nécessite au développement des produits et à une implantation mondiale nécessitent de s'adosser à une structure plus importante », a déclaré au Monde Bernard Chauvin, l'actuel directeur général, qui reste aux commandes de l'entreprise. Sous sa houlette, le laboratoire familial est passé d'un chiffre d'affaires de 100 millions de francs en 1983 à 700 millions en 1999, et a pris une dimension européenne grâce à l'acquisition de la société toulousaine Opsia, spécialiste des implants oculaires, de la division d'ophtalmologie du britannique Smith & Nephew et de l'allemand Ankerpharma. « La société devient américaine, mais c'est la rançon du succès, et un passage obligé pour continuer notre développement », estime M. Chauvin.

tendent de conforter leur présence en Europe. Par ailleurs, les laboratoires japonais ou les groupes américains qui entendent étoffer leur présence sur le Vieux Continent pourraient être intéressés par une force commerciale ou l'établissement d'une tête de pont en France, comme l'illustre la reprise, lundi 24 juillet, du laboratoire montpelliérain Chauvin, spécialisé en ophtalmologie, par le groupe américain Bausch & Lomb.

Florence Bal

Pechiney cherche à surmonter l'échec de la fusion avec Alcan et Algroup

TROIS MOIS APRÈS l'échec de la fusion entre le canadien Alcan, le suisse Algroup et Pechiney (Le Monde du 14 avril), la présentation de la nouvelle stratégie du fabricant français d'aluminium était particulièrement attendue. La publication des résultats du premier semestre 2000, jeudi 27 juillet à Paris, a permis à son PDG, Jean-Pierre Rodier, de se montrer d'emblée rassurant. « C'est la première fois depuis vingt-cinq ans que Pechiney a à la fois une forte rentabilité et un bilan solide lui permettant des marges de manœuvre », a-t-il déclaré.

Son entreprise présente une belle santé financière. Sur les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires proforma est en hausse de 36 %, à 5,23 milliards d'euros. Le résultat net a certes baissé de 57 %, mais, hors éléments exceptionnels, il augmente de 54,5 %, à 187 millions d'euros. « L'entreprise a répondu aux attentes », note Russel Skirrow, analyste chez Merrill Lynch Global Securities.

Pour atteindre ces résultats, le groupe français a bénéficié d'un environnement très favorable avec la hausse du prix de l'aluminium (+24 % sur la période) et la force du dollar. Sa marge opérationnelle s'est, certes, améliorée de 201 millions d'euros (+128 %), mais plus de 80 % de ce gain est lié à ces facteurs extérieurs. M. Rodier a donc souligné qu'il était nécessaire « de poursuivre les

efforts » et d'accélérer le développement du programme « Progrès continus », qui vise à réduire les coûts de 20 % en cinq ans.

Pechiney, après l'échec de la fusion, est encore dans une période de transition. « Des économies de coût, des restructurations, nous ne connaissons que cela. Ce groupe a besoin d'autre chose, d'ambition, de vision », souligne un syndicaliste. « Il n'y a aucune dynamique dans le groupe. Personne ne sait plus où il est », ajoute un cadre, plus critique.

PROJETS DE CROISSANCE

Les plus affectés sont ceux qui figuraient dans l'organigramme de direction du nouveau groupe qui aurait été formé avec Alcan. Pendant plus de neuf mois, ils ont participé à de multiples réunions, essayé d'élaborer une nouvelle identité. Beaucoup se voyaient déjà aspirés vers des fonctions plus élevées. Pour eux, le contrepoint est brutal. Interrogé sur l'état des troupes, M. Rodier a reconnu qu'un sondage interne révélait que « 70 % des cadres regrettaient que la fusion n'ait pas eu lieu ».

L'état d'esprit chez les autres salariés n'est guère plus enthousiaste. Peu associés au processus de fusion, ils regardaient avec méfiance ce rapprochement et ont accueilli avec un certain soulagement son échec. « Les conséquences sur

notre patrimoine industriel auraient été lourdes et irrécupérables. Au moins rien d'irréversible ne s'est fait », explique un opposant à la fusion. Mais, le premier sentiment d'apaisement passé, l'inquiétude s'est réinstallée. « On s'aperçoit qu'aucun de nos problèmes de fond n'est réglé », dit un salarié. Alors que les rapprochements se sont accélérés dans le secteur de l'aluminium, beaucoup s'interrogent sur le rôle futur de Pechiney. Après l'échec de la fusion à trois, Pechiney semble avoir caressé l'idée d'empêcher le rapprochement de ses deux anciens partenaires Alcan et Algroup. En vain. Les salariés se demandent si Pechiney peut rester seul ou s'il a encore la capacité de jouer les fédérateurs du secteur.

Jean-Pierre Rodier a donc cherché, jeudi, à esquisser de nouvelles lignes directrices, en annonçant une série de projets de « croissance rentable » – acquisition dans l'alumine, dans l'emballage, développement de la nouvelle technologie AP 50... – pour doubler d'ici cinq ans les capitaux engagés de l'entreprise. Un éventuel rachat de VAW (filiale aluminium de l'allemand E.ON) « n'est pas dans le champ du possible », a affirmé M. Rodier, car il se heurterait aux autorités de la concurrence.

Laure Belot et Martine Orange

L'Europe choisit Airbus pour le transport militaire

SEPT PAYS européens ont annoncé, jeudi 27 juillet, leur intention d'acheter 225 Airbus A-400M, faisant ainsi un pas supplémentaire vers la constitution d'une défense européenne. L'avion de transport militaire mis au point par Airbus Military Company, filiale d'Airbus Industrie, a été, sans surprise, préféré aux deux appareils proposés par les Américains, le C-17 de Boeing et le C-130 de Lockheed Martin, et à l'AN70 présenté par le consortium russo-ukrainien Antonov.

Dans un communiqué commun publié au Salon aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne), les ministres de la défense allemand, belge, britannique, espagnol, français, italien et turc ont toutefois fait valoir qu'ils devaient encore se mettre d'accord sur le prix de l'appareil. Il s'agit « de loin du plus gros programme conjoint européen dans l'industrie de la défense depuis que nous en faisons », a rappelé jeudi le ministre français de la défense, Alain Richard.

Le lancement industriel de l'appareil pourrait intervenir d'ici à mars 2001. L'A-400M a été conçu en fonction des spécifications des États-majors européens exprimées en 1996. La livraison des premiers appareils, dont le coût unitaire s'élève à 85 millions d'euros, est attendue en 2007. Le programme A-400M représente un coût de développement de 5 milliards d'euros.

La France s'est engagée jeudi à commander 50 A-400M, la Belgique 7, le Luxembourg 1, l'Alle-

magne 73, l'Italie 16, l'Espagne 27, la Turquie 26 et la Grande-Bretagne 25. Le marché potentiel de l'A-400M est estimé à quelque 1 250 appareils, la moitié au moins des 2 500 avions de transport militaire de 15 à 20 tonnes actuellement en activité à travers le monde devant être remplacés dans les années à venir.

MOTORISTES EN DISCUSSIONS

L'A-400M sera vraisemblablement équipé par des turbopropulseurs développés par l'ensemble

des motoristes. Deux solutions, le BR700-TP de Rolls-Royce et le M138 développé par Turboprop International, qui regroupe la Snecma, MTU (filiale de DaimlerChrysler), FiatAvio et l'espagnol ITP se présentent. Mais aussi bien Jean-Paul Béchat, PDG de la Snecma, que John Cheffins, directeur général de Rolls-Royce, ont confirmé à Farnborough que les discussions entre les différentes parties en vue de présenter une offre commune en étaient à un stade très avancé.

Si le chiffre de 225 intentions de commandes annoncé jeudi se situe en dessous des 288 initialement envisagées, il est toutefois nettement supérieur au seuil de 150 présenté par les industriels comme le minimum pour pouvoir lancer le programme. Hors d'Europe, l'Afrique du Sud et le Brésil ont été cités parmi les pays intéressés. Ce projet représente environ 35 000 emplois en Europe, dont 7 000 en France, selon les estimations du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales. – (Reuters, AFP)

Jusqu'à 120 soldats

L'Airbus militaire A-400M est un avion de transport équipé de quatre turbopropulseurs. Il pèse 130 tonnes et peut charger jusqu'à 37 tonnes dans un volume de 356 m³. Il peut transporter des hélicoptères et jusqu'à 120 soldats avec tous leurs équipements. Mesurant 14,7 mètres de haut et 42,2 mètres de long pour une envergure de 42,4 mètres, il peut voler jusqu'à 780 km/h, une vitesse de 30 % supérieure à celle des modèles actuels.

Son rayon d'action est de 5 440 kilomètres ; chargé de 30 tonnes, il n'a besoin de faire le plein de carburant que tous les 4 400 kilomètres. Comme de nombreux avions, il peut être ravitaillé en vol.

Un avertissement de Nokia fait chuter la Bourse d'Helsinki

LE COURS DE L'ACTION du groupe finlandais Nokia, numéro un mondial de la fabrication de téléphones portables, deuxième société européenne en termes de capitalisation boursière et de loin principale valeur de la Bourse d'Helsinki, s'est effondré jeudi 27 juillet. Le titre a accusé une lourde perte de 21 % en clôture, à 45 euros, et se ressaisissait un peu vendredi 28 juillet en gagnant 2,2 % dans la matinée. Le groupe a annoncé une forte progression de 62 % de son bénéfice avant impôts au deuxième trimestre, tout en mettant en garde les investisseurs sur ses bénéfices futurs. Selon Nokia, son bénéfice par action (BPA) pour le troisième trimestre sera probablement inférieur à celui du deuxième trimestre. Il a toutefois ajouté que le BPA devrait être au moins égal à celui du troisième trimestre 1999 et qu'il devrait ensuite remonter au quatrième trimestre 2000. La baisse du titre Nokia a entraîné celle de l'indice boursier finlandais HEX, qui a perdu 16 % en clôture jeudi. Cette nouvelle intervient une semaine après que le numéro trois mondial des téléphones portables, le suédois Ericsson, eut lui-même lourdement pesé sur les marchés boursiers en Europe en se montrant réservé sur ses propres perspectives de résultats.

Un supermarché bancaire européen pour les entreprises

CINQ BANQUES européennes (la française Société générale, l'espagnole BSCH, la britannique Royal Bank of Scotland, l'italienne Sanpaolo IMI et l'allemande Commerzbank) ont décidé de s'allier pour lancer un supermarché virtuel de la finance à destination des entreprises et des investisseurs institutionnels. Cette plate-forme, qui commercialisera des produits et services de gestion de trésorerie et de placement, devrait être opérationnelle au printemps 2001. Elle aura la forme d'une société commune aux cinq établissements financiers, qui en détiendront chacun 20 %. I

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON** : la consommation des ménages salariés japonais a chuté de 2,6 % en juin, en glissement annuel, a annoncé l'Agence de gestion et de coordination vendredi.

■ **Les prix à la consommation ont continué de baisser** au mois de juin, reculant de 0,7 % sur un an et de 0,3 % sur un mois.

■ **La production industrielle a progressé de 1,7 %** en juin, par rapport au mois précédent.

■ **Le taux de chômage a connu une remontée au mois de juin**, augmentant pour la première fois en quatre mois, pour s'établir à 4,7 %, contre 4,6 % en mai.

■ **ÉTATS-UNIS** : les commandes de biens durables ont augmenté de 10 % en juin, comparativement au mois précédent. Une hausse qui s'explique par les commandes du secteur des transports, selon le département du commerce.

■ **Les coûts salariaux ont augmenté de 1 %** au 2^e trimestre 2000, comparativement aux trois premiers mois de l'année, et de 4,4 % sur un an.

■ **FRANCE** : le nombre de demandeurs d'emploi a enregistré au mois de juin une baisse sensible de 1,1 %, ce qui porte leur nombre total à 2 329 100, selon les statistiques du ministère de l'Emploi publiées vendredi. (lire p.7)

■ **RUSSIE** : les exportations de pétrole brut russe se sont élevées à 53,3 millions de tonnes au 1^{er} semestre 2000, en hausse de 10,1 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'agence Itar-Tass.

■ **Le gouvernement russe prévoit, au vu des résultats du premier semestre, une hausse du PIB de 5,5 % pour cette année** et une croissance de la production industrielle de 7,5 %.

AFFAIRES

■ **DANONE** : le groupe français et son homologue japonais Yakult Honsha ont annoncé, ce vendredi

28 juillet, mettre un terme à leurs négociations pour produire ensemble des probiotiques, un produit à base de lait fermenté favorable à la santé.

■ **BASF** : le géant allemand de la chimie BASF et le premier groupe pharmaceutique japonais Takeda vont regrouper leurs activités de vitamines, a indiqué BASF vendredi dans un communiqué.

■ **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX** : le groupe Suez-Lyonnaise des eaux, qui possédait 33 % de l'américain United Water Resources, a annoncé, vendredi, avoir acquis 100 % de cette entreprise, deuxième distributeur d'eau aux Etats-Unis, pour 1,02 milliard de dollars.

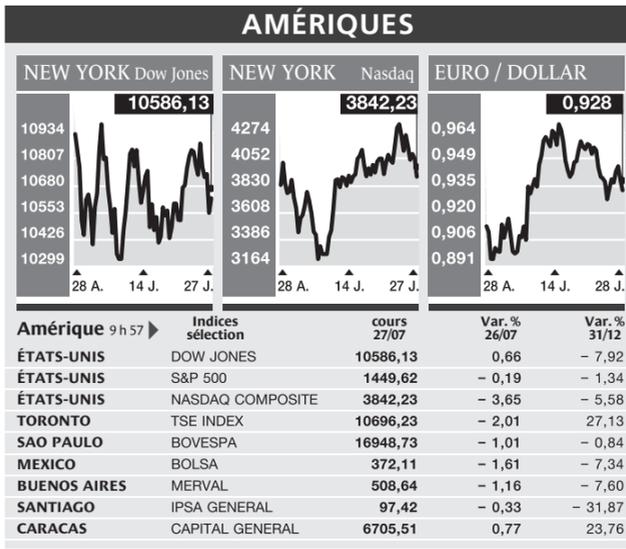
■ **SAINT-GOBAIN** : l'italien Gian Paolo Caccini a été nommé directeur général du groupe français Saint-Gobain, a annoncé jeudi le groupe. M. Caccini, 62 ans, entré en 1973 à la division « Isolation » de Saint-Gobain, était depuis octobre 1996 directeur général adjoint chargé des Etats-Unis.

■ **PEUGEOT** : l'usine du constructeur automobile français Peugeot en Grande-Bretagne était paralysée jeudi par une grève d'un jour, la première depuis plus de 20 ans, en raison d'un conflit sur la semaine de 35 heures.

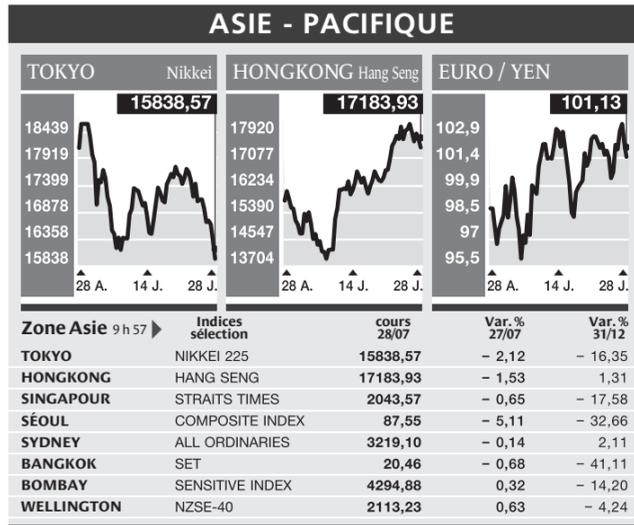
■ **ACCOR** : le groupe hôtelier a annoncé qu'il avait pris une participation de 20 % dans le capital de la chaîne hôtelière polonaise Orbis pour 81 millions d'euros. Avec 56 hôtels en Pologne et un vaste réseau d'agences de voyages, Orbis revendique 42 % du marché hôtelier.

■ **PREUSSAG** : le conglomérat allemand diversifié dans le tourisme mène des discussions avec plusieurs groupes pour vendre les 50,1 % qu'il détient dans le voyageur britannique Thomas Cook. L'américain Carlson, qui détient déjà 22 % de Thomas Cook, pourrait être intéressé.

■ **UBS WARBURG** : Dominique Bazy est nommé président-directeur général d'UBS Warburg Holding France. M. Bazy est actuellement directeur général des AGF et membre du comité exécutif d'Allianz.



| 28/07 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|--------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| DOLLAR | 0,91819 | 0,92865 | 0,14159 | 1,51210 | 0,59948 | |
| YEN | 108,91000 | 101,13500 | 15,41500 | 164,67000 | 65,29500 | |
| EURO | 1,07683 | 0,98878 | 0,15245 | 1,62785 | 0,64540 | |
| FRANC | 7,06280 | 6,48500 | 6,55957 | 10,67825 | 4,23365 | |
| LIVRE | 0,66133 | 0,60730 | 0,61430 | 0,09365 | 0,39650 | |
| FRANC SUISSE | 1,66810 | 1,53160 | 1,54900 | 0,23615 | 2,52200 | |



| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
|-----------------------|---------|----------------------|---------|
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37803 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |

| Taux 27/07 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 4,33 | 4,31 | 5,32 | 5,50 |
| ALLEMAGNE | 4,33 | 4,63 | 5,18 | 5,38 |
| GDE-BRETAG. | 6,50 | 6,04 | 5,14 | 4,50 |
| ITALIE | 4,33 | 4,61 | 5,52 | 5,84 |
| JAPON | 0,07 | 0,15 | 1,69 | 2,31 |
| ÉTATS-UNIS | 6,53 | 6,17 | 5,98 | 5,77 |
| SUISSE | 2,50 | 3,31 | 3,91 | 4,27 |
| PAYS-BAS | 4,28 | 4,61 | 5,33 | 5,48 |

BOURSES

À PARIS, l'indice CAC 40 reculait de 0,04 %, à 6 508,96 points, vendredi 28 juillet, dans les premiers échanges. Le DAX de Francfort gagnait 0,19 %, et le Footsie de Londres abandonnait 0,15 %. L'indice Nikkei de Tokyo a cédé 2,12 %, vendredi, à 15 838,57 points, au plus bas depuis mars 1999. A l'exception de Paris et Bruxelles, les marchés européens avaient terminé en baisse jeudi, entraînés par la chute du titre Nokia. Francfort avait perdu 1,63 %, et Londres 0,55 %. Paris avait progressé de 0,29 %. Aux Etats-Unis, la chute du Nasdaq de 3,65 % a profité au Dow Jones, qui a gagné 0,66 %.

CHANGES-TAUX

L'EURO restait stable face au dollar, vendredi 28 juillet dans les premières transactions, après avoir baissé la veille. Il s'échangeait à 0,93 dollar. De son côté, le billet vert était en forte baisse face au yen. Il se négociait à 108,63 yens, après avoir atteint 109,29 yens à l'ouverture. Vendredi en début de séance, les marchés des emprunts d'Etat en Europe s'inscrivaient en léger recul. Le taux de rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans, qui évolue mécaniquement à l'inverse du cours du titre, remontait à 5,33 %, tandis que son équivalent en Allemagne se situait à 5,15 %.

SCIENCES ET AVENIR

100 clés pour apprendre à lire les étoiles avec Hubert Reeves

Dans notre cahier fermé

De sumer aux cathédrales 5000 ans d'érotisme sacré

Le papyrus secret des Egyptiens
Les fresques interdites de Pompéi

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Le bilan du siècle

En cadeau : le guide des vacances familiales en France

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde de l'éducation

CADEAU : Le guide de vos vacances en France

Le bilan du siècle
Numéro spécial

Juillet-Août

- 1900-2000, un siècle d'éducation. Héritage : des grands fondateurs à nos jours.
- Laïcité, mixité, école pour tous : des premières conquêtes aux défis de demain.
- Diplômes, disciplines, élèves, formation des enseignants : tout a changé...
- Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité vient surtout de ce qui se passe dans l'école. »
- Les nouvelles missions de l'école, selon Philippe Meirieu.

VALEURS EUROPÉENNES

Le cours de l'action du groupe finlandais Nokia a terminé à 45 euros, en recul de 21 % sur la séance du jeudi 27 juillet. Tout en annonçant des résultats records sur le deuxième trimestre de son année fiscale, le groupe a déstabilisé les investisseurs en précisant que son bénéfice au troisième trimestre serait inférieur à celui du deuxième trimestre.

4 %, à 917 pence, après des informations de presse faisant état d'un projet d'offre pour 5 milliards de livres sur Equitable Life. La société a par ailleurs annoncé une hausse de 14 % de son bénéfice d'exploitation semestriel.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/07, and a date header 28/07 10h07.

Table titled 'AUTOMOBILE' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'BANQUES' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'CONSTRUCTION' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'PRODUITS DE BASE' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'CONSUMMATION CYCLIQUE' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'ALIMENTATION ET BOISSON' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'CHIMIE' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'CONGLOMÉRATS' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'ÉNERGIE' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'SERVICES FINANCIERS' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' with columns for company name, country code, price, and change.

Table titled 'BIENS DE CONSOMMATION' with columns for company name, country code, price, and change.



Table listing various companies under 'ALIMENTATION ET BOISSON' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'PHARMACIE' with their stock prices and changes.

Advertisement for 'SORTIR.' featuring the text 'LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE : CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS, MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE.' and the website 'sortir.lemonde.fr'.

Table listing various companies under 'ÉNERGIE' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'SERVICES FINANCIERS' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' with their stock prices and changes.

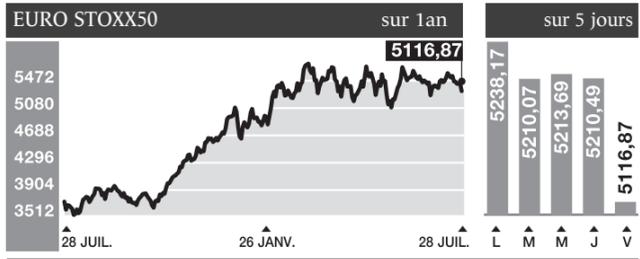


Table listing various companies under 'ASSURANCES' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'MEDIAS' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION' with their stock prices and changes.

Table listing various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE' with their stock prices and changes.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var. 27/07, and company names under 'AMSTERDAM' and 'BRUXELLES'.

Table with 4 columns: Cours en euros, % Var. 27/07, and company names under 'FRANCFORT' and 'CODES PAYS ZONE EURO'.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Renault était en net recul, cédant 3,55 %, à 46,25 euros, dans les premières transactions, vendredi 28 juillet. Le bénéfice net du constructeur automobile a chuté de 70 % à 233 millions d'euros, pénalisé par les pertes de son partenaire japonais Nissan, dont il détient 36,8 % du capital. Le groupe français a fait savoir qu'il allait poursuivre ses plans d'économies, avec un nouveau plan triennal portant sur trois milliards d'euros entre 2001 et 2003. ● Le titre Aventis gagnait 0,52 %, à 76,6 euros, vendredi en début de matinée, à la suite de la publication d'une croissance de 11,6 % de son chiffre d'affaires semestriel à 10,245 milliards d'euros. ● Le cours de Bourse de Danone s'appréciait de 2,03 %, à 151 euros, vendredi matin, alors que la société française a annoncé la rupture des négociations avec le japonais Yakult Honsha. ● L'action Saint-Gobain était en hausse de 0,22 %, à 45,56 euros, vendredi matin, après l'annonce d'un bénéfice net en baisse de 1,02 % au premier semestre à 873 millions d'euros. Le groupe a confirmé son objectif de hausse de 15 % de son bénéfice par action pour l'ensemble de 2000. ● Le cours de Bourse d'Accor, vendredi en début de séance, augmentait de 0,22 %, atteignant 45,56 euros, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en hausse de 16,2 %, à 3,316 milliards d'euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 28 JUILLET Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market values with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominale (1). Includes entries for BNP PARIBAS, Renault, Saint-Gobain, etc.

Table of international stock market values with columns: GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, IMERYS, etc.

Table of international stock market values (continued) with columns: THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, etc.

Table of international stock market values (continued) with columns: AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of international stock market values (continued) with columns: AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 27 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market values (continued) with columns: CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of new market values (continued) with columns: NICOX, OLITEC, OPTIMA DIREC, etc.

Table of new market values (continued) with columns: ALLEN (SVN), APRIL S.A., ARES GRP, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 28 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for AB GROUPE, ACTIELEC REG., etc.

Table of second market values (continued) with columns: ALLEN (SVN), APRIL S.A., ARES GRP, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 juillet

Table of SICAV and FCP values with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Date cours. Includes entries for AGIPI, BNP PARIBAS, CDC Asset Management, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: EPARCIC, EUROIC LEADERS, EUROPE RÉGIONS, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA DYNAMIQUE, SÉLECT PEA 1, etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES Pour la deuxième année consécutive, des fouilles sont menées sur une épave immergée par 10 mètres de fond au large de Saint-Malo. ● LES CARACTÉRIS-

TIQUES et, surtout, l'armement du navire laissent penser qu'il s'agit d'un corsaire. Une aubaine pour les archéologues, qui ne connaissaient qu'une autre épave de ce type, net-

tement moins riche, près de Morlaix. ● IL POURRAIT s'agir du *Saint-Jean-Baptiste*, une frégate rapide de 35 à 40 mètres de long, armée d'au moins 26 canons et dotée d'un équi-

page de plus de cent hommes. Construite à Saint-Malo vers 1693, elle aurait, selon les archives maritimes, fait naufrage à cet endroit en 1713. ● VÉRITABLE MUSÉE sous-marin, le site devrait faire l'objet de recherches jusqu'à 2003 au moins. Il permettra notamment d'étudier les techniques des chantiers navals malouins de l'époque.

Les trésors archéologiques du corsaire malouin

L'épave gisait sur le haut-fond de la Natière, à l'embouchure de la Rance. Sa fouille a révélé un incroyable entassement de pièces très intéressantes, dont beaucoup de canons. Il pourrait s'agir d'un « navire de course » du début du XVIII^e siècle. Une rareté pour les chercheurs

SAINT-MALO

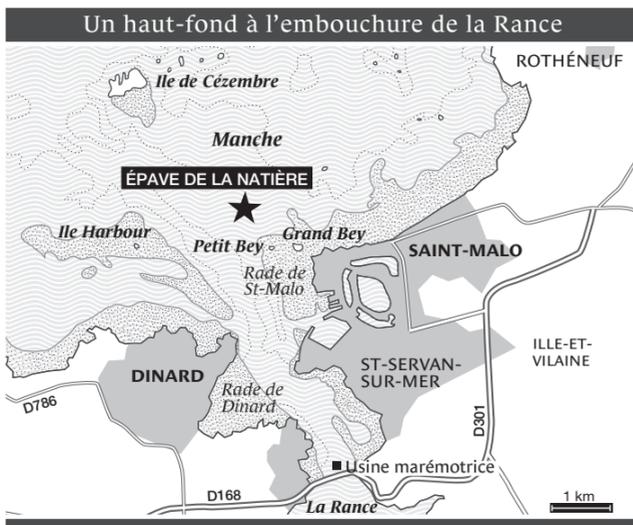
de notre envoyé spécial

Le bateau rouge est amarré à l'embouchure de la Rance, à quelques encablures de Saint-Malo. Les ferries qui empruntent le chenal pour gagner le large le frôlent à chaque passage. Sur les cartes marines, un haut-fond rocheux, la Natière, est signalé ici. Le chalutier écarlate a hérité d'une superstructure cubique toute blanche, assez disgracieuse à vrai dire, sur laquelle on peut lire en grosses lettres : « un corsaire sous la mer ». Deux fois par jour, aux renverses de marée, une agitation fébrile s'empare du petit bâtiment. Une armada d'hommes et de femmes-grenouilles plonge tandis que des machines sur lesquelles sont branchés des tuyaux tourmentent avec un bruit assourdissant.

Pour la seconde année consécutive, des fouilles archéologiques sont menées sous la conduite de Michel Lhour et d'Elisabeth Veyrat. L'objet de leurs soins est une frégate malouine coulée au début du XVIII^e siècle. La présence d'une forte artillerie embarquée la désigne indubitablement comme un corsaire. « C'est une première, explique M. Lhour. En dehors de l'Alcide, retrouvé au fond de la baie de Morlaix en 1985, on n'a jamais exploré d'autres bateaux corsaires. Et cette épave est incomparablement plus riche. C'est pour nous un véritable musée marin. » Une première exploration menée en 1999 a permis, en effet, de repérer au fond de l'eau une telle richesse et une telle diversité d'objets qu'une campagne mobilisant une vingtaine de personnes a pu être lancée cette année avec un budget suffisant pour une exploration systématique de l'épave.

L'histoire commence par un ruineur. Vers la fin de 1994, le bruit court sur la côte d'Emeraude qu'un plongeur a trouvé de la vaisselle d'argent du côté du cap Fréhel. Le bouche à oreille se propage et parvient jusqu'à Michel Lhour, archéologue au Département des recherches archéologiques sous-marines (DRASSM), qui a travaillé pendant six ans sur les épaves de La Hougue, notamment avec Elisabeth Veyrat, animatrice d'une petite structure indépendante, l'Association pour le développement et la recherche en archéologie marine (l'Adramar).

Le chercheur veut en savoir plus et parvient à identifier l'origine du bruit. Par l'intermédiaire d'un conseiller régional, Gérard Bousquet, par ailleurs amateur d'archéologie sous-marine, il parvient à



contacter Lionel Bonsang, un restaurateur de Dinard, et Christophe Richard, maître-nageur dans la même ville, tous deux amateurs de pêche sous-marine. Ces derniers, au cours d'une sortie, ont effectivement repéré un plat en étain qu'ils ont remonté, ainsi qu'un pistolet et un pot à pharmacie.

Un butin modeste, mais pour lequel il fallait avoir de bons yeux et de solides poumons. A marée basse, on doit descendre à huit ou dix mètres pour atteindre le fond, et les courants sont ici particulièrement violents. Au printemps 1995, M. Lhour convainc les deux hommes de déclarer leur trouvaille aux affaires maritimes. Hésitations : même aux yeux d'honnêtes citoyens, l'administration conserve une image tatillonne et bureaucratique. Quand ils se décident enfin, en octobre de la même année, un architecte, Jean-Pierre Génar, qui venait de tomber sur le gisement par hasard, a déjà averti les autorités quinze jours plus tôt. C'est lui qui touchera la prime de 80 000 francs versée au titre de la découverte.

Au cours de l'été 1996, Michel Lhour, Elisabeth Veyrat et Emmanuel Feige, un plongeur malouin, effectuent une reconnaissance sous-marine de trois semaines : « L'épave nous faisait rêver, se souvient M^{me} Veyrat. Il y avait là un armement, une cargaison, de la vaisselle, des objets domestiques, des échantillons d'architecture navale très soignés, et une vingtaine de canons qui nous faisaient penser que ce bateau pouvait être un corsaire. » Le bâtiment était en effet trop petit pour être un vaisseau de ligne, trop armé pour être un simple navire de

commerce. Il était sûrement d'origine française, à cause de son mobilier, dont certains éléments – les pièces de faïence – donnaient une date : entre 1690 et 1720.

Cette découverte tombait à pic. Après la campagne de fouille de La Hougue, où une partie de l'escadron de Tourville avait échoué en 1692, l'archéologie sous-marine avait besoin d'un grand chantier dans les eaux du nord de la France. Une autre plongée, dans les archives cette fois, mettra les archéologues sur la piste d'un bateau corsaire malouin – une rareté en termes archéologiques (lire ci-dessous).

Mais il fallait d'abord trouver un vrai budget pour lancer l'opération. En 1998, M. Lhour et M^{me} Veyrat frappent à toutes les portes pour réunir péniblement 323 000 francs. Le conseil régional de Bretagne et le ministère de la culture sont les moins pingres : ils lâchent chacun un peu plus de 100 000 francs. Avec une vedette et un gros canot, la petite équipe va travailler pendant deux mois de l'été 1999.

« Sur une zone d'une cinquantaine de mètres de long, on a repéré deux ensembles, indique M^{me} Veyrat. A l'est, un entassement de canons, des éléments de coque, deux ancres marines et du matériel de cuisine. A l'ouest, une zone de lingots de fer soudés par le temps et la corrosion, rangés en épis. On ne savait pas très bien où on allait, mais nous étions en présence de sédiments très riches, un vrai pudding de pièces archéologiques. » Trois cents objets sont remontés : des flacons carrés dans leurs casiers, une cinquantaine de poulies de différentes tailles, des pipes, des balais, des pelles en bois,



« Un vrai pudding de pièces archéologiques », par une dizaine de mètres de fond.

des boutons, des aiguilles, des futilités, des bouteilles de vin encore cachetées, des éléments d'accastillage, des gréments, des paquets de cordages toujours lovés. « Trouvés sur un site comme celui-ci, ce sont des témoignages de la culture matérielle des gens de mer que l'on ne

peut connaître par les livres », précise M^{me} Veyrat.

Forts de ce premier succès, les deux archéologues vont revoir leurs bailleurs de fonds et finissent par recueillir 1,4 million de francs – 30 % du conseil régional de Bretagne, 20 % du conseil général d'Ille-et-Vi-

Le savoir-faire des chantiers navals malouins

S'il se confirme que l'épave du rocher de la Natière et le *Saint-Jean-Baptiste* sont un seul et même bâtiment – ou des frères jumeaux –, « c'est la première véritable occasion qui s'ouvre à des archéologues d'étudier les méthodes et techniques mises en œuvre dans les chantiers navals malouins », se réjouit Elisabeth Veyrat. Des chantiers qui, au début du XVIII^e siècle, ont dix à vingt ans d'âge. Les navires qui sont construits par les maîtres charpentiers malouins sont armés pour le commerce, la pêche ou la course, appelée parfois pudiquement « commerce d'opportunité ». La guerre, comme la pêche, exige des équipages numériquement importants, soudés par une solidarité locale, intéressés, du mousse au capitaine, aux résultats commerciaux de l'entreprise. Ces bâtiments doivent pouvoir embarquer une importante artillerie tout en restant rapides pour fondre sur un navire ennemi. Ou fuir à toutes voiles si ce dernier se révèle trop coriace.

laine, 20 % du ministère de la culture, 10 % de la ville de Saint-Malo. Avec un reliquat fourni par des mécènes. Ce qui leur permet d'acheter un chalutier-coquillier, l'*Hermine-de-Bretagne*, leur base opérationnelle depuis le 20 juin.

« Des témoignages de la culture matérielle des gens de mer que l'on ne peut connaître par les livres »

La zone à fouiller est désormais carroyée par des filins – 50 mètres de long sur 3 mètres de large. En dépit d'une météo plus que médiocre et des courants violents qui leur interdisent de travailler plus de deux à trois heures par jour, la pêche est bonne. Le puzzle se met lentement en place. A l'est, on trouve une cheminée de cuisine, des éléments de chaudière, des ossements animaux – dont ceux d'un singe macaque âgé de moins de six mois – et du mobilier appartenant au charpentier, au calfat et au tonnelier du bord. A l'ouest, on exhume un crucifix, de la vaisselle en étain, des instruments de chirurgie, des pots à pharmacie ainsi que des armes et des munitions. C'est peut-être là que se trouvaient la Sainte-Barbe – l'armurerie –, le logement des officiers et la pharmacie du bord. A moins qu'il ne s'agisse de deux épaves distinctes, une hypothèse que n'écarterait pas entièrement M. Lhour avant d'avoir fouillé complètement la partie centrale de l'épave : « Cela m'étonnerait pourtant : chaque fois que l'on fait un sondage en dehors des deux zones, on tombe sur des couches très épaisses de mobilier. On a ainsi relevé, coincé sous un canon, un ensemble de cuir encore non identifié qui pèse cent cinquante kilos. »

La fouille, initialement programmée jusqu'en 2003, devra certainement être prolongée. « Il y aura de quoi remplir un musée, s'exclame M. Lhour, enchanté de l'aubaine, Et si nos premières conclusions sont confirmées, s'il s'agit bien d'un corsaire, cette épave rempli toutes les conditions pour faire parler d'elle : elle est à l'interface de la recherche et du rêve. »

Emmanuel de Roux

Une fructueuse plongée dans les archives maritimes

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

Quelle est l'identité de l'épave de la Natière ? Pour répondre à cette question, l'archéologue Michel Lhour et Emmanuel Feige, professeur d'histoire passionné d'archéologie navale, ont immédiatement plongé dans les archives – municipales à Saint-Malo, départementales à Rennes, nationales à Paris et aux services historiques de la marine. Partant du principe qu'un naufrage aussi près d'un port n'avait pu passer inaperçu, ils ont pointé tous ceux qui ont été signalés dans la baie de Saint-Malo entre 1638 et 1766, soit trente-huit au total.

Après avoir croisé diverses informations (taille du bateau, nombre de canons, etc.), ils ont retenu une douzaine de cas, puis trois, et enfin deux. D'abord la *Faluère*, frégate construite vers 1693, qui a participé à la retentissante attaque d'un convoi remontant d'Espagne vers la Hollande menée, en 1697, par le Malouin Duguay-Trouin et dont le nom n'est plus mentionné après 1706. Puis le *Saint-Jean-Baptiste*, dont le naufrage est attesté en baie de Saint-Malo en 1713.

Première coïncidence, l'armateur des deux navires porte le même nom : Athanase Jolif – ou Le Jolif –, ancien capitaine corsaire qui achète sur le tard une charge anoblissante au Parlement de Bretagne. En décembre 1999, les chercheurs tombent sur un nouveau document qui parle du « Saint-Jean-Baptiste, ci-devant Faluère ». Cette double appellation sera retrouvée sur d'autres archives. Les deux embarcations seraient-elles un seul et même navire qui aurait simplement changé de nom à la faveur d'une refonte complète ou d'une vente ? C'est vraisemblable.

ITINÉRAIRE RECONSTITUÉ

A force de boisseaux de poussière remués, le profil du *Saint-Jean-Baptiste* se précise. On retrouve le rôle de deux équipages successifs, dont celui du dernier voyage – cent huit hommes. « Le *Saint-Jean-Baptiste* est une sorte d'enfant de la balle du commerce malouin », indique M. Lhour. On sait que c'est une frégate rapide de 300 tonneaux, qui porte au moins 26 canons avec plus de cent hommes à bord pour 35 à 40 mètres de long. C'est donc le prototype d'un bateau suréquipé

pour des fonctions aussi diverses que le commerce au long cours, la pêche ou la guerre de course, dont Saint-Malo est, en France, le centre le plus actif à cette époque.

Un type d'armement composite qui était loin de pratiquer la transparence vis-à-vis de l'administration maritime. Athanase Jolif a d'ailleurs eu maille à partir avec l'administration royale, qui, exaspérée par ses « embrouilles », a même réclamé – en vain – son emprisonnement. On sait néanmoins que le *Saint-Jean-Baptiste* a abordé, en 1708, à Vera Cruz, au Mexique, d'où il a ramené une cargaison d'argent. Et qu'il a accompli un long périple, entre 1709 et 1712, à Pondichéry, pour le compte de la Compagnie des Indes.

En avril 1713, l'appareille pour une campagne de pêche sur les bancs de Terre-Neuve. Celle-ci est détaillée dans le rapport de son capitaine, Pierre Desvaux L'Éveillé, rédigé au lendemain du naufrage. Le bateau, revenu chargé de morue, est arrivé en face de Saint-Malo en novembre 1713. Sur les conseils d'un pilote, il a mouillé « en la rade de Rance ». A marée basse, il a talonné sur le récif de la Pierre de Rance. Le bateau s'est

couché. La marée montante l'a submergé. Les hommes ont pu évacuer la frégate sans dommage après en avoir fait « sortir ce qu'ils purent, comme les poudres ».

Si la Pierre de Rance est située à un bon kilomètre de la Natière, où se trouve aujourd'hui l'épave, on a repéré dans les papiers de l'administration maritime une aigre correspondance entre le secrétariat à la marine, placé sous la responsabilité du ministre Ponchartrain, et la municipalité de Saint-Malo. Le premier exige de la seconde qu'elle fasse évacuer l'épave du *Saint-Jean-Baptiste*, qui, se déplaçant sous l'action des courants, est devenue dangereuse pour la navigation. La municipalité invoque la difficulté de la tâche pour ne rien faire. Elle envisage néanmoins la destruction de la frégate par des barils de poudre immergés.

« Pour être sûr que l'épave de la Natière est celle du *Saint-Jean-Baptiste*, explique M. Lhour, il faut croiser les informations que nous livre le bateau coulé avec les traces que nous trouvons dans les archives, où les recherches doivent continuer. »

E. de R.

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

PENSER LE XXI^e SIÈCLE

- Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**.
- Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**.
- Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**.
- La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**.
- L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**.
- La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**.
- Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**.
- Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**.
- Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**.
- Finance et silence, par **Noam Chomsky**.
- Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**.
- La racine du mal, par **Susan George**, etc.

Bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

TOUS LES SENS. 1

Le goût est affaire de saveurs mais aussi d'odeurs

Si les dégustateurs professionnels parlent de « flaveur », c'est qu'ils savent que notre perception des saveurs dépend largement des arômes, et donc des parfums, dégagés par les aliments. Reste le mystère toujours entier de nos préférences alimentaires

LORSQUE les hommes préhistoriques inventèrent le feu, ils trouvèrent soudain un intérêt nouveau à manger leur viande de bison : enfin, elle avait du goût ! La réaction de Maillard était passée par là. Comme l'expliqua en 1912 ce chimiste français – de son prénom Louis Camille –, les protéines, les graisses et les sucres contenus dans la chair fraîche pouvaient désormais subir, sous l'action de la chaleur, une chaîne de réactions entraînant la création de substances « aromatiques ». De même, de tous temps et dans toutes les civilisations, les plats cuisinés ont été personnalisés par des épices et des herbes – autrement dit, par des « aromates ».

Car ce qui fait le plaisir du manger et du boire n'est pour l'essentiel pas perçu par la langue, mais par le nez. Il ne s'agit, en fait, pas de saveur, mais d'odeur. Pas de goût, mais d'odorat.

Si l'acte de sentir (un parfum) peut se suffire à lui-même, celui de goûter (un aliment, une boisson) ne peut exister sans son corollaire ol-

salive, dans laquelle baignent les cils situés à l'extrémité des cellules gustatives. Ce sont ces cils qui captent les molécules sapides dissoutes dans la salive. Avec, pour conséquence quasi immédiate, la sensation d'un goût. Les cellules gustatives sont en effet prolongées, à leur base, par des fibres nerveuses rattachées aux nerfs de la langue, lesquels transmettent les signaux électriques jusqu'aux centres supérieurs du cerveau.

Ces goûts, quels sont-ils ? On reconnaît classiquement quatre saveurs fondamentales : le sucré, le salé, l'acide et l'amer. Quatre piliers auxquels s'ajoute, depuis peu, un cinquième : la saveur « umami », formulée au début du siècle par un chimiste japonais. Dans la cuisine asiatique, le goût umami (« savoureux » en japonais) provient de la sauce de soja, ou plutôt d'un de ses constituants : le glutamate de sodium, également présent en abondance dans certaines algues, dans le parmesan et la sardine.

Sucré, salé, acide, amer et uma-

de table), plusieurs sortes d'acidité et une gamme sans fin d'amertumes.

Anthelme Brillat-Savarin, né à Belley en 1755 et auteur, en 1825, de la *Physiologie du goût*, avait donc raison : « *Le nombre des saveurs est infini, car tout corps soluble a une saveur spéciale, qui ne ressemble entièrement à aucune autre.* » Une réalité dont sont parfaitement avertis les industriels de l'agroalimentaire, qui se perdent en conjectures pour développer de nouveaux aliments adaptés aux désirs des consommateurs (*lire ci-dessous*). Avec une priorité des recherches accordée à l'appareil olfactif, puisque l'essentiel de nos plaisirs gastronomiques, on l'a vu, est dû à ses performances.

D'UNE CULTURE À L'AUTRE

De la bouche au cerveau, comment le consommateur perçoit-il précisément saveurs et odeurs ? Comment s'acquiescent les préférences alimentaires, si différentes d'une culture à l'autre ? Pourquoi l'odeur d'un munster ou d'un maroilles sera-t-elle insupportable à un Asiatique, quand les effluves du durian (fruit d'Extrême-Orient) sembleront abominables à un Occidental ? Pourquoi le goût change-t-il, selon que l'on est affamé ou repu ?

Que dire encore des croyances, des habitudes, de la mémoire olfactive (ou « syndrome de Marcel Proust »), qui déclenchent le rejet ou l'acceptation des aliments ? Dans le boire comme dans le manger, la complexité de ce qui est dégusté n'a d'égal que celle des goûts de celui qui l'ingère. Des goûts étroitement conditionnés, dès l'enfance, par l'environnement culturel, social et familial, mais qui peuvent également varier, dans une même famille, d'un individu à un autre.

Pour mieux percevoir les particularités de ce système sensoriel, il faut aussi entrer dans l'intimité de la neurophysiologie olfactive. Tenter de comprendre, par exemple, comment deux arômes quasiment identiques, distincts seulement par quelques molécules, peuvent paraître, au nez du consommateur, radicalement différents. Une capacité discriminatoire d'autant plus fascinante que les neurones olfactifs, contrairement à la plupart de leurs congénères, se régénèrent en permanence. Comment un système qui renouvelle continuellement ses neurones peut-il produire un message stable ? Une question parmi cent autres auxquelles doit encore répondre la physiologie du goût.

Catherine Vincent

LA SEMAINE PROCHAINE
L'odorat



L'acidité, compagne de route de la douleur

Comme le goût, la douleur est déclenchée par la stimulation d'éléments sensoriels. De là à penser que ces sensations empruntaient des chemins semblables, il y avait un gouffre. C'est pourtant ce qu'a révélé, il y a trois ans, une équipe française de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire du CNRS (Sophia-Antipolis, Alpes-Maritimes). En identifiant la molécule sensorielle qui perçoit l'acidose dans les foyers douloureux, elle a découvert que celle-ci ne faisait qu'une avec la molécule sensorielle qui perçoit le goût acide : un « canal ionique » (composé biologique chargé de faire passer les ions au travers des membranes cellulaires) perméable aux ions de sodium (*Le Monde* du 19 mars 1997). Ainsi s'explique, au plan biochimique, cette désagréable sensation connue de tous : qu'une goutte de citron tombe sur une petite coupure, et le récepteur activé par cette acidité générera un signal électrique qui, relayé vers la moelle épinière et le cerveau, produira la sensation douloureuse.

factif. Que l'on porte à la bouche un carré de chocolat, du dentifrice ou un médicament, la substance ainsi absorbée libère des éléments volatils qui, une fois réchauffés par l'atmosphère ambiante, atteignent la muqueuse olfactive par la voie rétronasale. Le nombre de cellules sensorielles qui s'y trouve étant infiniment plus grand que celui des cellules gustatives présentes sur la langue, les molécules odorantes étant infiniment variées (elles sont estimées à plusieurs milliers), la perception d'un plat dépend avant tout de ses arômes, bien plus que de ses molécules « sapides ».

Celles-ci existent pourtant, comme existent les papilles gustatives destinées à les rencontrer. Réparties sur le dessus de la langue – et, en une moindre mesure, sur le voile du palais –, ces petites saillies contiennent les cellules sensorielles, elles-mêmes rassemblées en une structure à forme d'oignon, les « bourgeons du goût ». Chacun de ces bourgeons s'ouvre sur l'extérieur en formant un pore rempli de

mi, voici pour les grandes lignes... Mais, dans le détail, tout se complique. Les maîtres de l'art culinaire le savent bien : en matière de goût, la moindre audace dans l'élaboration d'un plat peut bouleverser la donne. En bien ou en mal. Pourquoi ? La science, en ce domaine, reste fort inexacte. Le nombre de bourgeons que contient notre langue est estimé à plusieurs milliers, mais il varie selon les individus.

UNE INFINITÉ DE SAVEURS

Nous goûtons plutôt le sucré du bout de la langue, l'amer avec l'arrière et l'acide par les côtés, mais on ne peut attribuer ni lieux précis ni récepteurs spécifiques aux différentes saveurs recensées. Quant à ces dernières, elles ne seraient plus véritablement quatre, ni même cinq. La vie de notre palais nous réserve en fait diverses sensations de salé et de sucré (les édulcorants de synthèse au pouvoir sucrant n'ont pas le même goût que le saccharose, ou sucre

parlent de « flaveur » pour réunir les deux notions) de la tomate. « *Les dégustateurs doivent s'abstenir de tout jugement de préférence, afin de réaliser une description objective. La préférence subjective, qui est réalisée ultérieurement et indépendamment par un panel de consommateurs, permet de préciser les caractéristiques sensorielles jugées le plus favorablement* », explique-t-on à l'INRA. Leurs conclusions orientent les recherches vers un petit nombre de variétés, sur lesquelles commence la deuxième étape : l'analyse physico-chimique des arômes qui, précisément, font la différence.

Tâche considérable, et incroyablement hasardeuse ! Chez la tomate (et il ne s'agit que d'un fruit parmi d'autres), les teneurs aromatiques peuvent en effet varier de quelques milligrammes par kilo (c'est le cas de l'hexanal, à odeur d'herbe coupée) à quelques microgrammes – mille fois moins –, comme pour la bêta-ionone (à odeur de violette). D'autres constituants, détectés par notre

odorat, sont même présents en quantité plus infime encore. Et leur repérage est d'autant plus ardu que ces substances aromatiques cohabitent dans la tomate avec des centaines de molécules inodores, qui viennent brouiller la lecture des appareils. Pour identifier les molécules impliquées dans la perception de l'arôme, il n'est ainsi pas rare de devoir combiner la chromatographie en phase gazeuse (méthode qui permet de séparer les composés) à la bonne vieille technique du *sniffing* : un « nez » humain, particulièrement fin, qui se charge de détecter les composés pour lesquels il perçoit une odeur...

Laissons les fruits et légumes, et passons aux fromages. La complexité par excellence ! Les producteurs le savent bien, le développement de la flaveur d'un camembert ou d'une tomme provient de la formation de divers composés chimiques à partir des constituants originels du lait caillé. Les physico-chimistes ajouteront que ces composants sont très

Du fœtus à l'âge adulte, l'apprentissage d'une sensation

NOTRE ESPÈCE est la seule à faire subir à ses aliments des transformations complexes, et la gamme de ses exigences s'est étendue à mesure que son art culinaire se perfectionnait. En ce sens, sans doute, le goût est le propre de l'homme. Mais pour le bébé qui tète encore sa mère, les sensations gustatives ne sont guère éloignées de celles de l'agneau qui vient de naître. Ce qui ne l'empêche pas, loin de là, d'avoir déjà ses préférences.

Des preuves ? Boris Cyrulnik, éthologue et psychiatre à la faculté de médecine de Marseille, raconte comment une expérience effectuée chez les ovins a été transposée à nos chers petits. Des chercheurs de l'Institut national pour la recherche agronomique (INRA) avaient observé qu'il suffisait de fournir à des brebis en fin de gestation une alimentation aromatisée au cumin (500 grammes de graines par jour pendant les quinze derniers jours) pour que leurs agneaux, à la naissance, choisissent spontanément le lait des femelles nourries au cumin – qu'elles soient ou non leur mère biologique.

L'équipe de M. Cyrulnik a voulu vérifier s'il en était de même pour l'homme. « *Nous avons enquêté auprès des accouchées marseillaises en leur demandant si elles avaient mangé un aioli en fin de grossesse, raconte-t-il. Quand elles confirmaient, nous leur demandions de toucher la langue du nouveau-né avec une tétine parfumée à l'aioli. Les bébés marseillais ont presque tous léché cet aioli en manifestant des mimiques de plaisir. Alors que les nouveau-nés parisiens n'ont fait que des grimaces de dégoût...* »

A y regarder de plus près, le goût vient même au petit d'homme bien avant la naissance. Six mois après sa conception, le fœtus préfère le sucré au salé : si on augmente le taux de saccharine de son liquide amniotique, il déglutit avec application, manifestant ainsi son contentement. Le nourrisson, lui aussi, préfère systématiquement le sucré à toute autre saveur. Témoin le réflexe « gusto-facial » : si l'on dépose sur ses lèvres

une solution d'eau sucrée, il s'ensuit sourire et succion ; si la solution est acide ou amère, son visage se plisse dans une violente réprobation. Seule la solution salée semble le laisser indifférent.

Viennent les bouillies, les purées et les premières friandises. L'apprentissage du goût commence. Il durera tout au long de la vie, mais l'enfance sera une étape-clé de son développement. « *Le "goût pour" se développe lentement au fil des expériences de l'enfance, au contact des contraintes imposées par le milieu familial et l'environnement social, notamment celui des copains et de l'école* », précise Alain Gullino, ingénieur en sciences de l'alimentation (*Odeurs et saveurs*, Flammarion, 1997, collection « Dominos »). Les aversions surviennent de façon plus brutale et souvent fortuite – par exemple à la suite d'un malaise auquel est, par hasard, associée une denrée alimentaire.

RÉPONSE HÉDONIQUE

Dans l'interprétation des sensations gustatives, les spécialistes distinguent deux niveaux d'analyse, qui mettent en œuvre des zones différentes du cerveau. Le premier niveau, inconscient, permet d'établir une « image sensorielle » de l'odeur, de l'arôme ou du goût perçu, grâce à la mémorisation de stimuli similaires auxquels le cerveau a été exposé antérieurement. Le second niveau, conscient, est celui de la réponse hédonique – plaisir ou déplaisir –, et dépend directement de l'expérience – bonne ou mauvaise – reliée à cette sensation. « *Les zones du cerveau concernées par ces messages sensoriels sont celles des émotions. Il n'est donc pas étonnant que l'individu réagisse de façon aussi émotive à certaines odeurs ou à des goûts qui lui rappellent des événements de sa vie* », ajoute M. Gullino. Une école des sens à laquelle personne, gourmet ou non, ne peut échapper.

C. V.

L'industrie agroalimentaire en quête d'arômes naturels

AMÉLIORER les qualités gustatives des aliments, affiner leur saveur naturelle et la rendre accessible aux populations urbaines, le tout en augmentant sans cesse la production de mets et de boissons manufacturés : tels sont les principaux objectifs de l'industrie agroalimentaire. Cela implique, entre autres, de disposer de méthodes fiables pour caractériser le goût et l'arôme des produits – ce qu'on appelle ses qualités organoleptiques. On entre ici dans le domaine de la dégustation, activité délicate entre toutes puisqu'on ne peut mesurer, contrairement à la lumière, aux couleurs et aux sons, ni les odeurs ni les goûts.

LE CAS DE LA TOMATE

Prenons le cas de la tomate, auquel l'INRA s'est récemment intéressé, en partenariat avec des entreprises de sélection. Pour définir des variétés de qualité, un panel de dégustateurs a, tout d'abord, été formé afin de décrire, sur la base d'une douzaine de critères, la saveur et l'arôme (les experts

laboratoires de l'industrie laitière, des souches dotées de nouvelles propriétés, capables d'orienter l'affinage des fromages vers des saveurs particulières.

Un dessert, pour finir ? Glace ou pâtisserie, rares sont ceux qui ne contiendront pas une de leurs plus sûres alliées : la molécule de vanilline, responsable du goût – ou plutôt de l'arôme – de la vanille.

Cette substance peut actuellement être obtenue de deux manières : à partir des gousses ou – nettement moins cher – par synthèse chimique. Dans le premier cas, l'extrait obtenu sera reconnu par la législation comme un aromatisant naturel. Dans le second, et bien que la molécule synthétisée chimiquement soit rigoureusement la même, on parlera seulement d'un composé « nature identique ». Une troisième voie d'obtention sera peut-être ouverte par un petit champignon filamentaire présent sur la pulpe de betterave, dont les chercheurs de l'INRA de Mar-

seilles ont récemment découvert une souche naturellement productrice de vanilline.

Si ce procédé biotechnologique se développait, il satisfierait, cette fois, aux critères établis par la Communauté européenne pour obtenir le label « naturel ». Un avantage non négligeable compte tenu de l'importance du marché (la vanilline est la première substance aromatisante utilisée dans le monde), et de l'engouement de plus en plus marqué des consommateurs pour les produits naturels.

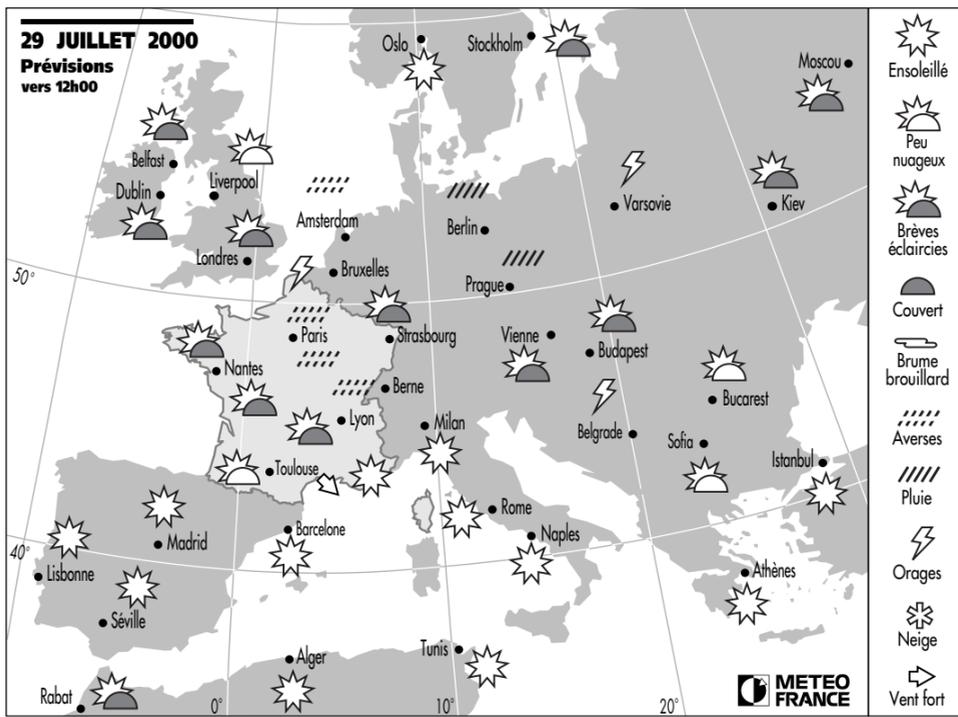
Une préférence dont n'ont manifestement pas tenu compte les multinationales qui l'ont emporté, en mars dernier, sur les défenseurs du « vrai » chocolat. Intérêts économiques obligent : les plaquettes fabriquées et vendues dans les pays de l'Union européenne, jusqu'alors certifiées pur beurre de cacao, pourront désormais comporter jusqu'à 5 % de matières grasses végétales (MGV). Tant pis pour les pays en voie de développement. Et pour le bon goût.

C. V.

Amélioration à l'ouest

SAMEDI. La dépression s'évacue vers l'Europe centrale. L'anticyclone des Açores amorce une timide poussée par l'ouest...

et de la Bourgogne sont moins exposées. Il fait de 18 à 21 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées...



Advertisement for ebookers.fr with text: 'Vous passez l'été 2000 en ville? Partez en Septembre avec ebookers.fr'

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET 2000

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Nancy, Paris, Lyon, Marseille.

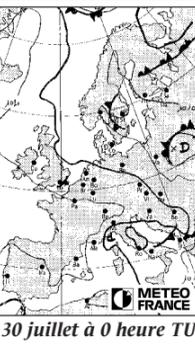
Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Amsterdam, London, Berlin, Rome.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Moscow, Paris, Rome, Tokyo.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Cairo, Nairobi, Rabat, Tokyo.

Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Bangkok, Bombay, Jakarta, Seoul.

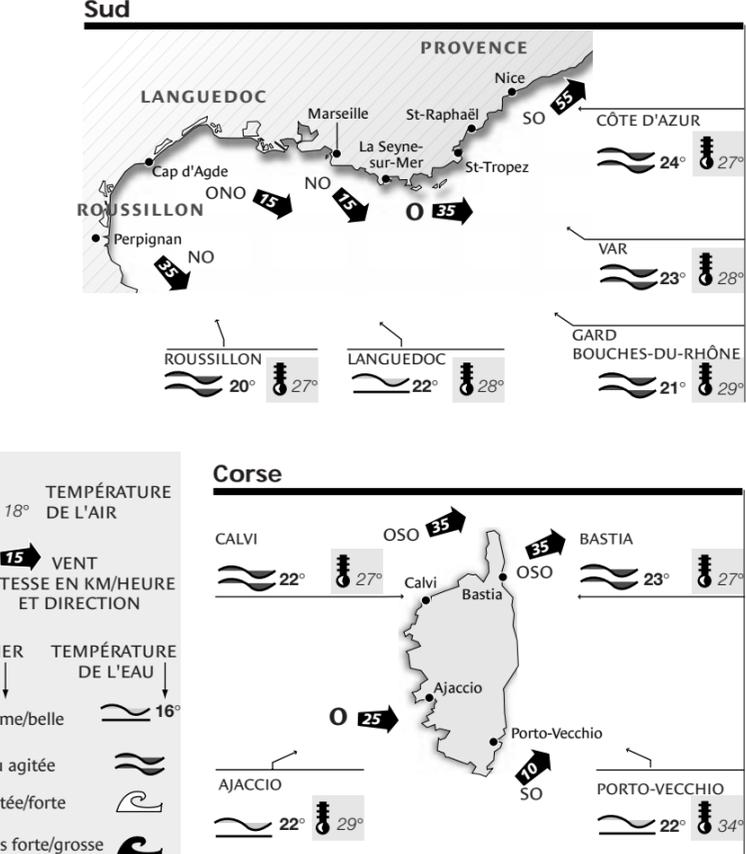
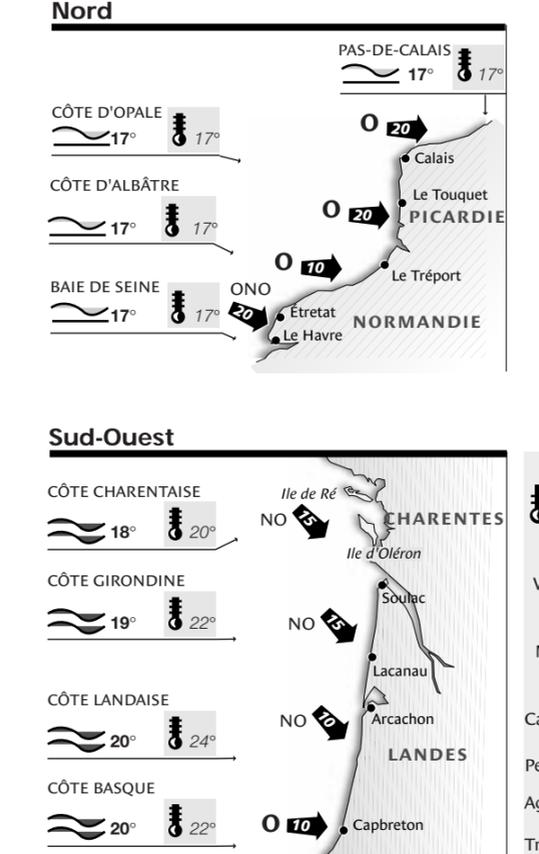
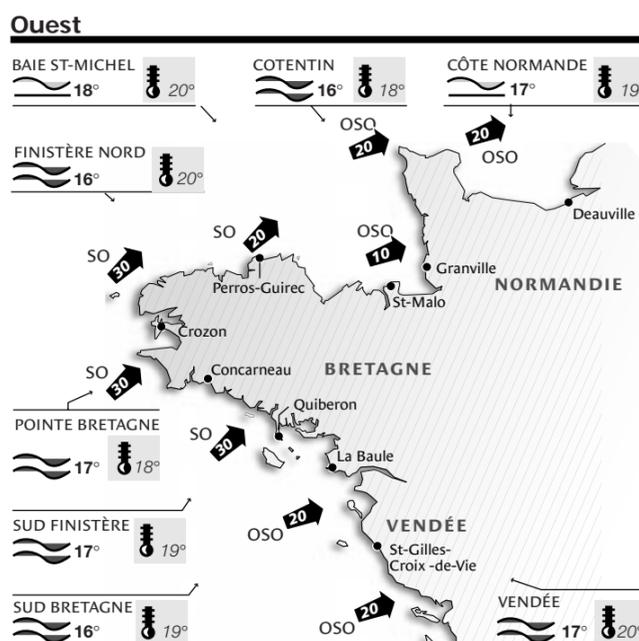
Table with 2 columns: City and weather/temperature forecast. Includes cities like Seoul, Singapore, Sydney, Tokyo.



Sur les plages

Le 28 juillet 2000 vers 12 heures

Des côtes de la Manche aux côtes vendéennes, les passages nuageux seront nombreux et quelques averses pourront se produire.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 180

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 and letters I-X.

HORIZONTALEMENT 1. Plus facile à comprendre quand on a bon caractère. - II. Mise à l'écart. Sans accessoire...

VERTICALEMENT 1. Trouvent toujours quelque chose à prendre chez les autres. - 2. Passa à l'action après avoir écrit Que faire...

PHILATÉLIE

sous la Coupole. - 8. Renforcer l'ouvrage. Façon d'aller. - 9. Mettent en difficulté. - 10. Préposition. Eut sur le tard son petit Isaac...

Jame's Prunier, spécialiste de l'aéronautique

HÉRITIER de la tradition des créateurs de timbres de la poste aérienne, Jame's Prunier est né à Oran (Algérie) en 1959...



Le timbre « Potez 25 » émis en 1998.

Kessel (« Folio Junior », Gallimard). Pour illustrer les ouvrages scientifiques marquant une préférence pour un public jeune...

L'ÉTÉ FESTIVAL

Troisième spectacle présenté dans la Cour d'honneur, *Lorenzaccio*, d'Alfred de Musset, a renoué avec les grandes heures d'Avignon, du temps où Jean Vilar donnait le rôle à Gérard Philippe. En adoptant les costumes de l'époque non pas des Médicis, mais de Musset, le metteur en scène a paradoxalement modernisé le ton de la pièce, lui donnant tout l'écho politique qu'il pouvait avoir pour un esprit républicain dans les années 1830. Passant du « off » au « in », le spectacle de l'Anglais Pip Simmons et du Hollandais Rudy Engelder, intitulé *An die Musik* et donné par le Théâtre national juif de Bucarest, ne gagne aucune respectabilité et continue de choquer sans convaincre. Une abomination qui ne méritait pas d'être reprise, vingt-cinq après sa première présentation. Côté musique, la Provence joue les contrastes. Virtuosité et talent confirmé d'une pianiste, Anne Queffelec, donnant un récital Mozart à La Roque-d'Anthéron. A Arles, recherches sur de nouvelles pistes, auxquelles s'ajoute cette année la danse au MIMI (Mouvement international des musiques innovatrices), tandis que les colonnades du Palais-Royal accueillent la version brésilienne d'une *Carmen* habitée par les rythmes de la samba.

Jean-Louis Maubant, missionnaire de la création

« AU SECOURS, Madame Tasca ! » L'appel à l'aide est de Jean-Louis Maubant et s'affiche sur la page d'accueil du site Internet de l'Institut d'art contemporain de

PORTRAIT

Depuis 1982, à Villeurbanne, il montre des artistes méconnus du grand public

Villeurbanne, dont il est le directeur. Dans une lettre ouverte, il accuse l'Etat d'avoir perdu « son ambition culturelle » et craint que « le paysage institutionnel français soit destiné à s'étouffer par simple addition d'une déconcentration compliquée et d'un manque de moyens évidents ». Il poursuit en fustigeant le « peu de foi de l'Etat envers ses créateurs, envers ses artistes, et l'absence de toute volonté de favoriser le développement culturel des régions ». Venant de n'importe qui d'autre, la doléance pourrait faire sourire. Mais Jean-Louis Maubant sait de quoi il parle.

Né au Havre le 25 août 1943, un temps journaliste, il se lance en 1968 dans l'action culturelle. D'abord dans la région de Saint-Etienne, où il s'occupe de théâtre

et de jazz, puis à Dijon, où il participe à l'implantation du Centre dramatique. En 1978, la province est un désert en matière d'art contemporain. Hormis le CAPC de Bordeaux, créé par un pionnier, Jean-Louis Froment, en 1973, les efforts de Serge Lemoine à l'université de Dijon et la naissance, en 1977, du Consortium de Dijon (*Le Monde* du 8 mars 1997), il n'y a rien. Jean-Louis Maubant fonde alors le « Nouveau Musée ». Drôle d'entité, qui nomadise pendant quatre ans en exposant John Cage et Merce Cunningham, de l'art vidéo (dès 1980), mais aussi George Brecht, Buren, ou les « Photographes » de Gilbert & George. En 1982, il installe ses pénates dans une école désaffectée de Villeurbanne et continue de montrer des artistes, alors méconnus du grand public : Alighiero e Boetti, Luciano Fabro, Dan Graham, Jenny Holzer, On Kawara, Gordon Matta-Clark, Jeff Wall, ou Lawrence Weiner... On lui doit aussi, par exemple, la première rétrospective en France de Richard Deacon, ou de Richard Prince.

Ce militantisme crée des relations privilégiées avec les artistes qui se sentent chez eux à Villeurbanne. Au point d'y déposer parfois leurs affaires, en l'espèce leurs



archives. Ce qui incite Maubant à rebaptiser son lieu en 1992 : devenu « Nouveau Musée/Institut », l'accent y est mis sur la recherche, grâce à une documentation impressionnante, la deuxième de France après celle du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou. Les activités de formation et d'édition suivent elles aussi une courbe exponentielle.

Ce qui ne va pas sans heurts : en 1994 (*Le Monde* du 21 mai 1994), la chambre régionale des comptes dénonce des « errements de gestion ». Maubant se défend comme un beau diable et s'en tire avec les honneurs. Mais l'alerte lui inspire

une lettre ouverte aux conseillers municipaux de Villeurbanne : « La crise que vient de vivre le Nouveau Musée reflète bien les contradictions que vivent les centres d'art, écrit-il. Il leur est demandé d'être au plus près de l'expérimentation des avant-gardes, mais dans le même temps d'accueillir un public nombreux, de travailler avec peu de moyens mais dans le respect des normes administratives, de rendre l'art français crédible à l'étranger, mais avec des budgets souvent infimes... » A peu de chose près, les arguments développés aujourd'hui dans son appel à Catherine Tasca. En attendant une réponse, il a monté une exposition qui complète remarquablement celle de la biennale de Lyon, et poursuit sa mission, marchant sur les traces de son arrière-grand-oncle, saint Pierre-Maubant, martyrisé en Corée en 1839, et canonisé par Jean Paul II en 1984. On lui souhaite un autre destin.

Harry Bellet

★ Institut d'art contemporain, 11, rue du Docteur-Dolard, 69100 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. www.i-art-c.org. Exposition « Et l'art se met au monde », du mercredi au dimanche, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 octobre.

L'élégance désinvolte d'un Lorenzaccio dans la lignée de Jean Vilar

Avignon/Théâtre. Jean-Pierre Vincent fait entendre la voix et montre la liberté d'Alfred de Musset dans le décor naturel du Palais des papes

LORENZACCIO, d'Alfred de Musset. Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Avec Jérôme Kircher, Madeleine Marion, Richard Sammut, Louis Merino, Olivier Angèle, François Clavier... COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES. Tél. : 04-90-14-14-14. De 120 F (18,29 €) à 200 F (30,48 €). Durée : 4 heures. Jusqu'au 30 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Lorenzaccio dans la Cour d'honneur ! Si peu preneur que l'on soit des radotages, des comparaisons avec les acteurs et metteurs en scène qui jouèrent la même pièce – et c'est, le plus souvent, histoire de pleurnicher – comment ne pas se rappeler que Vilar, il y a un demi-siècle (à deux ans près), confia le rôle de Lorenzo à son Gérard Philippe chéri ? Jean-Pierre Vincent, un gamin dans ce temps-là, y a pensé, lui. Son *Lorenzaccio* a tout l'air d'être un salut à Vilar, salut bienséant, discret, pas filial mais presque – la classe ! Même économie des ressources ; même simplicité du dispositif et des allées et venues ; même promptitude de la démarche d'ensemble ; même démarcation à vif des tableaux ; même élégance souveraine,



Des toiles légères, transparentes, s'accordent aux désordres, aux mystères de la Florence de Musset.

pour un peu désinvolte, à exprimer en profondeur, sans la laisser voir ni entendre, la gravité du propos.

Avant même que les choses commencent, le décor de Jean-Paul

Chambas annonce la couleur : garder à ce palais sa force d'expression. Or, la vue des spectacles, dans cette cour, est chaque fois contrariée par le fait que l'estrange de jeu coupe la ligne des arcs de l'architecture. Jean-Paul Chambas élimine ce travers en disposant quelques toiles légères, et qui, dans des teintes rouge orangé plutôt transparentes, s'accordent à la crise, aux désordres, aux mystères, qui agitent la Florence de Musset.

Les costumes sont ceux de l'époque d'Alfred de Musset : les lendemains de 1830. Ce qui va de soi,

pour deux raisons. La première est que Musset, sans être guère une tête politique, a le cœur à gauche, vive la République !, et qu'il est, lorsqu'il écrit *Lorenzaccio*, méchamment obsédé par l'échec de 1830 comme par la gadoue de la Restauration. Cette désillusion de 1830, Musset ne cesse d'y revenir dans les chroniques qu'il donne au journal *Le Temps* et elle est présente dans les échauffements, manifestations, emprisonnements qui jalonnent *Lorenzaccio*.

La seconde raison de vêtir Lorenzo, Cibo, Strozzio, tout ce monde, en

fracs noirs et hauts-de-forme, c'est que ces revenants n'ouvrent les lèvres que pour faire entendre la voix d'Alfred de Musset. Or cette voix est un miracle. D'une vie immédiate inouïe. Absolument libre, vigoureuse, souple, pure, aisée, jeune, joyeuse, insolente, lumineuse, bagarreuse, sans cesse heureuse. Unique. Géniale. L'élixir de vie des pièces de Musset, *Fantasio*, *On ne badine pas*, *Les Caprices*, *Lorenzaccio* comme toutes les autres, c'est l'énergie de cette voix-là, de cette grande mer si bleue là, qui se dresse et emporte tout. Et qui présente ce phénomène, si éternelle qu'elle soit, d'être carrément datée. Si ce *Lorenzaccio* mis en scène par Jean-Pierre Vincent et vêtu par Patrice Cauchetier file si grand train d'un si bel air, s'il salue de loin, nous l'avons dit, la si haute tenue des scènes de Vilar, il le doit, pour une bonne part, à ce que nos yeux voient ce qu'ils entendent : un contestataire de 1830, qui chamboule tout, à son aise.

OSER TRAHIR

Couvrant ses pages à la va-vite, Musset ne s'est pas retenu. Devenue théâtre, la durée de *Lorenzaccio* n'est plus celle de son écriture ni de sa lecture. Elle devient alors plus longue. D'où, pour être fidèle à l'auteur, l'obligation de le trahir : d'oser des coupes. Vilar avait été brutal, mais c'est qu'il tenait à Philippe au moins autant qu'à Musset. Il semble que Jean-Pierre Vincent, en compagnie de Bernard Chartreux, ait su, mieux que personne, comme disent les coiffeurs, « rafraîchir ». Clouzot, montant son *Saltaire de la peur*, déclarait : « Lorsque c'est trop long, je coupe dans les panos, dans les travel-

lings, personne n'y verra rien... » – il disait cela pour calmer Montand, inquiet de voir sa tronche rétrécir. Les Opinel Vincent-Chartreux ont juste grignoté de-ci, de-là. Des doigts de fée. Et cela aussi fait de cette mise en scène un exploit.

S'il fallait à tout prix chercher, à ce *Lorenzaccio*, la petite bête, ce serait, en toute injustice, regretter que Jean-Pierre Vincent n'ait pas repris deux scènes que Musset avait écrites, et qu'il n'a pas publiées. Pas osé. Lorenzo y dépassait les limites admises des convenances et ses amours très physiques avec le duc Alexandre y apparaissaient, gros comme une maison. Du temps de Musset, l'amour des hommes entre eux n'était pas, comme du temps de Racine par exemple, un signe extérieur de richesse, un privilège du gratin. Le geste de recul de Musset est regrettable, Lorenzo et le duc gagnaient, en mystère comme en liberté, à se laisser surprendre au lit.

Jean-Pierre Vincent a conduit les comédiens de la même main avisée, ferme, qu'il avait eux lors de ses *Caprices de Marianne*. Musset lui réussit. Jérôme Kircher, Lorenzo très sensible, incertain, rêveur, caché, est on ne peut plus attachant. Richard Sammut donne un duc Alexandre vrai brigand, sourd aux évidences, fascinant. Les acteurs renommés, tels Madeleine Marion, François Clavier, Louis Merino, sont au top. Les comédiens sont une armée, tous sobres, nets, parfaits. Qu'ils fassent comme s'ils étaient, un par un, nommés ici. Avec eux aussi, ce *Lorenzaccio* est l'un des grands soirs de Jean-Pierre Vincent.

Michel Cournot

Le spectacle de l'abjection

Avignon/Théâtre. Reprise dans le « in » d'un spectacle créé « off » en 1975, et toujours aussi contestable

AN DIE MUSIK, de Pip Simmons et Rudy Engelder. Salle Benoît XII, le 25 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Harry Eliad, directeur du Théâtre national juif de Bucarest (108 salariés, dont 34 comédiens qui jouent tous en yiddish mais ne sont pas tous obligatoirement juifs), a invité, cette année, l'Anglais Pip Simmons et le Hollandais Rudy Engelder à reprendre *An die Musik*, le spectacle qu'ils avaient présenté en 1975 à Avignon, alors en off. La pièce est jouée cette fois par les acteurs roumains. Harry Eliad précise qu'il n'existe plus que deux théâtres juifs au monde, à Varsovie et Bucarest. La très grande majorité des éventuels spectateurs juifs réside pourtant aux Etats-Unis.

Rudy Engelder nous exprime les raisons de cette reprise : « Au-

jourd'hui, cinquante ans après l'Holocauste, des gosses de quatorze ans lèvent leur main droite et crient « Vive la Victoire ». Des groupes de heavy metal célèbrent Satan et le racisme. Roberto Benigni danse sur les chaises du théâtre pendant la cérémonie des Oscars. L'aile droite de l'Europe se développe très vite, sans contrôle. L'antisémitisme a des racines profondes. »

Même sous une forme quelque peu modérée en comparaison de ce qu'elle fut, cette pièce, *An die Musik*, est une monstruosité. Une abomination. Sur les planches, trois femmes et cinq hommes, dans leur pyjama rayé des camps, exécutent, sous les coups et les hurlements d'un SS, un enchaînement, prolongé, de postures et de contorsions. Des tortures, qui n'en finissent pas. L'une, très vite, relayant l'autre. En intermédiaires, l'un des déportés baisse le pantalon de son pyjama, les autres s'accroupissant devant lui, ou une femme, mise

à nu, est pendue par les bras pour recevoir, à toute volée, un seau d'eau. Après quantité d'abjections de ce genre, tous les protagonistes, nus, se rassemblent, et des gaz blanchâtres surgissent, les débordant à nos yeux.

Lire ça ici, ce n'est pas du tout comme le voir, de ses deux yeux. Parce qu'en être témoin, au théâtre, sans avoir le courage de hurler, de sa place, que ça s'arrête, c'est autre chose, c'est affreux. Et, comment ne pas le sentir, ne pas de l'avouer : c'est honteux. A la sortie du théâtre, nombre de spectateurs ne sont certes pas fiers d'eux. Non pas de ce qu'ils appartiennent à un monde où l'Holocauste fut possible. Car cela est un clou fiché dans leur conscience, et qui les taraude sans cesse, qui flétrit sans cesse le courant de leurs jours, quoi qu'on nous dise. Le fait n'est pas du tout de nier ces tortures, ces humiliations, ces tueries. Non, le fait, ce soir, à Avi-

gnon, est que recommencer, effectivement, physiquement, sur les corps de ces femmes et de ces hommes qui sont là, les mêmes tortures, les mêmes horreurs, c'est du sadisme à l'état pur, c'est ignoble, ça n'a rien à voir avec le théâtre.

Pip Simmons, Rudy Engelder et Harry Eliad ont raté leur coup, si vraiment ils ont voulu faire autre chose qu'une abjection spectaculaire pour voyeurs maladifs sadiques. A Rome, c'était une chose admise. Un village de la Gaule était reconstruit, sur le sable du Colisée. De vrais habitants de ce village, prisonniers, importés de Provence, de Bourgogne, étaient introduits dans le décor. Ils étaient roués de coups, torturés, violés. Et ils étaient égorés, empalés, assassinés vraiment, sous les yeux de la foule, déchaînés. Nous n'en sommes plus là, merci.

M. C.

Les mille et une vies
d'Ali
baba

Une musicale comédie

Album disponible en CD et K7

à partir du 23 septembre 2000

0 825 812 825

avec RTL

www.alibabamusic.com

subventionné par la Mairie de Paris

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

Saintes, abbaye aux Dames : dernier diapason avant « L'Empire de Charles Quint en musique », avec l'ensemble Huelgas.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Âge et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



Audaces et singularités salutaires du MIMI

Arles/Musiques et danse. Le festival du Mouvement international des musiques innovatrices

FESTIVAL MIMI 2000, les 26 et 27 juillet, Théâtre antique d'Arles. Prochaines soirées : Rubin S, Frédéric Le Junter, Compagnie Sara Gebran avec The Ruins, scène ouverte le 29 ; Melonious Quartet, L'Ensemble oriental dirigé par Kudsi Ergüner, soirée DJ avec DJ Soon et DJ Oil. À partir de 20 heures. De 70 F (10,67 €) à 100 F (15,24 €). Tél. : 04-90-18-20-93.

ARLES

de notre envoyé spécial

Ferdinand Richard, musicien, fondateur et directeur du festival MIMI – pour Mouvement international des musiques innovatrices – donne des nouvelles d'un musicien malade, évoque le passage de Moondog, compositeur mythique venu jouer ici en juillet 1999, pour la dernière fois avant sa mort, explique que des problèmes de voisinage ont contraint à restreindre les scènes ouvertes après minuit. Puis il présente les artistes, donne des détails sur les raisons de leur présence, sur ce qui va être vu et entendu. Sans démagogie de bonimenteur, par souci d'information à l'égard d'un public qu'il ne veut pas voir en consommateur d'événement culturel mais bien en acteur de la soirée au même titre que les artistes et l'équipe (une trentaine de bénévoles, des personnels municipaux).

On tient là l'une des singularités du festival MIMI, émanation de l'AMI/Centre national de développement pour les musiques actuelles installé à la Friche Belle de mai, à Marseille. Comme le sont la programmation en pointe de la création, l'absence d'animations sur la ville, alibi de tant de festivals, les remises en question au fil des évolutions du festival. Avec MIMI on peut être certain d'être mis en présence de la découverte, que ce soit avec des musiciens rarement programmés hors de leurs frontières ou avec ceux qui ont encore l'audace de ne pas se répéter. D'où des confrontations avec des pays,

des continents (l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique), des pratiques reliées ici au rock, là aux traditions ethniques, à l'improvisation, aux manipulations d'objets sonores, ou, depuis 1999, aux mouvements et aux musiques des corps avec l'arrivée de la danse.

Le 26 juillet, « premier » jour du festival (le concert inaugural du 25 a été, comme ailleurs dans la région, annulé pour cause d'orage), c'est la « Nuit du rock progressif ». Le terme renvoie aux années 70, pas dans ses boursoufflures, mais le passage entre le rock psychédélique et le jazz et cette impression générale que tout était à inventer. Certaines scènes ont toujours un regard porté sur cette période, comme dans l'actuelle Tchèque, où il n'y a pas si longtemps le rock était aussi revendication.

« NUIT DU MOUVEMENT DE L'HISTOIRE »

Pluto, mené par le batteur Pavel Fatj, vient de là. Si au disque le groupe laisse entendre une forme d'urgence punk, leur concert manque un peu de tranchant, virant parfois au collage, pas toujours dégagé de références fortes. Impression similaire d'abord avec les Américains de Thinking Plague – Henry Cow et King Crimson en ligne de mire. Puis, d'un coup, le groupe se détache et impose ses agrégats rythmiques, des arrangements lyriques, un renouvellement. Résolument électriques, les deux formations avaient été précédées par Le Vaste Océan, trio français qui réveille l'imaginaire en matière d'improvisation acoustique. Délicate et fouillée, leur musique passe par des cheminements sans certitudes, ce qui en fait tout le prix.

Le 27, c'est la « Nuit du mouvement de l'histoire ». Les titres données aux soirées sont parfois d'amusantes énigmes. A la profusion de la soirée précédente répond le contraste de deux musiciens en solo. Le Finlandais Kimmo Pohjonen est accordéoniste et chanteur. Il part du folklore, sort l'instrument de son rôle en met-

tant en jeu ses mécaniques, l'étirement du soufflet auxquels s'ajoute un travail de samples et de déformation des timbres en temps réel.

Par un procédé de spatialisation du son, les notes, les bruits de bouche, le chant qui peut devenir cri entourent l'auditeur, qui se sent vite happé par l'énergie musicale. Au-delà du spectaculaire par l'apport des machines, il y a d'abord le partage d'un vécu de musicien. A sa suite le harpiste breton Kirjuhél va malheureusement s'en tenir à l'emphase. Par ses poses (gestes lents, chevelure blanche de barde) et le systématisme dans la joliesse des arabesques, Kirjuhél finit par tout bonnement ennuyer.

Pour clore la soirée, la création de « Sans repères » était le premier spectacle de la partie musique et danse du festival. Après une résidence à la Friche Belle de mai en juin, le Marseillais DJ Soon et la compagnie ivoirienne Tchétéché menée par la chorégraphe et danseuse Béatrice Kombé amènent « Sans repères » sur la scène du Théâtre antique.

Aux scratches des disques manipulés sur les platines répondent les pas des quatre danseuses, bloc compact aux déplacements lisibles. Cheveux ras, muscles dessinés, que la lumière rase rend presque androgynes, elles frappent leurs corps des mains, se projettent sur le sol tandis que monte, sombre et grave, un chant gospel. Les mouvements disent des déchirements, des batailles. En une ultime vision, les corps des femmes se parent de lentes coulées blanches d'argile liquide. L'attention sans failles et l'ovation qui suivent montrent que la volonté d'amener MIMI vers une pluridisciplinarité artistique (avec la danse, le cinéma expérimental à une bonne place) porte ses fruits. Barbara Sarré, qui présente « Lagune » au festival, y voit en plus une marque de confiance et un espace salutaire pour les jeunes créateurs.

Sylvain Siclier

Une soirée Mozart sur le clavier d'Anne Queffélec

La Roque-d'Anthéron / Piano. Evidence, sobriété, finesse d'une grande artiste

RÉCITAL MOZART, par Anne Queffélec (piano), 18 heures. « Symphonie concertante » de Karol Szymanowski ; « Concerto pour piano et orchestre n° 21 » de Mozart ; « Troisième Symphonie » de Brahms, par Piotr Anderszewski (piano), Orchestre national Bordeaux Aquitaine, Hans Graf (direction). PARC DU CHÂTEAU DE FLO-RANS, 18 heures et 21 h 30, le 27 juillet. Prochains concerts : récital Hüseyin Sermet (piano), le 29 juillet, 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15 et 51-16.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Un public nombreux se presse dans les gradins pour écouter l'artiste dans un programme tout entier consacré à Mozart, un programme qui fait l'admiration de sa consœur Zhu Xiao Mei, venue l'écouter. Il faut ne penser qu'à la musique pour oser jouer le *Rondo en la mineur*, les *Variations sur un menuet de Dupont*, la *Fantaisie KV 475* et la *Sonate en ut mineur KV 457* qui lui est associée si souvent. Mozart est le compositeur même avec lequel il est impossible de tricher : il révèle un artiste, sa science – ce qui est tout de suite repérable –, mais plus encore son talent de musicien : mystère qui fait que certains sont davantage que des pianistes, qu'ils sont des artistes.

Anne Queffélec mène une carrière discrète, mais elle est de ces pianistes que l'on aime retrouver de loin en loin et dont on se demande à chaque fois ce qui fait qu'on les avait, sinon perdus de vue, du moins mis de côté, comme on cache une eau-de-vie derrière les fagots. On sait qu'elle est là, on n'ose pas y toucher, certain qu'elle se bonifie. Depuis quand ne l'a-t-on pas écoutée ? Depuis trop longtemps, mais ce n'est pas notre faute si les grands orchestres parisiens ou les grandes séries de piano ne l'invitent pas.

Elle entre en scène, vive comme à son habitude, souriante et concentrée. Elle s'assied devant son piano, pose ses mains sur le clavier, et c'est l'évidence. L'évidence d'un jeu dont la sobriété, la finesse, l'intelligence des phrases ne s'accompagnent d'aucune simplification. Le son est dru, un peu plus charnu qu'autrefois ; le jeu s'est élargi ; la rigueur le guide mais la barre de mesure s'efface devant la respiration, le calme, le contrôle, la netteté d'une pensée qui fait avancer le discours, tient en haleine l'auditeur par son acuité et l'émeut par une élévation de

sentiment qui rappelle quelques grands pianistes du temps passé, dont la divine Marcelle Meyer.

Il y a chez Queffélec une simplicité reconstruite par la pensée, par le travail, qui est le signe distinctif des grands artistes. Allez parler de tempo, de nuances après cela ! Chaque note, chaque articulation, chaque phrase, chaque idée s'imposent et persuadent l'auditeur que « Mozart, c'est cela et ne peut être joué autrement ». Grand succès et deux bis, dont une sonate de Scarlatti jouée comme dans un rêve, avec une sonorité liquide, un legato souverain, un calme émouvant.

Deux heures plus tard, Piotr Anderszewski entre en scène. Le jeune Polonais formé en France, en Pologne et aux États-Unis a choisi la *Symphonie concertante* de Szymanowski qu'Arthur Rubinstein a tenté d'imposer au concert et qu'il a enregistré. Une œuvre puissante qui évoque Bartok, Prokofiev et Scriabine, certes un peu touffue mais qui ne manque pas d'attrait et que le jeune pianiste joue avec une présence, une précision stupéfiantes – mais aussi une sonorité assez pauvre qui lui vient d'une technique raide.

Son Mozart, en revanche, qui plus est accompagné par un orchestre lourd, imprécis, dont les bois sonnent trop haut et les cordes sont acides, est un monument de prétention, de raideur, de pose. Phrasés chichiteux, sonorité dure, legato parcimonieux, accents superfétatoires, effets aussi téléphonés que le choix d'une cadence trop longue et harmoniquement déplacée dans ce contexte, font se poser des questions sur ce jeune pianiste et sur sa technique.

Piotr Anderszewski joue des avant-bras, comme s'il n'avait pas de poignets, lie le son avec la pédale. Cela se corrige : qu'il se dépêche, car avec l'âge, la raideur s'accroît. Ce qui ne peut l'être, en revanche, c'est cette façon d'inventer une singularité censée attirer l'attention parmi une génération riche de jeunes pianistes talentueux. On est désolé de le dire, mais jamais on n'a entendu un concerto de Mozart aussi prétentieux et fat, dont le premier mouvement ne tenait pas debout, tout prisonnier qu'il était de l'effet.

Quant à la *Troisième Symphonie* de Brahms dirigée par Hans Graf, elle est restée bloquée entre mezzo-forte et fortissimo, lecture d'où se détachait un formidable pupitre de violoncelles et un corniste exemplaire.

Alain Lompech

La sainte mère et la putain

Paris/Théâtre. Augusto Boal signe une transposition brésilienne de « Carmen »

CARMEN, SAMBOPERA, d'Augusto Boal (en portugais, sous-titré en français). Cour du Palais-Royal. Jusqu'au 29 juillet, à 22 heures. Paris Quartier d'été. Tél. : 01-44-94-98-00. 100 F (15,24 €).

Après avoir mené le Brésil, à la fin des années 50, vers sa modernité, à l'instar de la bossa nova, le théâtre brésilien a joué un rôle clé dans la résistance à la dictature militaire instaurée par un coup d'Etat en 1964. Augusto Boal participa activement à la révolution théâtrale menée par le Teatro Oficina et le Teatro Arena, « laboratoire de dramaturgie » menés par des passionnés de Jean-Paul Sartre et du « théâtre d'intervention ». Metteur en scène, dramaturge, agitateur, Augusto Boal fut emprisonné dans les années 70 et vint en France, où il fonda le Théâtre de l'Opprimé après un passage remarqué au Festival de théâtre universitaire de Nancy.

Dépravation des classiques, négation de la propriété, non-existence du théâtre constituaient quelques-unes des lignes de force de ce théâtre social et gauchiste né dans la mégapole Sao Paulo. Dès lors, quel traitement faire subir à *Carmen*, celle de Bizet, chantée comme il se doit, mais à la brésilienne ? L'identité nationale du pays d'Augusto Boal a deux symboles : le football et la samba. Dans la version d'Augusto Boal (mise en scène), Celso Branco (texte) et Marcos Leite (musique), la musique de Georges Bizet est passée à la moulinette du *frevô* joué à la guitare électrique, du *trio eléctrico* et de la cuica. Et le tordador devient Escamilho le *goleador*, joueur de foot, avant-centre n° 10, que nos comparses ont choisi aussi grand et dadaïste que Carmen (l'excellente Ana Baird à la voix de *sambista*) est petite, ronde et flamboyante. Cet objet d'admiration « né pour vaincre » est de peu d'intérêt, sauf pour Don José, misérable amant d'une cause (l'amour) perdue. Quant aux trafiquants, les co-

pains de Carmen (rousse dans le cas présent), c'est de la drogue qu'ils transportent avec l'aide des affrèuses séductrices que sont les femmes.

Le *SamboOpera* d'Augusto Boal est le deuxième acte d'une trilogie consacrée à l'opéra populaire par Paris Quartier d'été (il vient après *La Gatta Cenerentola*, du Napolitain Roberto de Simone, et avant *La Vengeance de Gui-Ying*, par la troupe Hsin-Chuan de l'Opéra de Taïwan, du 7 au 10 août).

PLAISANTE MAIS SANS SURPRISE

Respectant une certaine tradition brésilienne d'adaptation – *Orfeu (Orphée)* par Vinicius de Moraes et Tom Jobim, *Opera do Malandro (L'Opéra de quat'sous)* de Chico Buarque de Hollanda –, Augusto Boal met en relief ce qui est au cœur du dispositif sentimental et religieux du Brésil : l'amour passion, et la prédominance du destin. Latin, Don José (Raul Serrador) se trimballe une mère grimée en vierge qui accompagne chaque pas de Micaëla, la fiancée orpheline,

un respect de l'ordre à faire peur, mais aussi une capacité vélocité à transgresser les lois.

Dans la *Carmen* de Boal, le destin est quelque peu pesant. Toujours lent, comme l'ensemble de cette adaptation, plaisante mais sans surprise, trop longue, tant est connu le dénouement (la mort pour les deux amants), tant est littérale sa traduction – sauf quelques emprunts au texte original de Prosper Mérimée. L'amour bohème, l'amour destin auquel nul ne peut échapper, rencontres de hasard, chemins croisés, reste le filon par lequel Boal convainc.

Carmen est libre, Don José lui « appartenait déjà avant de se donner ». A moins que ce ne soit l'inverse – voici le sel de la vie. Mais les marges, le hors-normes qui auraient logiquement dû être ici explorés, ne le sont pas. Faudra-t-il préférer à la *Carmen* brésilienne la *Carmen Jones* américaine du cinéaste Otto Preminger ?

Véronique Mortaigne

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS | | |
|--|----------------|-------------------|
| 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. | Raymond Devos. | TV 5 |
| 21.10 Soudan, la famine planifiée. | | Forum |
| MAGAZINES | | |
| 19.00 Best of NPA. | | Canal + |
| 19.00 Tracks. Tracks on Tour au Sonar, le festival techno de Barcelone. | | Arte |
| 20.55 Nos meilleurs moments. Les Carpentier. | | TF 1 |
| 20.55 Thalassa. Escalade à Madagascar. | | France 3 |
| 21.00 20 h Paris Première. Hommage à Claude Sautet. | | Paris Première |
| 21.00 Recto Verso. Françoise Hardy. | | Paris Première |
| 21.00 Les rencontres de l'été. Sophie Guillemin ; Gonzague Saint-Bris. | | LCI |
| 21.05 Top bab. Jean-Louis Murat. | | Canal Jimmy |
| 22.20 Faut pas rêver. Inde : La danse du possédé. France : Chambord, le village. Vietnam : Les charbonniers du fleuve rouge. | | France 3 France 2 |
| 23.30 P.I.N.K. | | France 2 |
| 0.45 La Route. Best of. | | Canal Jimmy |
| DOCUMENTAIRES | | |
| 20.15 Reportage. Le Chuchoteur. Brigitte Rousseau. | | Arte |
| 20.30 Vivre en prison. | | Odyssee |
| 21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [9/12]. | | Histoire |
| 21.10 Paroles de détenus. | | Odyssee |
| 21.50 Elvis et les Presleytariens. | | Canal Jimmy |
| 21.55 Les Grandes Expositions. Les fastes du gothique, le siècle de Charles V. | | Planète |
| 22.00 Tashkent, la fin d'un monde. [2/2]. | | Histoire |
| 22.15 Grand format. Moderato instable. | | Arte |
| 23.15 Condamnés à vivre ensemble... à perpétuité. | | Odyssee |
| 23.25 Au bout du rail, l'aérotrain. | | TMC |
| 23.30 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [4/7]. | | Planète |
| SPORTS EN DIRECT | | |
| 20.45 Football. Championnat de D 1 (1 ^{re} journée) : Paris-SG - Strasbourg. | | Canal + |
| 22.00 Football. Match amical. Sporting Lisbonne (Por.) - Parme (It.). | | Eurosport |
| 22.50 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo (Norvège). | | Canal + |
| MUSIQUE | | |
| 20.00 Les 24 heures de Bach. En direct de Leipzig, à Tokyo. Messe en si mineur (BWV 232), par le Tomanerchor et le Gewandhausorchester. 22.30 Prélude et fugue n° 21 (BWV 890), avec A. Hewitt. 22.50 Swinging Bach. | | |

Le Monde TELEVISION

ODYSSÉE

20.30 Vivre en prison
Alors que viennent d'être rendues publiques les conclusions des commissions parlementaires sur les prisons, Gérard Carreyrou propose une soirée « Docs et débats » sur les conditions de vie des détenus. Le débat, auquel participent de nombreux spécialistes de l'univers pénitentiaire, s'organise autour du documentaire *Paroles de détenus*, tourné à la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme).

ARTE

20.45 A deux, actuellement
Cela commence comme une histoire d'amour des plus classiques : Roméo rencontre Vanessa. Amoureux, ils vivent un conte de fées. Mais, de retour à Hambourg, l'idylle tourne au vinaigre. Si le scénario ne présente pas beaucoup d'intérêt, la réalisation est suffisamment originale pour ne pas ennuoyer le téléspectateur. Les personnages secondaires sont plus convaincants que les « héros ».

ARTE

23.10 Val Abraham ■■■■
A l'origine de ce film de Manoel de Oliveira, il y eut un projet d'adaptation de *Madame Bovary*, qui aurait été tourné en France. Il demanda à Augustina Bessa Luis d'écrire cette adaptation... dont elle fit un roman situé dans le Portugal moderne. Ce roman inspira le scénario de *Val Abraham*. Oubliions Flaubert, l'Emma portugaise n'est pas la Bovary. Un magnifique portrait de femme.

GUIDE TÉLÉVISION

| DÉBATS | | |
|--|---------------------------|----------------|
| 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. L'histoire. | Invité : Marcel Detienne. | LCI |
| 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. | Jean-Jacques Goldman. | TV 5 |
| 21.00 Les Vieux Gréments. | | Forum |
| 22.00 C'est la mer qui prend l'homme. | | Forum |
| 23.05 Sauvetage en mer, héros dans la tempête. | | Forum |
| MAGAZINES | | |
| 14.40 Zone sauvage. Spécial primates. | | France 2 |
| 15.20 Inédits. Un film, un cinéaste : Jean Pirson, Alain Vétrin. Goût de brouille dans la tambouille. Fréquence Matin. L'Erudit. | | RTBF 1 |
| 16.40 C'est l'été. Best of. | | France 3 |
| 18.00 L'Enjeu olympique. Munich 1972. | | La Cinquième |
| 18.15 Les Rencontres de l'été. Psychologie. | Invité : Guy Cornau. | LCI |
| 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 29 juillet 1950 - 1950 : Tabous sur l'histoire du Québec. Invité : Jacques Godbout. | | Arte |
| 19.00 Recto Verso. Françoise Hardy. | | Paris Première |
| 19.05 Union libre. | | France 2 |
| 20.35 Le Club. | Invité : Jacques Deray. | Ciné Classics |
| 20.50 Fort Boyard. Invités : Philippe Bernat-Salles ; Annabelle Donnadieu ; Christophe Milheres ; Olivier Navroy ; Sophie Forte ; Quentin. | | France 2 |
| 20.55 Planète animal. Pour l'amour des crocodiles [7/10]. | | TMC |
| 21.05 Thalassa. Les chevaliers des mers. | | TV 5 |
| 21.40 Metropolis. Daniela Kurz. Le voyage à Kafirstan. | | Arte |
| 22.15 La Vie à l'endroit. La vie privée sur la place publique. | | TV 5 |
| 22.30 Mes sketches et moi. On en rit encore. Invité : Gustave Parking. | | TSR |
| 22.45 Bouvard des succès. Invités : Jean Yanne ; Christine Bravo ; Yves Pépin ; Patrick Bruel ; Michèle Alliot-Marie ; Jacques d'Orléans ; Françoise Hardy ; Guy Bariviera ; Arielle Dombasle ; Michel Muller. | | France 2 |
| 22.45 Pourquoi ? Comment ? Ces métiers où l'on risque sa vie. | | France 3 |
| 0.10 Paris dernière. | | Paris Première |
| 0.40 Les Rencontres de l'été. Arrêtée de fumer pendant l'été. Invité : Anne Borgne. | | LCI |
| DOCUMENTAIRES | | |
| 18.45 100 ans de films d'horreur. Les fantômes. Les spectres. | | Ciné Classics |
| 20.00 Récréations. | | Téva |
| 20.00 Australie sauvage. Les marsupiaux carnivores. | | Odyssee |
| 20.15 Le Petit Prince et l'Aviateur. Sur les traces de Saint-Exupéry. | | Arte |
| 20.30 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [1/2]. | | Planète |
| 20.30 Paquebots de légendes. [2/4]. | | Odyssee |
| 20.45 L'Aventure humaine. Sir Francis Drake, pirate de Sa Majesté. | | Arte |
| 21.00 Les Routes de la lumière. [1/3]. Le fil bleu. | | Histoire |
| 21.25 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [2/6]. Le Far-West. | | Odyssee |
| 21.40 Cinq colonnes à la une. [79 ^e volet]. | | Planète |
| 22.05 Nobody Does It Better. | | Ciné Classics |
| 22.15 Israël, à l'est d'Eden. | | Odyssee |
| 22.25 Les Années house. | | Paris Première |
| 22.35 Paris-Pékin-Paris. La course aéronautique « Dingués mais pas fous ». | | Planète |
| 23.30 Télé notre histoire. [1/2]. Marcel Bluwal. | | Histoire |
| 0.45 Le Vaisseau spatial Terre. Avalanche. | | Odyssee |
| 0.55 Les Grandes Expositions. Les fastes du gothique, le siècle de Charles V. | | Planète |
| SPORTS EN DIRECT | | |
| 14.30 Formule 3000. Championnat international (8 ^e manche). La course. | | Eurosport |
| 16.30 Tennis. Tournoi messieurs de Kitzbühel. Demi-finales. | | Eurosport |
| 18.25 Beach-volley. Championnat du monde. Finale messieurs. | | TMC |
| 18.45 Football. Match amical : Genk - PSV Eindhoven. | | Eurosport |
| 20.00 Football. Championnat de D 1 (1 ^{re} journée). Lille - Monaco. TPS Foot - TV 5 Afrique | | Eurosport |
| 22.15 Tennis. Tournoi féminin de Stanford (EU). Demi-finales. | | Eurosport |
| MUSIQUE | | |
| 19.50 Marie Devellereau, soprano, et Alexandre Tharaud, piano. Im Haine D738 ; Des Fischers Liebsglück D933 ; Die Forelle D550 ; Nachtliebe D752 et Hänflings D552, de Schubert ; Frühling über Jahr ; | | |

Le Monde TELEVISION

CINÉCINÉMAS 1

23.00 Jumpin'Jack Flash ■■
Premier film de Penny Marshall, cette comédie d'espionnage désopilante est intentionnellement construite sur les dons comiques de l'actrice Woopy Goldberg. Un festival de gags sur les dangers encourus par une fille innocente et serviable dans un suspense d'espionnage qui pourrait lui coûter la vie. Ces aventures de l'irrésistible Woopy se voient avec un grand plaisir.

CINÉCINÉMAS 2

0.30 Allonsanfani ■■■■
En 1816, dans l'Italie de la « Restauration », un aristocrate, ancien jacobin, libéré de prison, revient dans sa famille. Il va aller de trahison en trahison à l'égard de ses anciens compagnons révolutionnaires. Paolo et Vittorio Taviani ont signé ce film admirable aux allures d'opéra. Beauté esthétique, réflexion politique, grande interprétation de Marcello Mastroianni et Léa Massari.

CINÉFAZ

0.45 Leningrad Cowboys Go to America ■
Une minable formation folklorique de rock qui ne trouve pas d'engagements au fin fond de la Sibérie décide d'aller chercher le succès aux Etats-Unis. Sous la houlette de leur impresario et suivis par l'idiote du village, les Leningrad Cowboys arrivent à New York. Un récit picaresque et bouffon, d'Ari Kaurismäki, qui comporte d'excellents moments.

FILMS

| | |
|---|---------------|
| 15.45 I Want to Go Home ■■ Alain Resnais (France, 1989, 110 min) ○. | Mezzo |
| 18.55 La vida alrededor ■■ Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 95 min) ○. | Cinéstar 1 |
| 21.00 Les Géants ■■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 95 min) ○. | Ciné Classics |
| 21.00 Beau fixe ■■ Vincent Vincent (France, 1992, 90 min) ○. | Ciné Classics |
| 22.05 Cour martiale ■■ Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 105 min) ○. | Ciné Classics |
| 22.30 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) ○. | Ciné Classics |
| 22.35 Un été inoubliable ■■ Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 85 min) ○. | Cinéstar 1 |
| 23.10 Val Abraham ■■■■ Manoel de Oliveira. Avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra (Fr. - Suï. - Port., 1993, v.o., 180 min). | Arte |
| 23.50 Une leçon d'amour ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1954, N., v.o., 95 min) ○. | Ciné Classics |
| 0.10 Jumpin'Jack Flash ■■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min) ○. | Ciné Classics |
| 1.10 Une vie moins ordinaire ■■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) ○. | Ciné Classics |
| 1.55 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) ○. | Ciné Classics |
| 2.50 Allonsanfani ■■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 105 min) ○. | Ciné Classics |
| 3.20 L'Autre ■■ Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, v.o., 100 min) ○. | Canal + |
| 3.45 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 115 min) ○. | Cinéstar 2 |



23.10 Val Abraham ■■■■
Manoel de Oliveira. Avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra (Fr. - Suï. - Port., 1993, v.o., 180 min).

23.50 Une leçon d'amour ■■
Ingmar Bergman (Suède, 1954, N., v.o., 95 min) ○.

0.10 Jumpin'Jack Flash ■■
Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min) ○.

1.10 Une vie moins ordinaire ■■
Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) ○.

1.55 Soleil vert ■■
Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) ○.

2.50 Allonsanfani ■■■
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 105 min) ○.

3.20 L'Autre ■■
Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, v.o., 100 min) ○.

3.45 L'Apiculteur ■■
Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 115 min) ○.

FILMS

| | |
|--|---------------|
| 13.10 Les Géants ■■ Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min) ○. | Ciné Classics |
| 14.30 Une leçon d'amour ■■ Ingmar Bergman. Avec Eva Dahlbeck, Gunnar Björnstrand (Suè., 1954, N., v.o., 100 min) ○. | Ciné Classics |
| 16.10 Cour martiale ■■ Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 100 min) ○. | Ciné Classics |
| 23.00 Jumpin'Jack Flash ■■ Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) ○. | Ciné Classics |
| 23.00 Les Géants ■■ Sam Miller (GB, 1997, 90 min) ○. | Ciné Classics |
| 23.05 The Rocky Horror Picture Show ■ Jim Sharman. Avec Patricia Queen, Tim Curry (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 100 min) ○. | Ciné Classics |
| 23.10 Le Mystère Silkwood ■■ Mike Nichols (EU, 1983, 130 min) ○. | Cinéstar 1 |
| 0.30 Allonsanfani ■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (It., 1975, 110 min) ○. | Ciné Classics |
| 0.45 Leningrad Cowboys Go to America ■ Aki Kaurismäki (Fin., 1989, v.o., 80 min) ○. | Cinéfaz |
| 0.50 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 95 min) ○. | Cinétoile |
| 0.55 Le Collectionneur ■ Gary Fleder (EU, 1997, 115 min) ○. | Cinéstar 2 |
| 1.40 L'Arlésienne ■■ Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 85 min) ○. | Ciné Classics |
| 2.05 Le Seigneur de l'Aventure ■ Henry Koster (EU, 1955, v.o., 85 min) ○. | Ciné Classics |
| 2.25 La Veuve noire ■■ Bob Rafelson (EU, 1986, v.o., 95 min) ○. | Ciné Classics |
| 2.50 L'Œuvre au noir ■■ André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) ○. | Cinéstar 2 |
| 3.50 Le Chêne ■ Lucian Pintilie (Rou., 1991, 100 min) ○. | Cinéstar 1 |



13.10 Les Géants ■■
Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min) ○.

14.30 Une leçon d'amour ■■
Ingmar Bergman. Avec Eva Dahlbeck, Gunnar Björnstrand (Suè., 1954, N., v.o., 100 min) ○.

16.10 Cour martiale ■■
Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 100 min) ○.

23.00 Jumpin'Jack Flash ■■
Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) ○.

23.00 Les Géants ■■
Sam Miller (GB, 1997, 90 min) ○.

23.05 The Rocky Horror Picture Show ■
Jim Sharman. Avec Patricia Queen, Tim Curry (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 100 min) ○.

23.10 Le Mystère Silkwood ■■
Mike Nichols (EU, 1983, 130 min) ○.

0.30 Allonsanfani ■■
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (It., 1975, 110 min) ○.

0.45 Leningrad Cowboys Go to America ■
Aki Kaurismäki (Fin., 1989, v.o., 80 min) ○.

0.50 Le Grand Chantage ■■
Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 95 min) ○.

0.55 Le Collectionneur ■
Gary Fleder (EU, 1997, 115 min) ○.

1.40 L'Arlésienne ■■
Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 85 min) ○.

2.05 Le Seigneur de l'Aventure ■
Henry Koster (EU, 1955, v.o., 85 min) ○.

2.25 La Veuve noire ■■
Bob Rafelson (EU, 1986, v.o., 95 min) ○.

2.50 L'Œuvre au noir ■■
André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) ○.

3.50 Le Chêne ■
Lucian Pintilie (Rou., 1991, 100 min) ○.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

| TF 1 |
|--|
| 18.05 Sous le soleil. |
| 19.05 Walker, Texas Ranger. |
| 20.00 Journal, Météo. |
| 20.55 Nos meilleurs moments. Les Carpentier. |
| 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Police-gendarmerie : 100 % action. |
| 0.35 Embarquement porte n° 1. Beyrouth. |

FRANCE 2

| |
|---|
| 18.20 Hélicops. |
| 19.15 et 23.25 Un livre, des livres. |
| 19.20 Qui est qui ? |
| 19.50 Un gars, une fille. |
| 20.00 Journal, Météo. |
| 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Vol à l'arraché ○. Escroqueries ○. 22.40 Un flic nommé Lecœur. Princesse. |
| 23.30 P.I.N.K. |
| 0.30 Journal, Météo. |

FRANCE 3

| |
|--|
| 16.40 C'est l'été. A Benodet. |
| 18.20 Questions pour un champion. |
| 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. |
| 20.05 Tout le sport. |
| 20.20 C'est mon choix pour l'été. |
| 20.55 Thalassa. Escalade à Madagascar. |
| 22.20 Faut pas rêver. |
| 23.05 Météo, Soir 3. |
| 23.30 Festival d'Aix-en-Provence. <i>Così fan tutte</i> . Opéra de Mozart. |

CANAL +

| |
|--|
| ► En clair jusqu'à 20.45 |
| 18.27 Entre chien et chat. |
| 18.30 Ils ont l'art d'y croire. Bon voyage, madame Simonet ! |
| 19.00 Best of Nulle part ailleurs. |
| 19.50 Flash infos. |
| 20.05 Le Zapping. |
| 20.09 Lascars ○. |
| 20.15 Football. Championnat de D 1. Paris-SG - Strasbourg. 20.45 Coup d'envoi. |
| 22.50 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo. |
| 0.50 Football. Championnat de D 1. Marseille - Troyes. En différé. |
| 3.20 L'Autre ■■ Film. Youssef Chahine (v.o.) ○. |

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

| TF 1 |
|--|
| 13.55 MacGyver. |
| 14.55 Alerte à Malibu. |
| 15.45 Flipper, le dauphin. |
| 16.40 Will & Grace. |
| 17.15 Beverly Hills. |
| 18.05 Sous le soleil. |
| 19.05 Walker, Texas Ranger. |
| 20.00 Journal, Météo. |
| 20.55 Pour une poignée de diamants. Téléfilm. Roger Young [1 et 2/2]. |
| 0.40 Nuits en fête... nuits d'humour. Les hommes, les femmes et l'amour. |

FRANCE 2

| |
|--|
| 14.40 Zone sauvage. Spécial primates. |
| 15.35 Tiercé. Prix Robert Papin. |
| 15.50 Le Prince d'Arabie. Téléfilm. Peter Deutsch et Karola Zeisberg [1 et 2/2]. |
| 19.05 Union libre. |
| 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. |
| 20.00 Journal, Météo. |
| 20.50 Fort Boyard. |
| 22.45 Bouvard des succès. |
| 0.50 Journal, Météo. |

FRANCE 3

| |
|---|
| 14.20 La Vie tout simplement. |
| 14.50 Destination pêche. |
| 15.40 Chroniques d'en-haut. Le Pic de la Fournaise. |
| 16.10 Littoral. La route du cidre. |
| 16.40 C'est l'été. Best of. |
| 18.20 Questions pour un champion. |
| 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. |
| 20.05 Tout le sport. |
| 20.20 C'est mon choix pour l'été. |
| 20.55 Chassés-croisés. Téléfilm. Denys Granier-Deferre. |
| 22.20 Météo, Soir 3. |
| 22.45 Pourquoi ? Comment ? Ces métiers où l'on risque sa vie. |
| 0.45 Tribales. Les femmes. Jazz à Antibes : Diane Reeves [1/3]. |

CANAL +

| |
|---|
| 14.00 Le Dernier Atterrissage. Téléfilm. Mike Robe. ○. |
| 15.30 Samedi animation. |
| 16.50 Arliss. ○. |
| 17.15 Rugby. Tri-nations. |
| ► En clair jusqu'à 20.30 |
| 18.50 Flash infos. |
| 19.00 Rions un peu en attendant la rentrée. |
| 20.05 Futurama. ○. |
| 20.30 Samedi comédie. H. Une histoire de mari. ○. |
| 20.55 Evamag. Chienne de vie. ○. |
| 21.20 Seinfeld. La secrétaire. ○. |
| 21.40 Dilbert. [4/30]. Testing. ○. |
| 22.03 Histoire muette. La moche. ○. |
| 22.05 Surprises. |
| 22.10 Jour de foot. En direct. |
| 23.10 Murder of Crows. Film. Rowdy Herrington. ○. |
| 0.50 Invisible menace. Téléfilm. Christiane Balthasar. ○. |
| 2.25 Al Limite. Film. Eduardo Campoy. ○. |

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- ⊙ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ⦿ Public adulte
- ⦿ Interdit aux moins de 16 ans
- ⦿ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Tracks.

19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. Le Chuchoteur. Brigitte Rousseau.

20.45 A deux, actuellement. Téléfilm. Anno Saul.

22.15 Grand format. Moderato instable.

23.10 Val Abraham ■■■■
Film. Manoel de Oliveira (v.o.).

M 6

18.25 Lois et Clark.

19.15 Tintin. Le secret de la licorne [2/2].

19.50 Voile. Tour de voile 2 000.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.05 Incroyabl'Animaux.

20.40 Politiquement rock.

20.50 Le Clown. Joyeux anniversaire. Les voleurs.

22.45 X-Files, l'intégrale. Bienvenue en Arcadie ○. Lundi ○.

0.30 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.

21.30 Fiction 30 (rediff.).

22.10 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. [2/2].

0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Par le Chœur et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman : œuvre de Bach.

Festival de Radio France et Montpellier Languedoc - Roussillon. Le quartette de Christian Brazier.

23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonata* n° 13, de Schubert, C. Zacharias

Laurent Fabius propose un plan de baisse des impôts couvrant la période 2001-2004

Il recommande également une baisse de tous les taux de l'impôt sur le revenu

C'EST LE VÉRITABLE coup d'envoi du débat fiscal : Lionel Jospin a réuni, vendredi 28 juillet au matin, à l'Hôtel Matignon, plusieurs ministres concernés par la préparation du projet de loi de finances pour 2001, dont celui des finances, Laurent Fabius, celle de l'emploi, Martine Aubry, la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, ainsi que le premier secrétaire du PS, François Hollande, et plusieurs responsables parlementaires, dont Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale.

Pour l'heure, rien n'est, certes, décidé. Comme à l'habitude, les projets fiscaux vont faire l'objet d'innombrables réunions de travail interministérielles et ce n'est qu'à la fin du mois d'août que le premier ministre rendra ses arbitrages. Tout est donc en débat : le calendrier de la réforme, aussi bien que le montant des nouvelles baisses d'impôt et leur modalité. Mais d'ores et déjà, ce premier rendez-vous permet de cerner les points sur lesquels la réflexion du gouvernement et de sa majorité vont se focaliser.

Il y a d'abord le calendrier de la réforme. Après l'adoption par l'Allemagne d'un plan fiscal sur sept ans, le ministère français des finances en est arrivé à la conviction que la France aurait intérêt à annoncer un plan pluriannuel. M. Fabius devait donc plaider en faveur

d'un plan de baisse des impôts couvrant les quatre années 2001, 2002, 2003 et 2004.

Le deuxième volet du débat porte sur l'enveloppe des baisses d'impôts. Dans un premier temps, M. Fabius était partisan d'afficher une baisse totale d'impôt pouvant atteindre une centaine de milliards de francs au terme de ces quatre années. Mais il a renoncé, vendredi, à évoquer précisément ce chiffre, et les échanges doivent se poursuivre au cours de ces prochaines semaines pour « calibrer » définitivement le plan gouvernemental.

UNE RÉPARTITION À PRÉCISER

En tout état de cause, ce chiffre d'une centaine de milliards de francs, s'il est confirmé, n'augure pas des baisses d'impôts effectives qui seront affichées dès l'année 2001. Car de nombreuses mesures fiscales, déjà votées, mais dont la montée en puissance se poursuivra l'an prochain, doivent être prises en compte. C'est le cas de la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle et du droit au bail, qui franchiront une nouvelle étape, et du coût en année pleine, en 2001, de la réduction de 20,6 % à 19,6 % du taux normal de la TVA, effective depuis le 1^{er} avril 2000. Ces trois mesures, à elles seules, induisent des baisses d'impôt nouvelles de 20 milliards de francs pour l'an prochain.

A cette première enveloppe viendra donc s'ajouter une partie des baisses pluriannuelles souhaitées par Bercy. A hauteur de combien ? C'est une autre question en discussion. L'ordre de grandeur est toutefois connu : il est compris entre 30 et 40 milliards de francs. Au total, les baisses d'impôt effectives pour 2001 devraient donc être comprises entre 50 et 60 milliards de francs.

Le troisième volet du débat porte sur l'affectation de ces 30 à 40 milliards de francs de baisses nouvelles. Et c'est visiblement le point qui sera le plus controversé. Car, on sait, par avance, que l'enveloppe aura deux affectations principales. Elle permettra d'engager la réforme promise de l'impôt sur le revenu, qui devrait monopoliser de 20 à 25 milliards de francs, mais elle devra aussi profiter en partie aux contribuables non assujettis à ce prélèvement. Or, dans les deux cas, les pistes évoquées sont controversées.

Faut-il ainsi, pour ce deuxième cas de figure, envisager une suppression de la redevance télévision ou une baisse de la fiscalité pétrolière ? Ces hypothèses, qui sont sur la table, ne comptent pas que des partisans. Mais la controverse la plus âpre, qui se dessine, portera sur l'impôt sur le revenu. Car, après beaucoup d'hésitations, le ministre des finances a arrêté sa stratégie : il entend défendre une baisse de tous

les taux d'imposition de l'impôt sur le revenu, y compris les plus élevés.

Or, cette piste-là suscitera de très vives controverses dans les rangs socialistes. Lors de l'examen du « collectif » budgétaire de printemps, une première mesure a en effet été votée par le Parlement, allégeant de un point les deux taux les plus bas du barème de l'impôt sur le revenu. A l'époque, ce dispositif a fait l'objet d'un « consensus » à gauche, car il permettait d'offrir une baisse d'impôt à tous les contribuables assujettis, y compris les plus fortunés, mais sans que l'allègement leur soit réservé.

Dans le cadre de la lutte contre les « trappes à pauvreté », de nombreux socialistes seront vraisemblablement enclins à recommander que, pour 2001, cette réforme soit amplifiée, par le biais de nouveaux allègements portant sur les tranches les plus basses de l'impôt sur le revenu. La proposition fabiusienne s'inscrit, elle, dans une autre logique. Fréquemment évoquée, une autre piste semble, en revanche, abandonnée : celle qui visait à supprimer l'abattement de 20 % dont profitent tous les salariés.

Enfin, Bercy entend défendre la suppression de la surtaxe à l'impôt sur les sociétés décidée par Alain Juppé.

L. M.

Un attentat à la bombe fait neuf blessés en Allemagne

Pas de revendication connue vendredi matin

FRANCFORT

de notre correspondant

Un attentat à la bombe a fait neuf blessés, la plupart d'origine étrangère, jeudi 27 juillet à Düsseldorf (ouest de l'Allemagne). L'engin a explosé en début d'après-midi dans une gare de S-Bahn, les trains express régionaux, située dans les environs de la gare centrale de la ville. La bombe à fragmentation, qui renfermait des particules de métal, avait été placée sur une passerelle qui permet l'accès des piétons aux quais. Deux personnes ont été grièvement blessées par les projectiles, un homme et une femme d'une vingtaine d'années, enceinte, qui a perdu son bébé. Cette jeune femme a subi dans la nuit de jeudi à vendredi une opération de quatre heures destinée à lui sauver une jambe, qui avait été arrachée lors de la déflagration. Ses jours ne sont plus en danger. Les victimes d'origine étrangère revenaient ensemble d'un cours d'allemand.

L'attentat, qui ne semble pas avoir été précédé d'avertissement,

n'a pas été revendiqué et aucun indice ne permettait vendredi matin d'en connaître les motifs. Aucune hypothèse n'était cependant laissée de côté, de l'attentat xénophobe au drame passionnel. La police n'excluait pas en effet que l'attentat ait visé une personne en particulier. « Les enquêteurs explorent toutes les pistes », indiquait-on vendredi auprès de la police de Düsseldorf, dont les services ont reçu le soutien du Bundeskriminalamt (BKA), l'Office fédéral des affaires criminelles.

Les secours ont pu arriver rapidement sur les lieux de l'explosion, dans un quartier très peuplé de la capitale de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Par chance, une équipe d'intervention médicale d'urgence se trouvait à proximité au moment de l'explosion. Dans la soirée, un coup de téléphone anonyme a semé le trouble en annonçant l'imminence d'une nouvelle explosion. Il s'agissait d'une fausse alerte.

Philippe Ricard

L'essentiel de la loi sur l'audiovisuel est validé

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a validé, jeudi 27 juillet, l'essentiel de la loi sur l'audiovisuel. Saisi par les députés de droite, la juridiction a avalisé les principaux points de la réforme – création d'une holding publique France Télévision, limitation à dix, puis à huit minutes par heure du temps de la publicité sur France 2 et France 3, conditions d'attribution des autorisations de diffusion en numérique hertzien. Le Conseil a toutefois déclaré inconstitutionnel l'engagement de la responsabilité des hébergeurs de sites Internet dans le cas où, à la suite de la plainte d'un tiers sur le contenu d'un site, ils n'auraient pas « procédé aux diligences appropriées ». Cette formule leur est apparue « trop imprécise ». Le Conseil a d'autre part censuré l'obligation faite au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de publier le contenu des auditions et des débats liés à la nomination des présidents de sociétés de l'audiovisuel public au motif que « ne serait plus assuré (...) l'entière liberté de parole tant des candidats que des membres du Conseil » ni la « privée des personnes concernées ». Le Conseil a aussi annulé « le caractère automatique » de la publication d'un communiqué en cas de manquement d'une télévision ou d'une radio à ses obligations.

UGC réagit à la polémique sur sa carte d'abonnement

LES DIRIGEANTS D'UGC se déclarent « sereins et tranquilles » face aux critiques soulevées par la remise en vente, le 26 juillet, de la carte d'abonnement annuel UGC Illimité. « En remettant la carte en vente, on fait exactement ce qu'on avait dit au moment de la suspension », a déclaré Jean-Marie Dura, directeur de l'exploitation d'UGC. « On avait dit que cette suspension était provisoire et qu'elle durerait jusqu'à ce que le conseil de la concurrence rende son avis. Le conseil n'a pas demandé l'interdiction, nous reprenez ». MK2, l'AfCAE (cinéma d'art et essai) et l'ARP (auteurs, réalisateurs, producteurs), le BLOC (Bureau de liaison des organisations du cinéma), l'ACID (agence du cinéma indépendant pour sa diffusion) ont protesté contre la remise en circulation de la carte. Ils soulignent que seules les demandes de mesures conservatoires ont été rejetées mais que les plaintes étaient jugées recevables par le conseil de la concurrence, notamment pour étudier l'éventuel abus de position dominante ou la pratique d'un prix prédateur. – (AFP)

Se faire entendre autant que Gerhard Schröder

LE DÉBAT FISCAL qui commence entre le gouvernement et les dirigeants socialistes, en prévision du projet de loi de finances pour 2001, revêt une importance considérable. Une double importance, en fait : pour la gauche,

ANALYSE

La baisse des impôts paraît – à tort – moins importante en France qu'en Allemagne

d'abord, qui à l'approche des élections municipales de mars, joue très gros auprès de l'opinion, avec les baisses d'impôts en préparation ; et ensuite, accessoirement, pour Laurent Fabius, qui joue, lui, une partie de son image.

De fait, après les flottements de l'hiver, lors de l'affaire de la « cagnotte », le gouvernement a cherché à reprendre la main, en musclant les baisses d'impôts initialement prévues. C'est l'origine du « collectif » budgétaire du printemps, qui a porté les allègements de 40 milliards de francs à 80 milliards de francs pour 2000, grâce à une rafale de mesures nouvelles (abaissement de 20,6 % à 19,6 % du taux normal de TVA, réduction des deux premières tranches de l'impôt sur le revenu, etc.). Dans la précipitation, le gouvernement et la majorité n'ont assurément pas retiré tout le bénéfice politique qu'ils pouvaient espérer de cet important geste fiscal.

Dans ce plan, certaines mesures, comme la baisse de la TVA, ont en effet été arrêtées à la dernière minute, sans avoir fait, au préalable l'objet d'un examen approfondi. Et le ministère des finances s'est aussitôt fait un malin de plaisir de confier, à mi-mot, que leur effet sur l'économie sera faible, pour ne pas dire nul. L'opinion a donc pu avoir le sentiment que le dispositif avait résulté de la pression des événements plutôt que d'une volonté réformatrice mûrement réfléchie.

La preuve, d'ailleurs, que le gouvernement a en partie manqué son objectif, c'est qu'on ne parle plus guère du plan français de baisse des impôts, alors que le plan allemand, lui, a fait sensation. Sans doute cela tient-il au détail des mesures qui ont été arrêtées de ce côté-ci et de l'autre côté du Rhin. Parce que le plan allemand

prévoit un important volet de baisse des taux supérieurs de l'impôt sur le revenu et de la contribution sur les bénéfices des sociétés, il a fortement impressionné les milieux financiers. Dans la foulée, on a aussi retenu qu'il porte sur des sommes plus importantes – 291 milliards de francs au terme d'un plan de sept ans, de 1998 à 2005. Or, ce n'est pas exact, car si la France n'a pas encore inscrit à ce jour son plan de réforme fiscale dans un cadre pluriannuel – ce qui évidemment frappe beaucoup plus les imaginations –, les rythmes actuels de baisse des impôts dans les deux pays sont, pour l'heure, tout à fait comparables, puisque Paris pourrait donc afficher un bilan d'environ 135 milliards de baisses sur les deux seules années 2000-2001.

Le gouvernement a intérêt à procéder autrement, d'abord en affichant une ambition pluriannuelle : dans les controverses des élections municipales qui viennent, sans parler de la présidentielle, les chiffres pèseront alors beaucoup plus lourd. Ensuite, le gouvernement et sa majorité ont évidemment tout intérêt, cette fois-ci, à bien calibrer leur dispositif. Car, là encore, les enjeux du débat ne sont pas que fiscaux, ils sont aussi électoraux.

UNE AFFAIRE DE SYMBOLE

Faut-il donc que la gauche se mette en ordre de bataille en faisant un geste en priorité sur les tranches basses de l'impôt sur le revenu, mais en complétant son dispositif par une mesure en faveur des contribuables les plus modestes, ceux qui ne sont pas assujettis à ce prélèvement ? Ou bien doit-elle donner une image plus libérale, en abaissant tous les taux de l'impôt sur le revenu, y compris les plus élevés ? Le débat est largement affaire de symbole puisque toute baisse des tranches basses de l'impôt sur le revenu bénéficie à tous les contribuables, y compris les plus fortunés. En temps de veille d'armes électorales, toutefois, les symboles comptent.

Le second enjeu de ce débat fiscal concerne plus spécifiquement le ministre des finances. Car depuis son arrivée à Bercy, le 27 mars, Laurent Fabius a souvent fait montre d'une prudence inattendue. Alors qu'il a longtemps cultivé une image d'homme de gauche « moderne », pour ne pas dire « blairiste », il est apparu, à l'expérience, moins libéral qu'on aurait pu le penser. Ou, en tout cas, s'il a tenté d'im-

primer sa patte sur certains projets, il l'a fait avec d'innombrables précautions pour ne pas se mettre en porte-à-faux avec la base du PS ni même avec ses propres troupes. Il a ainsi amendé le projet de loi sur l'épargne salariale, en proposant que le nouveau produit d'épargne à long terme prévoie une sortie non seulement en capital, mais aussi en rente. Il s'est bien gardé d'aller plus avant vers un produit qui s'apparente réellement à de vrais fonds de pensions. Même valse-hésitation avec la fameuse taxe Tobin : le ministre a donné l'impression, tantôt, d'y être favorable, quand il se trouvait confronté à un auditoire de gauche, tantôt d'y être hostile, quand il s'exprimait dans des enceintes financières internationales.

IMAGE BROUILLÉE

M. Fabius a sans doute mesuré que son image risquait d'être brouillée par ces changements de pied successifs. Une première fois, le 11 juillet, il a donc cherché à corriger le tir, en annonçant une série de décisions importantes : baisse complémentaire du déficit budgétaire pour 2000, privatisation de la banque Hervet, réformes de la Commission des opérations de Bourse et de la Commission bancaire. Et pour que nul ne se méprenne sur ses convictions, il a agrémente le tout d'une sortie remarquée en faveur de « la liberté économique ».

Le ministre des finances sait, cependant, que c'est sur le dossier fiscal qu'il est le plus attendu, car, dans le passé, il a si souvent critiqué, à mots à peine couverts, la politique du premier ministre, suggérant qu'elle était trop timorée et pour tout dire pas assez libérale, qu'on se posait logiquement la question : maintenant qu'il est à Bercy, défendra-t-il réellement ses engagements ou bien, sa marge de manœuvre politique étant réduite, se laissera-t-il absorber par la logique jospinienne ?

On dispose désormais d'une partie de la réponse : en défendant une baisse de tous les taux de l'impôt sur le revenu, y compris les plus élevés, M. Fabius s'est décidé à agiter un symbole fort. Reste à savoir s'il la présentera comme une proposition parmi d'autres, soumise à l'arbitrage du premier ministre, ou s'il s'en servira pour faire entendre, de nouveau, sa différence.

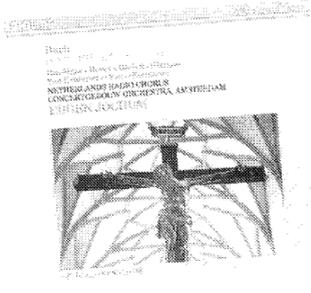
Laurent Mauduit

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS

un événement
fff
félerama
CHOC
MUSIQUE



Bach. La passion selon st matthieu.

Aspirer à l'infini. Avec Eugen Jochum, l'univers de Bach reste à la grande tradition germanique, monumentale et humaniste. L'œuvre est portée par la masse sonore des chœurs et de l'orchestre dont l'excellente prise de son, très fouillée, met en lumière tous les détails de l'orchestration. C'est un immense vaisseau dont l'irrésistible tension est en permanence maîtrisée. C'est également le parfait équilibre entre l'inspiration théâtrale et une vision purement religieuse, servie par une exceptionnelle distribution vocale.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté de la mer

Nouvelle inédite

Le Monde – GALLIMARD

CHANTAL PELLETIER

« Le cadavre souriait aux anges. » Ainsi s'ouvrait le premier roman noir de Chantal Pelletier. Avec cet art de vous accrocher en un trait de plume, d'emballer le croquis ou d'expédier la réplique, hérité sans doute de son expérience du café-théâtre. Licenciée de psychologie, journaliste puis rédactrice publicitaire, Chantal Pelletier fut, en effet, à la scène, l'une des « *Trois Jeannes* ». Entre 1976 et 1986. Elle n'a depuis jamais cessé d'écrire pour le théâtre et le cinéma. Essayiste, romancière, elle se lance dans le roman noir en 1998 avec *Eros et Thalasso* (Gallimard, "Série noire"). *Le Chant du bouc*, paru au printemps 2000 dans la même collection, met à nouveau en scène son personnage de flic solitaire et usé, standard du genre qu'elle revisite avec un regard débarrassé des conventions machistes. Mais Chantal Pelletier retient surtout l'attention par sa richesse de palette. Une singulière habileté pour vous balader, d'un chapitre à l'autre, sur l'arc-en-ciel des émotions. Une redoutable manière de saisir la vie au vol pour vous mettre, entre deux éclats de rire, « *le cœur en marshmallow* ». L'histoire qu'elle raconte dans *L'Autre Côté de la mer*, particulièrement cruelle, révèle une facette encore inédite de son talent.

J. SASSIER / GALLIMARD



L'Autre Côté de la mer

Le vélum diffuse une lumière blanche sur la transparence du bassin. L'eau gicle et claque régulièrement ligne numéro un. A chaque mouvement, deux bras jaillissent, un dos brille. Touchant le mur de la piscine olympique, le nageur disparaît. Puis émergent sur l'échelle d'acier cheveux ras, yeux d'insecte caoutchouc-plastique, épaules rondes, ventre mince, jambes robustes. Antoine a fait six longueurs en brasse, six en dos, six en crawl, six en papillon. Il libère son regard clair des cercles de plastique et vérifie sa montre. Vingt-quatre minutes quarante secondes. C'est bon, il garde la forme, même s'il est en dessous des performances accomplies à Bastia, quand, deux ans plus tôt, il suivait ses trois heures d'entraînement quotidien. Il envisageait alors la traversée de la Manche entre le cap Gris-Nez et Douvres, malgré les vagues, le brouillard, les courants, le froid, les navires. Trente-deux kilomètres d'épreuves qu'il ne serait plus capable d'endurer. Tant pis. Il ne le regrette pas.

Antoine inspire à fond, étire ses bras au-dessus de sa tête, bascule vers l'avant, jambes droites. Les doigts attrapent les orteils, tête poussée au maximum dans les genoux. Vague crispation dans les reins. Il a senti un froissement en accomplissant un de ses demi-tours. Il souffle, inspire. Son dos se lisse, ses mollets brûlent. Il faut qu'il fasse gaffe, il ne nage pas assez souvent. Même s'il ne songe plus aux exploits, il tient à garder force et souplesse. Il se jure de fréquenter la piscine au moins une fois par semaine. A nouveau, bras tendus au-dessus de la tête. Il souffle, inspire. Récupère trousse de toilette et serviette sur les gradins carrelés. S'éloigne. Assise sous l'horloge électronique, Nathalie l'observe derrière ses lunettes noires, le dégoûte. Ses muscles ronds soulignés par la peau luisante. Les fermes arabesques de ses cuisses, de ses fesses, de son torse. Antoine est parfait. Nathalie ne s'y est pas trompée. La veille, elle avait deviné sous ses vêtements un corps vigoureux. Elle sourit. Une vague de chaleur s'enroule dans son ventre. Elle a choisi

si Antoine. Elle aime ce moment. Ce vertige. Ce mélange de peur et d'excitation. Elle se lève, file vers le vestiaire des filles.

Sous la douche chaude, Antoine se détend. Fait mousser sur ses cheveux un shampoing au lait d'avoine offert par Carla. Il ne pense guère à elle depuis qu'il est à Nice. Son premier amour, si tendre, si amoureuse. Trop. Elle l'étouffe. Il mesure à quel point depuis qu'il a quitté la Corse. De ce côté-ci de la mer, seul pour la première fois, il savoure sa liberté. Même si ses études passent avant tout désormais, il sait qu'à dix-neuf ans il a besoin d'aventures neuves et fortes. Carla le veut frileux, immobile, rêve pour eux d'une vie tranquille. Les imagine mariés. Les enfants. La maison. Ce n'est pas assez pour lui. Même s'il n'envisage plus de devenir champion, de nager pendant des jours le long d'un grand fleuve, comme ces deux Français qui ont descendu le Mississippi sur mille sept cents kilomètres dans les années 80, il est avide d'expériences que Carla ne saurait lui offrir, et la jeune Bastiaise ne lui manque pas plus que l'île odorante, les montagnes imposantes, les criques désertes. Il a tourné le dos à la Corse. Il en avait besoin. A Nice, en sept mois, il ne s'est pas rendu une seule fois sur la plage. Pas seulement parce que les mornes étendues de galets lui déplaisent. La mer l'attriste, le tire en arrière. Il craint d'éprouver de la nostalgie, de redevenir enfant dans les vaguelettes de Saint-Laurent-du-Var ou de Villefranche-sur-Mer. Il préfère oublier l'autre côté de la mer. Il ne va jamais dans les collines de l'arrière-pays. Pour ne pas voir, les jours de grand beau, les montagnes corses flotter comme un mirage sur l'horizon embrumé. L'île, l'odeur du maquis, il refuse d'y penser. Seul son futur compte. Son passé est resté là-bas. Loin.

Antoine s'ébroue sous la douche, fait mousser un gel au thé vert sur ses épaules amples, ses cuisses épaisses, sa taille souple. Dès l'âge de dix-huit ans, le corps se démuscle, il ne l'ignore pas. Il ne laissera pas le temps faire son œuvre de dégradation. Il y tient. Il ferme les yeux. L'eau chaude gomme ses dernières contractures, le masse, le délasse. L'euphorie d'après l'effort l'envahit, le comble, les endorphines diffusent dans ses veines un plaisir unique. C'est comme s'il savourait les bienfaits d'une drogue. Il a tort de ne pas s'accorder ce bonheur plus souvent.

Nathalie le voit sortir du bâtiment de la piscine, rollers aux pieds, pantalon et chemise en jean. Il fend l'air, vite. La jeune femme le suit à bonne distance dans sa Safrane. Habile, rapide, il tourne en direction du centre-ville. Elle sait où il va.

Grisé par la vitesse, Antoine file, slalome, essaie d'offrir le

moins de prise possible au vent. Il aime se battre contre l'eau, contre l'air, se fortifier dans cette bagarre, donner un adversaire à ce corps qui reste son meilleur allié. Car Antoine n'est jamais malade. Il n'a aucun souvenir des rares affections enfantines dont son carnet de santé garde trace : une rougeole à trois ans, une varicelle six mois plus tard, les oreillons à cinq ans. Même pas d'otites, de rhinopharyngites à répétition qui auraient conduit les médecins à lui ôter végétations ou amygdales. Pas d'appendicite. Pas la moindre opération. Il est entier, fort, invincible. La maladie est pour lui un monde à découvrir. Oui, c'est exactement ça. Explorateur du corps, il étudie en première année de fac les planches anatomiques, les dessins colorés des viscères, les circuits complexes des nerfs, les rouges réseaux des muscles. Déchiffre l'atlas des continents humains. Cet univers lui est aussi inconnu que la « métropole ». De Bastia, Nice paraissait le bout du monde. Il est heureux d'y vivre aujourd'hui. Le bon élève a bien travaillé. Il apprécie la récompense.

En longeant l'avenue de France, il s'envole dans un superbe saut pour descendre le trottoir, filer parmi les piétons avant le feu rouge. Deux nanas pouffent derrière leurs mains. Son corps souple et solide plaît aux filles, Antoine le sait, mais il n'a pas la manière. En sept mois, il n'a trompé Carla qu'une seule fois, et encore, si vite, d'une façon si mécanique, qu'il en garde peu de souvenirs. Ce soir-là, il avait trop bu, trop tiré sur les pétards, cela ne lui a pas réussi, il n'a pas l'habitude. C'était après une soirée chez Alex, qui accumule les conquêtes malgré son aspect malingre, ses épaules étroites, son visage ingrat chaussé de lunettes épaisses. C'est facile pour lui. Il habite une superbe baraque à Cimiez avec piscine et vue sur la mer. Antoine possédera tout ça, un jour. Il ne fera pas partie des centaines d'étudiants qui abandonnent médecine au bout de la première ou deuxième année. Il deviendra chirurgien, ou chercheur, au terme d'un cursus sans accrocs. A vrai dire, la recherche a sa préférence. Tant de découvertes médicales restent à faire au XXI^e siècle. Son père a été sauvé en 1993 par une greffe du cœur, il ne l'oublie pas. Il œuvrera pour cette chirurgie de l'avenir qui permettra un jour de changer chaque pièce de la mécanique humaine. Il y consacra sa vie. Militera pour le don d'organes. Ses découvertes sauveront des vies.

Il accélère, traverse l'avenue en zigzag. Une voiture klaxonne, qu'il salue joyeusement. Il fait beau, les derniers jours d'avril annoncent l'été, le vent doux, les jours longs, les parfums des arbres et des fleurs. La mer est lisse, immobile, long parallélépipède de sa-

tin bleu drapé entre deux immeubles sous les étoiles d'un palmier. Un ciel de turquoise pâle flotte sur la baie des Anges, le même ciel que sur l'île au printemps, mais il préfère ne pas y penser.

Il a hâte d'arriver sur la place Masséna, où se retrouve chaque soir une bande de rollers. Il espère revoir Nathalie. Cette fille, rencontrée la veille, l'a impressionné. Sûre d'elle, elle semble avoir vécu une foule de choses. Pas blasée. Plutôt experte, Des gestes nets et précis. Un manque total de timidité. Une allure décidée. Une femme bien dans sa peau. Adulte déjà, en tout cas autonome. Qui n'attend du monde et des autres qu'un supplément, pas l'essentiel. Antoine n'a jamais rencontré une fille comme elle. Depuis, il y pense. Elle est plus âgée que lui, peut-être vingt-quatre ou vingt-cinq ans. L'opposée de Carla. Une forte personnalité, un regard un peu dur, presque froid. Son sourire était plus qu'une invitation, presque un ordre. Cette autorité a plu à Antoine. C'est de ça dont il a besoin. Son travail d'exploration le conduira vers une femme expérimentée, sans crainte, qui lui offrira des sensations inédites. Il la cherche pendant que ses *on line* festonnent le goudron de la place Masséna en direction du groupe de rollers réuni au centre de l'esplanade. Long virage à l'inclinaison parfaite, il s'arrête, salue la bande. Une main s'abat sur son épaule. C'est elle. Nathalie. Il lui semble qu'il rougit :

– Bonjour ! Je ne m'attendais pas...

Les yeux cernés, elle paraît fatiguée, il se dit qu'elle a peut-être plus de vingt-cinq ans, il ne saurait dire. Elle l'embrasse négligemment, comme s'ils se connaissaient bien :

– Je suis venue pour toi !

– Pour moi ?

Antoine cherche quelque chose à dire, mais rien ne lui vient. Non seulement elle se souvient de lui, mais elle souhaitait le revoir ? Il n'en espérait pas tant.

– Je suis invitée à une fête, je cherche quelqu'un pour m'accompagner ce soir, ça t'intéresse ?

Il la regarde, se tait, il n'y croit pas.

– Je quitte Nice demain, ajoute-t-elle, l'air de dire : “C'est maintenant ou jamais”.

Antoine n'aime pas l'idée d'un départ aussi rapide, il aurait préféré passer du temps avec elle.

– Tu veux pas ?

– Si ! Si ! Bien sûr !

Elle le cajole du regard :

– Si tu n'es pas disponible, je peux trouver quelqu'un d'autre...

– Surtout pas ! J'aimerais vraiment t'accompagner, ce serait un plaisir, je...

– Je passe te prendre, c'est le mieux. Tu habites où ?

Antoine bredouille son adresse, furieux d'être nul à ce point, de se montrer incapable de l'inviter à prendre un verre, de la remercier.

– A neuf heures, ça te va ?

Bien sûr, ça lui va. Le plus tôt sera le mieux... Non : neuf heures, c'est bien, il aura le temps de se calmer, de se préparer... Il regarde les épaules nues de Nathalie, son corps lisse et plein. Elle est mystérieuse, belle. Moins belle que Carla, mais son regard gourmand fait s'envoler l'imagination. Il va enfin vraiment faire l'amour. Du moins, il peut l'espérer.

– Ça te va pas ?

– Si, si ! Tu veux prendre un verre ?

– Non, j'ai plein de choses à faire avant de partir.

A vingt heures, Antoine est prêt, propre et rasé. Il a changé de tenue trois fois avant de se décider pour un jean noir et un tee-shirt blanc sans manches qui met en valeur sa peau mate et ses épaules rondes. Il met sur sa platine le CD de Ben Harper, *Burn to Shine*. Le temps semble ne pas passer. Déjà trois bluettes de Ben Harper ont défilé sur la platine. 20 h 30. Le studio n'a jamais été aussi bien rangé. Antoine redoute le regard de la fille sur cette pièce unique, haute de plafond, ancienne buanderie que le propriétaire de la maison victorienne loue désormais à des étudiants. Côté cuisine, une baignoire ancienne est dissimulée derrière un rideau en plastique vert d'eau trop mince. L'évier, qui sert aussi de lavabo, est beaucoup trop grand pour une piaule d'étudiant, et les meubles conviendraient mieux à une nonagénaire qu'à un jeune sportif. Lorsqu'elle est venue le voir à Noël, Carla a été impressionnée par la beauté de la villa, la taille de la baignoire, le verre teinté des fenêtres donnant sur le jardin. Mais il n'en faut pas beaucoup pour étonner Carla. Nathalie, elle, va trouver l'endroit ringard, si jamais elle vient. 20 h 40. Antoine se regarde dans le miroir qui occupe tout un mur au bout de la baignoire. Il lisse ses cheveux ras. Remplace l'emmanchure du tee-shirt sur ses épaules. Se retourne pour vérifier que l'étiquette ne dépasse pas de l'encolure. Merde ! Une tache, au milieu de l'omoplate. Sans doute une trace du jean qui avait déteint quinze jours plus tôt à la laverie. Il l'enlève à la hâte. Sonnerie de la porte d'entrée. 20 h 42. C'est déjà elle ? Il fouille vite dans le tiroir désordonné de la commode. Deux coups de sonnerie. Il va ouvrir, tout en enfilant un tee-shirt. C'est elle !

– Bonjour !

Elle a une grande valise à la main. Il ne sait pas où se mettre. Tout empêtré, il entreprend de rajuster le tee-shirt qui laisse son ventre à moitié nu.

– Excuse-moi, j'étais en train de...

– Mais je t'en prie !... C'est mignon, ça, elle dit, en montrant son flanc.

Il rougit. Elle désigne le tatouage qu'il porte à hauteur de la taille, comme pour en souligner le galbe : un dauphin bleu nuit qui semble sauter joyeusement de sa hanche. Il abaisse son tee-shirt, le fourre dans son pantalon, passe une main dans le désordre de ses cheveux ras. Il croit bon de s'excuser :

– Bah, j'ai fait faire ce tatouage quand j'avais quatorze ans, je voulais devenir champion de natation. C'est un peu ridicule...

– Adorable, elle dit.

Convenablement habillé, Antoine se sent mieux. Il se décide :

– Tu veux boire un verre ?

– Non, pas tout de suite, mais j'ai deux choses à te demander : est-ce que je pourrais prendre une douche avant de partir ? Et dormir chez toi ce soir ?... Je pars demain matin tôt, et, chez ma cousine, c'est problématique.

– Bien sûr, souffle Antoine.

Il lui prend la valise des mains, la pose à côté de la commode. Elle veut coucher avec lui ! Il est d'accord. Pour le reste, elle lui a expliqué la veille qu'elle passe des vacances à Nice chez une cousine. Ayant terminé la saison d'hiver dans une brasserie de Chamonix, elle s'apprête à rejoindre sa tante à Cavalaire. Celle-ci est malade depuis des années et Nathalie s'en occupe six mois par an. En hiver, c'est une Belge à la retraite qui lui sert de gouvernante. L'été, Nathalie prend le relais et joue les gardes-malades, tout en travaillant comme serveuse dans un hôtel-restaurant de la plage. Antoine lui avait imaginé un métier plus prestigieux, mais cela n'a guère d'importance. Il se tourne vers elle. Il préférerait que son sourire ne soit pas aussi crispé :

– Bien sûr, c'est plus simple, tu partiras directement d'ici. Pour la douche, pas de problèmes, je vais te donner un gant et une serviette de bain...

... D'accord, et après ? Qu'est-ce qu'il fait ? La baignoire est dans l'unique pièce ! Elle va se déshabiller devant lui, et... C'est ce qu'elle veut ? Qu'ils commencent leur histoire comme ça, avant de partir à la soirée ? Il lui tend gant et serviette, bafouille :

– Tu veux... heu... tu veux que je te laisse te préparer tran-

quillement... je peux aller faire un tour...

Elle éclate de rire :

– Tu es mignon ! Tu sais, ça ne me dérange pas que tu me voies nue... mais si tu préfères, toi...

– Non, non, je disais ça pour toi... C'est vrai, il ne préfère pas, mais il ne veut pas l'embêter. Plus exactement, il ne sait pas comment il se comporterait devant une presque inconnue qui dévoilerait son corps, ferait sa toilette... là, à deux pas de lui... Il serait gêné, rougirait sans doute...

Elle sourit, elle a du miel dans les yeux.

– Remarque, si tu pouvais aller m'acheter un truc à la pharmacie, j'ai pas eu le temps de m'en occuper, et, demain, je dois partir tôt...

Antoine la remercie en silence, c'est mieux comme ça, il préfère qu'entre eux les choses se passent en douceur, tranquillement.

– D'accord ! Je reviens dans une demi-heure. La pharmacie de Masséna est ouverte jusqu'à dix heures.

Elle lui tend une ordonnance. Il enfle ses rollers et fonce dans la nuit, heureux d'être seul avec son émotion, fou de joie que Nathalie l'attende dans son studio, comme si elle était à lui. Quelle chance, elle va rester avec lui jusqu'au matin. Ils ne s'aimeront pas à la va-vite. Ils prendront leur temps. Antoine est certain qu'il va vivre la soirée de sa vie.

Nathalie n'avait pas imaginé qu'il lui serait si facile de rester seule chez Antoine. Elle mouille le gant, le serre dans la serviette qu'elle roule en boule, étend les deux linges de toilette sur le bord de la baignoire. Le studio est petit, elle n'a aucun mal à trouver où l'étudiant en médecine range ses papiers. Elle fouille tranquillement. Déniche ce qu'elle cherche. Repère les lieux. La porte d'entrée communique avec le jardin. Aucun vis-à-vis, la chambre du propriétaire doit se trouver à l'étage, du côté de l'impasse. Parfait ! Nathalie sort une trousse en cuir de sa valise et la place dans le compartiment à légumes du minuscule frigo. Voilà ! il ne lui reste plus qu'à se changer...

Compresses, alcool iodé, mercryl, Antoine serre le sachet de papier contenant les médicaments qu'il vient d'acheter pour Nathalie. Quand il a lu l'ordonnance, il a craint que la jeune femme ne soit blessée. Mais non. C'est idiot. Elle a sans doute besoin de ces produits pour la tante de Cavalaire. Antoine regarde sa montre. Trente-cinq minutes qu'il est parti. Il préfère attendre un peu, c'est la moindre des politesses. Il avait dit une demi-heure, il lui accordera au moins quarante minutes.

Il frappe poliment à la porte quarante-cinq minutes après son départ.

– Entre !

La voix de Nathalie est joyeuse, le cœur d'Antoine cogne, ils vivent déjà en amoureux tous les deux ! Leur histoire va compter dans leur vie, il le sent. Il entre. Elle est de dos, face au miroir du lavabo. Elle se retourne vers lui, maquillée, la peau parfaite, l'œil agrandi, les lèvres carmin... et les seins nus. Des seins lourds aux larges aréoles brunes. Antoine s'excuse, bafouille, se détourne...

– Je... je suis désolé, je suis revenu trop tôt, vraiment, je ne voulais pas...

Elle vient vers lui, l'embrasse sur le coin de la bouche. Ses lèvres sont brûlantes. Visage écarlate, Antoine bande. Bouleversé par les seins fermes qui s'écrasent contre sa poitrine, il n'ose la prendre dans ses bras. Il reste là contre elle, crispé, immobile. Elle se détache de lui, parfaitement à l'aise, enfile une légère blouse bleue sur sa jupe noire, ramasse son sac à main. Quand ils partent, elle lui prend affectueusement le bras.

La Safrane de Nathalie a belle allure, pas plus d'un ou deux ans, la serveuse a de la chance. Antoine devra attendre des années avant de posséder la moindre chose valant la peine qu'on la regarde.

– C'est mon seul luxe, ma bagnole ; quand on est nomade comme moi, la monture, c'est important.

Disant ça, elle lui lance un clin d'œil câlin, et Antoine se jure de ne pas trop boire. Juste un verre ou deux, pour se sentir à l'aise. Nathalie salue une fille à l'entrée de la villa de la moyenne corniche et ils se retrouvent au milieu d'une cinquantaine de jeunes qui s'agitent sur une techno tonitruante.

Antoine se fait servir un whisky-coca, le boit à petites gorgées. Nathalie le fait parler, elle a un talent formidable pour ça. Il lui raconte la greffe de son père, la douce Carla, la descente du Mississippi, le grand chercheur qu'il va devenir. Elle pose de temps à autre ses lèvres sur les siennes, des lèvres douces et chaudes, qu'il n'ose pas retenir mais qu'il voudrait garder. Elle lui caresse tendrement la joue pour l'encourager à se livrer. Il s'abandonne avec plaisir. L'explorateur a enfin rencontré quelqu'un. Il va vivre une première expérience forte. Il s'en félicite.

A plusieurs reprises, Nathalie sort une enveloppe miniature, tapote avec une lame de rasoir un peu de poudre, sniffe deux lignes dans une paille d'argent, et offre le reste alentour. Antoine accepte une seule fois pour aspirer une minuscule dose, mieux

vaut être prudent. Quand la musique se fait plus lente, la belle Nathalie le prend par la main, et ils rejoignent les danseurs. Elle l'enlace, Il sent ses seins et son ventre se frotter contre lui, sa cuisse s'insérer entre les siennes. Puis elle l'abandonne, et dès qu'elle l'abandonne, elle lui manque.

Seule sur la terrasse, Nathalie aspire une bouffée d'air, salé par la proximité de la mer. Elle se concentre. Se met en garde. Elle a peur de s'attacher à Antoine. Sa naïveté l'émeut. Elle s'empêche d'y penser. Les sentiments, c'est pour plus tard, là-bas, au bout du monde, sur un autre continent. Miami. Chicago. Toronto. Elle oubliera le bel Antoine, le beau nageur, et la douceur de son flanc tatoué d'un dauphin bleu nuit.

D'un coup, Antoine ne voit plus Nathalie, il s'est laissé distraire par une fille qui voulait à tout prix entreprendre la conversation et la belle brune a disparu. Il la cherche, se faufile entre les danseurs. Panique. Il l'aperçoit dans un couloir. Elle parle avec une blonde qui lui donne discrètement une enveloppe. Antoine se demande fugitivement si la Safrane, l'aisance de Nathalie, sa détermination, ne lui viennent pas d'une activité moins banale que celle de serveuse. Un trafic de poudre ? Cette idée lui déplaît. Mais peu importe. La drogue, il s'en fout, ce ne sera jamais son truc. Quand elle revient et lui propose à nouveau un sniff, il n'accepte qu'une toute petite ligne. Elle se tourne vers lui, l'embrasse avec douceur :

– J'ai retrouvé une vieille copine, Odile, ça t'ennuie si elle vient prendre un verre chez toi ? J'ai quelque chose à lui donner avant demain matin, ça m'arrangerait.

C'est bien ça, la belle Nathalie deale. Elle fournit de la dope à cette fille ! Antoine ne dit rien. Il aime qu'elle lui prenne la bouche, qu'elle lui lèche la langue.

– Tu verras, fait la séductrice, elle est très gentille aussi.

Gentille aussi ? Antoine ne comprend pas, ils vont dormir à trois ? Deux filles dans son lit ? Ça lui fait peur, ça le fait rêver. Il voulait des expériences neuves. Mieux vaut ne pas réfléchir. Se laisser faire. Se laisser vivre.

Nathalie lui présente Odile. Moins jolie que Nathalie, grande, plus spectaculaire, elle ressemble à un mannequin. Et elle ne parle pas. Antoine sort de la villa entre les deux filles. Il aimerait qu'Alex le voit aussi superbement accompagné. Il en serait jaloux. Il lui racontera. Une brune et une blonde pour lui tout seul, comme ça, sans qu'il fournisse le moindre effort.

Quand la Safrane redescend la moyenne corniche, la lune boit les étoiles et le ciel talqué est plus clair que la mer. Antoine est

saoul. La nausée lui obture la gorge. Il se tient tranquille, s'empêche de fermer les yeux. Assise à l'arrière, Odile ne parle toujours pas. Tout en conduisant, Nathalie effleure la main d'Antoine :

- Tu as sommeil, n'est-ce pas ?
- Je suis allé à la piscine cet après-midi, ça m'a un peu claqué...
- Dommage !

Elle lance ce mot dans un murmure rauque, envoûtant, lui prend la main et la pose à la lisière de ses bas, là où s'enroule sur la chair pâle un bandeau de dentelles noires. C'est la première fois qu'il voit une vraie fille avec des bas, ailleurs qu'au cinéma ou en photo. Elle fait remonter sa main, qui lui paraît ridiculement épaisse sur la cuisse fragile, et il sent au bout de ses doigts la douceur de plumes de son duvet d'amour. La nudité de son sexe lui procure une émotion érotique violente et il ne trouve pas de mot pour la remercier de ce cadeau. Il en ferme les yeux d'aise, le regrette vite, la nausée profite de la pause pour attaquer plus fort. Nathalie le voit prêt à défaillir, lui tend un flacon :

- Tiens, bois, ça va te faire du bien.

Il avale deux gorgées d'un liquide amer et sucré. Il voudrait que ça dure, qu'elle lui dise quoi faire et qu'il obéisse. Ce serait parfait. Brillant médecin, il ferait de la recherche, et Nathalie pimenterait chaque instant de leur existence. Même une demi-lune, même une vulgaire Safrane feraient battre le cœur de moments délicieux. Il se sent partir. Fatigue, alcool, poudre... images et pensées embuées se dissolvent dans sa tête, s'accrochent à lui comme des algues blanches. Il se laisse happer par cette torpeur, descend le Mississippi accroché à cette cuisse pâle et douce gainée de soie noire. Il sent la main d'Odile lui flatter la nuque, ses lèvres effleurer son oreille.

Les deux filles l'aident à marcher pour atteindre la porte du studio-buanderie, le poussent sur un fauteuil. Nathalie lui redonne à boire la potion amère et sucrée, l'encourage à la finir. Puis elle entreprend, lentement, avec respect et patience, de le déshabiller. Odile sort une drôle de trousse de son frigo. Il sourit bêtement. Il est à moitié endormi quand il se voit nu, marchant jusqu'à la baignoire, appuyé sur elles deux. Il lui semble que son corps solide, ses cuisses épaisses, ses mains robustes sont en train de s'effacer. De sa puissante carcasse, il ne reste qu'une immense fatigue, une impalpable légèreté.

Quand il ouvre les yeux, il est assis dans la baignoire. Il fait très froid, comme dans la neige au coucher du soleil. Il a mal partout. La chair de poule. Ses poils se dressent. Sa peau brûle. Il lui

semble être entièrement écorché, comme le modèle utilisé en travaux pratiques pour étudier les muscles. Parfaitement épluché de son épiderme. Il regarde ses mains, les reconnaît. Intactes, terriblement pâles, elles tremblent. Antoine se rend compte qu'il claque des dents, c'est la fièvre sans doute. Il n'a jamais été malade, mais tout de même, un jour, là-bas, sur l'île, dans le désert des Agriates, il avait eu un début d'insolation. Il devait avoir quinze ans. Il se rappelle son corps bouillant, sa peau douloureuse. Ça doit être la fièvre, oui. Ses yeux se ferment malgré lui. Cette fatigue et cette lourdeur... Est-il en train de mourir ? Il entrouvre les lèvres, essaie de former un mot. Carla. Il voudrait appeler Carla, mais rien ne sort de sa gorge, seule la douleur coule de lui, bat sous sa peau, partout. Surtout dans son dos. Le bas de son dos. A-t-il encore des jambes ? Oui, il aperçoit entre ses paupières à demi closes un genou replié, intact. Il se rassure, il est entier. Dehors, le jour se lève, un merle chante dans le jardin. Un son à peine audible sort enfin de sa bouche : Carla... Un murmure dans la pièce, auquel rien ne répond. Il se souvient de Nathalie. Nathalie, la douceur de son duvet sous sa jupe, la tendresse de ses lèvres, son corps à demi nu, ses seins lourds. Ils n'ont pas fait l'amour ? Non, il s'en souviendrait. Avec Odile, la blonde muette, elle s'est occupée de lui. Elles l'ont conduit toutes les deux jusqu'à la baignoire. Ensuite, il ne sait plus, un trou noir, il tourne légèrement la tête, la pièce est vide. Même plus la grosse valise de Nathalie près de la commode. Il n'a pas oublié, il est plus fort que sa fièvre. Il sent une terrible mâchoire lui bouffer le dos, il faudrait qu'il se redresse, il continue à claquer des dents, le froid, comment peut-il faire si glacial à Nice fin avril ?

Il a tellement mal au crâne, il voudrait toucher son visage. Il réussit à manœuvrer son bras, lentement, à porter sa main jusqu'à son front trempé de sueur, c'est ça, il a une grosse fièvre, il parvient à se redresser de quelques centimètres malgré la bête qui lui mange le dos, il se voit exsangue dans le miroir qui occupe le mur à l'extrémité de la baignoire. Son visage ne porte aucune trace de blessures mais ses lèvres n'ont plus de couleurs, ses yeux plus d'iris : du blanc noyé de rouge. Malade, il est malade, il fallait bien que ça lui arrive un jour. Il ouvre grand les yeux, il doit se réveiller, sortir de la baignoire, il fait un geste de la main, le rideau vert d'eau trop mince poisse sur son bras, il essaie de le décoller, voit qu'il est maculé de traînées rouge sombre... du sang caillé ? Il regarde son ventre, ses jambes, non, il n'a pas de plaie, mais le fond de la baignoire est couvert de traces brunes. La céramique blanche est moirée de sang, il le

jurera. Il ferme un instant les yeux. Ne pas paniquer, se reposer quelques minutes, réfléchir.

Le téléphone n'est pas loin, accroché au mur, à trente centimètres de la baignoire. Il pourrait appeler Alex, qui viendrait le tirer de là. Il ouvre les yeux, inspire, soulève son bras en se tournant vers le téléphone, ça y est, il le voit. Juste à côté du récepteur est punaisée une feuille. Des signes y sont tracés au feutre épais, comme ceux qu'on utilise pour marquer les cartons d'emballage. Antoine se tourne encore un peu, il a mal, trop mal, la bête continue à lui dévorer le dos, il tremble de la tête aux pieds, ça y est, il est face à la feuille de papier. Il essaie de lire. Il voit flou. Bouger est un supplice. Il a l'impression d'être coupé en deux, oui, comme si on lui avait partagé le corps à hauteur de la taille en deux parties égales, il se sent prêt à tourner de l'œil, non, il ne faut pas, il doit au moins appeler Alex avant de s'évanouir, il plisse les yeux, se concentre, parvient à lire : « *Si tu es encore en vie, appelle le service des urgences de l'hôpital...* » Il est encore en vie, c'est ce qu'il se dit, encore en vie, il aurait donc pu mourir... Mourir... c'est peut-être seulement fermer les yeux, se laisser dévorer par la bête, ne plus rien sentir. Téléphoner aux urgences, oui, il n'est pas mort, il va appeler l'hôpital, il le faut, il essaie de tendre le bras, il n'est plus qu'à quelques centimètres du téléphone. Il renonce. Recommence. Si on lui a laissé ce message, c'est qu'il a encore une chance, il est probablement victime d'une cuite disproportionnée, peut-être d'un accès diabétique, d'un empoisonnement. Oui, c'est ça. La drogue qu'il a sniffée la veille, il n'aurait jamais dû. Encore un effort, il attrape le récepteur, la douleur irradie jusqu'aux pieds, il a le téléphone à la main, il entend la tonalité, il faut qu'il appelle, qu'il parvienne à déchiffrer le numéro, le SAMU va venir, 04-96-38-12-04, il ferme les yeux, il n'a plus de forces, il entend la sonnerie. Si c'est bien l'hôpital, il a gagné. Il a peur de s'endormir, il se sent disparaître, une voix d'homme le réveille :

– Allo, service des urgences !

Il ouvre la bouche, les mots ne sortent pas. Il essaie de crier. Sa voix mourante s'élève, souffle des mots hachés, dit qu'il est nu et malade dans une baignoire, sans doute un malaise. On lui a laissé un mot avec le numéro des urgences. Le type demande s'il peut se voir dans un miroir, Antoine gémit quelque chose qui ressemble à un « oui ».

– Bien ! Tournez-vous ! Regardez votre dos. Que voyez-vous ?

Antoine ne peut se lever, il pèse plusieurs tonnes, tous ses beaux muscles n'y peuvent rien, ses jambes ne répondent plus. Sa main

libre saisit le bord de la baignoire, il appuie, de toutes les forces qui lui restent, se hisse, fait un effort démesuré pour se tourner d'un quart. Il ne pourra jamais voir son dos. Si, dans le miroir, il voit son flanc, le dauphin tatoué sur sa peau, ça le rassure, il a beau claquer des dents, n'être plus que souffrance, il est entier, avec ses muscles et son tatouage, signe de sa souplesse, souvenir de ses exploits. Encore un effort, il pense à son futur, à la maladie qui ne peut être plus forte que lui. Ça y est, il voit, il ne sait pas ce qu'il voit, il va tomber, il n'en peut plus, une grande fente rouge barre verticalement le bas gauche de son dos. Une grande blessure ouverte. Deux drains en sortent, faisant goutter, un liquide jaunâtre, il peine à dire :

– Mon rein !

Il entend le type :

– Merde ! Le troisième en un mois !

Le jeune Corse lâche le téléphone. Ses forces l'abandonnent. Il entend à peine, très loin de lui, une voix sourde : *ambulance, trafic d'organes, Côte d'Azur*. Il s'écroule sur la céramique dure. Dans son dos, la bête le torture, il revoit l'autre côté de la mer, la beauté de l'hiver, là-bas, sur l'île qui flotte comme un mirage sur l'horizon, embaumée de l'odeur du maquis. Les montagnes enneigées plongeant dans le bleu de la mer. Courageusement, il entreprend de nager dans les eaux tumultueuses et froides du Mississippi. Brasse, dos, crawl, papillon. Il sait bien qu'un jour il rejoindra la mer.

FIN

DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1^{er} juillet

JEAN VAUTRIN

Voyage au pied d'un arc-en-ciel



Vendredi 7 daté samedi 8 juillet

CHRIS OFFUTT

Le Nid de l'année passée
La Bonne Raison



Vendredi 14 daté samedi 15 juillet

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Complicata



Vendredi 21 daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience de possession démoniaque

À PARAÎTRE



Vendredi 4 daté samedi 5 août

BARRY HANNAH

Willifox



Vendredi 11 daté samedi 12 août

JEAN-BERNARD POUY

L'Art de la fugue



Vendredi 18 daté samedi 19 août

ELIZABETH STROMME

La Cave



Vendredi 25 daté samedi 26 août

MARC VILLARD

Amer Eldorado



Vendredi 1^{er} daté samedi 2 septembre

JEROME CHARYN

Sous l'œil de Dieu

Dix nouvelles proposées par MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER